



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

**REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
SESSION D'OCTOBRE 2006**

Bamako, 4-6 octobre 2006

**DONNEES CONJONCTURELLES DANS LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT :
CONDITIONS DE COLLECTE ET DE VALIDATION**

Afristat B.P. E 1600 – Niaréla, rue 499 porte 23 - Bamako (MALI)
Tél : (223) 21 55 00 / 21 55 80 / 21 60 71 Fax : (223) 21 11 40
E-mail : afristat@afristat.org
<http://www.afristat.org>

1. Stratégie de collecte et de diffusion des données conjoncturelles à AFRISTAT :

AFRISTAT a entrepris de diffuser les informations statistiques de ses Etats membres. Cette activité a été concrétisée par l'édition d'un recueil de statistiques sur support papier et support électronique, puis à travers son site Internet. Plus récemment, le développement d'une base de données (AFRILDB) a permis l'élaboration d'un bulletin des données conjoncturelles des Etats membres d'AFRISTAT (BDCEA).

L'institution d'une collecte d'information auprès des Etats membres répond à deux préoccupations :

1. Sur le plan statutaire, les articles 3 et 4 du Traité stipulent que :

- AFRISTAT a pour rôle (i) d'améliorer la diffusion et l'utilisation de l'information statistique dans l'ensemble des Etats membres, notamment en organisant des banques de données accessibles aux différents agents économiques et sociaux de la région ; (ii) d'effectuer des travaux d'analyse et de synthèse pour l'ensemble des Etats membres.
- Les Etats membres s'engagent à communiquer à AFRISTAT dans les meilleurs délais toutes les informations nécessaires pour qu'il exerce son activité conformément aux compétences qui lui sont dévolues par l'article 3 ci-dessus. Ils autorisent AFRISTAT à diffuser, en concertation avec les organismes nationaux de statistique, les résultats de ses travaux dans le respect des règles du secret statistique et de la confidentialité des informations individuelles.

Ces deux articles ont défini le cadre de la collecte des données statistiques et font obligation aux pays de communiquer les données à AFRISTAT.

2. En tant qu'observatoire AFRISTAT doit périodiquement faire le point sur la situation économique de ses Etats membres et sur celle de leur système statistique. Par ailleurs, une demande dans ce sens est apparue avec la création du site Internet www.afristat.org. Ainsi dès 1999, AFRISTAT a entrepris de recueillir des données statistiques auprès de ses Etats membres en vue d'en assurer une large diffusion et tenter par-là de faire connaître les produits statistiques disponibles dans ces pays.

La collecte et la diffusion des données conjoncturelles au sein d'AFRISTAT découlent de ces deux préoccupations. Elle est effectuée par l'intermédiaire de plusieurs canaux :

- les consultants AFRISTAT auprès des INS des Etats membres ;
- d'autres services statistiques des Etats membres ;
- les sites Internet des INS ou des institutions régionales (Banque centrale, Union d'intégration, etc.)
- des sites internationaux ;
- des médias divers.

Trois types de données conjoncturelles font l'objet de suivi par AFRISTAT :

- les données sur les Etats (IPI, IHPC, etc.)
- les données sur les Unions d'intégration, collectées à partir des instances régionales (indices boursiers, masse monétaire, taux d'intérêt, etc.)
- les données internationales (cours des matières premières, taux d'inflation des pays du G7, taux d'intérêt du FMI, etc.).

La périodicité des données collectées est variable, allant des données journalières (taux de change, indices boursiers) à des données hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles.

Le dispositif mis en place pour la collecte des données statistiques, qui utilise les ressources d'au moins 1,5 hommes/mois vise un double objectif :

- 1) disposer et permettre la diffusion de données régionales (ou sous régionales) en appui aux Unions d'intégration et pour les comparaisons internationales;
- 2) aider les INS à recueillir, centraliser et diffuser les données produites par leur SSN à travers le site Internet à l'élaboration duquel AFRISTAT a participé.

Cette collecte des données, notamment conjoncturelles, qui est organisé entre le Département en charge de la diffusion et le département synthèse économique participe également à l'appui des SSN dans la diffusion et la production de leurs informations par le biais des discussions techniques qui s'établissent lors de la phase (continue) de contrôle.

Quelques principes guident la publication des données conjoncturelles collectées par AFRISTAT :

- Les informations diffusées devraient servir pour les comparaisons internationales ou sous-régionales et ne pas rentrer en compétition avec les données nationales. Les données nationales collectées (IPC, IPI) sont publiées sur une année de base commune ;
- Les informations diffusées devraient être fournies pour une utilisation immédiate en vue d'appréhender les évolutions des Etats de la zone. Dans ce cadre, les informations sur les matières premières et les taux de change sont au préalable converties en monnaie locale. De même il est procédé à une désaisonnalisation selon la même méthodologie (TRAMO-SEAT) ;

Les séries de données conjoncturelles fournies sont en plus prolongées par des prévisions d'AFRISTAT lorsque les données dites définitives ne sont pas disponibles (cas de taux de change, matières premières, indices boursiers).

Les données collectées sont :

- stockées en continue dans la base des données AFRILDB ;
- diffusées à travers le site Internet d'AFRISTAT chaque semaine, après un processus de validation interne ;
- publiées à travers le Bulletin de données conjoncturelles des Etats membres d'AFRISTAT (BDCEA) en annexe 1.

Le BDCEA, dont la forme définitive n'est pas encore arrêtée, est obtenu par une procédure automatisée grâce à l'outil AFRIPUB. Il présente les données les plus récentes des États membres d'AFRISTAT ainsi que celles concernant l'environnement international. Il est disponible chaque trimestre aux dates suivantes : 31 janvier, 30 avril, 31 juillet et 31 octobre. En outre, un numéro spécial est publié le 15 mars de chaque année, pour répondre aux besoins de la réunion du Comité de Convergence de la Zone Franc (COCOZOF). Le bulletin doit permettre aux utilisateurs et décideurs d'avoir une vue d'ensemble des développements économiques les plus récents. L'information qu'il contient doit faciliter les comparaisons internationales et l'analyse des performances relatives des économies nationales. Il y est proposé les indicateurs de la surveillance multilatérale sur une base infra- annuelle (trimestrielle) en vue d'aider à une surveillance « préventive » des performances économiques.

<p>Le Conseil scientifique approuve –t-il l'orientation prise qui consiste à produire un bulletin des données conjoncturelles (BDCEA) qui viendrait en appui aux Etats, aux Unions</p>
--

d'intégration et aux économistes travaillant sur ses Etats membres ? Plus généralement, le Conseil scientifique encourage-t-il le développement des activités de diffusion des données, conjoncturelles ou de toute autre nature, destinée pour des comparaisons internationales ? Propose-t-il d'autres orientations complémentaires relatives à l'activité de diffusion ?

2. Les choix de publication conjoncturelle : Bulletin et Note de conjoncture à dates fixes sont-ils adaptés à ce que l'on peut attendre des INS (ou DP) ?

Les recommandations d'AFRISTAT pour la diffusion et la publication des données conjoncturelles se résument ainsi :

- Deux publications complémentaires paraissant à dates fixes :
 - o Un bulletin de données conjoncturelles constitué uniquement de tableaux de chiffres et de graphiques sans commentaires, publiés de 6 à 8 semaines après la fin d'un trimestre soit le 15 février, le 15 mai, le 15 août et le 15 novembre.
 - o Une note de conjoncture paraissant deux semaines plus tard (1^{er} mars, 1^{er} juin, 1^{er} septembre, 1^{er} décembre) de 5 à 6 pages qui n'est pas une revue de tous les indicateurs recensés, mais qui tente de répondre aux trois questions suivantes : « Quel est l'événement conjoncturel majeur de la période ? », « Quelles en sont les conséquences déjà connues ou attendues ? » « Ces évolutions nouvelles remettent-elles en cause les prévisions existantes ? »
- Le bulletin de conjoncture est composé de plusieurs chapitres rendant compte de :
 - o L'environnement international (et aléas climatiques pour les pays concernés)
 - o Activité sectorielle
 - o Commerce extérieur
 - o Prix
 - o Emploi- Salaires (lorsque l'information existe)
 - o Monnaie et taux d'intérêt
 - o Finances Publiques
- Les chapitres sont divisés en sous-chapitres groupant chacun
 - o Une page de tableaux de chiffres portant sur les 3 ou 4 dernières années (pour les données mensuelles)
 - o Une page de graphiques présentant pour les séries les plus importantes (ou les séries moins importantes par rotation) l'évolution sur les 10 à 12 dernières années
- La note de conjoncture est courte (6 pages), soulignée de graphiques sélectionnés extraits (ou adaptés) du bulletin (voir annexe 2) . Elle ne se veut pas une revue exhaustive des indicateurs disponibles, mais une explication des nouvelles orientations conjoncturelles (faits nouveaux dominants, leurs conséquences, remise en cause des prévisions précédentes). Le développement est précédé d'un résumé synthétique en ½ page.
- Une troisième publication peut être envisagée (mensuellement deux fois entre chaque bulletin) pour une mise à jour mensuelle du bulletin. Elle comprend deux parties :

- un aide-mémoire des décisions de politique économique et des événements pas directement retracés dans les indicateurs conjoncturels (vote du budget, changement de tarifications,...) ;
- une mise à jour des principaux indicateurs sortis depuis le bulletin précédent (ou la mise à jour précédente).

Ces principes sont-ils conformes à une information efficace du public concerné ? Le conseil approuve-t-il de généraliser ces types de publications ? ou bien conseille-t-il de réorienter notre action dans le sens d'une présentation plus classique de l'information conjoncturelle ?

Il faut rappeler que cette approche de publication à date fixe est déjà utilisée pour la diffusion de l'indice des prix à la consommation dans les Etats de l'UEMOA. Le Conseil proposerait-il de généraliser cette approche de publication à date fixe à d'autres domaines, par exemple pour les comptes nationaux ?

3. Stratégie pour l'indice des prix IHPC de l'UEMOA

Il existe une forte pression en faveur de l'établissement d'un indice des prix national qui rendrait mieux compte de l'inflation que l'indice actuel de la plupart des Etats membres, limité à la seule capitale économique. Plus précisément, la demande s'exprime pour réclamer (exiger) des indices régionaux (des métropoles régionales) dont celui actuel de la capitale économique. Ces indices seraient ensuite pondérés et agrégés pour établir un indice national.

Cette pression provient :

- des INS eux-mêmes, soumis à la pression directe ou indirecte (via les autorités politiques ou les unions économiques et monétaires) des Bailleurs de fonds ;
- des Bailleurs de Fonds, soucieux de connaître la situation économique exacte des pays auxquels ils donnent ou prêtent ;
- des autorités provinciales (et des ONG) soucieuses de pouvoir déceler des crises économiques régionales (famines locales) et d'en chercher le remède (financement) rapidement.

La position constante des experts d'AFRISTAT a été de faire valoir :

- que, dans les pays statistiquement bien avancés, très peu sont ceux qui ont un système de mesure de l'inflation régionale (Allemagne, Japon pour la région de Tokyo, E-U pour des regroupements régionaux (Nord-Est, centre- Ouest, etc., mais pas au niveau des Etats fédérés)) ;
- que dans les pays qui ont déjà un système se rapprochant quelque peu de ce système, l'écart entre l'indice national et l'indice dans la capitale économique est de fait très faible et n'excède qu'occasionnellement l'incertitude de mesure de l'indice (estimé à plusieurs dixièmes de points d'indice) ;
- que dans les Etats où il apparaît qu'objectivement l'indice de la capitale économique semble ne pas suffire pour une mesure approchée de l'inflation nationale (existence de deux métropoles d'importance voisine (Yaoundé/Douala) et/ou de marchés en communication difficile (Malabo : Bata ou Brazzaville : Pointe Noire), nous recommandons un indice appuyé sur les deux villes en question ;

- que le coût d'établissement d'un tel indice n'était vraisemblablement pas exactement proportionnel au nombre de villes pour lesquelles on calcule un indice élémentaire, mais qu'en première approximation c'était l'ordre de grandeur du coût à retenir. Les Etats ne sont pas en mesure, après avoir tous connu des difficultés importantes à assurer la collecte pour la seule capitale économique à supporter un coût au moins 5 à 7 fois supérieur pour un indice un tout petit peu plus précis ;
- que le délai d'obtention de l'indice était un élément de la qualité à arbitrer avec la précision de la mesure. Or, dans les pays qui font ce type de mesures, on constate parfois des retards importants pour la publication de l'indice national (excédant parfois six mois) à cause de la défaillance d'une direction régionale ;
- que le système d'alerte précoce de crises alimentaires régionales recherché est certes un point important mais qu'il peut passer par un dispositif plus simple limité à plusieurs produits sensibles. D'ailleurs un système d'information sur les marchés fonctionne dans quelques pays et pourrait utilement être mis à profit, voire légèrement complété, pour remplir le rôle d'alerte souhaité ;
- qu'enfin, la mesure de l'inflation dans les métropoles régionales n'assure pas plus une mesure de l'inflation nationale tant qu'on ne prend pas en compte la consommation du monde rural dont la mesure (enquête initiale et relevés mensuels) coûterait beaucoup plus cher.

Enfin, AFRISTAT propose pour le passage d'un indice limité à la seule capitale économique vers un indice national, une démarche très progressive et conditionnée par les résultats satisfaisants obtenus à chaque étape :

- 1) dans une première étape, maintien de la limitation à la seule capitale régionale ;
- 2) lors du prochain changement de base (5 à 10 ans) et si l'on n'a pas constaté de défaillances au niveau des relevés dans la capitale économique, passage à un indice national indifférencié, c'est-à-dire que des relevés sont faits dans des points de ventes distribués sur l'ensemble du territoire, collectés et pondérés dans un seul indice national (système de la plupart des pays développés actuellement). Une condition supplémentaire est évidemment d'avoir pu conduire une enquête budget - consommation au niveau national pour calculer les pondérations et déterminer les points de vente à retenir. Pour plus de sécurité, cet indice serait calculé en parallèle avec l'ancien indice de la capitale économique rénové ;
- 3) Si l'on n'a pas constaté de défaillances ou de retards trop prononcés avant le prochain changement de base, on introduit alors à ce moment le calcul des indices régionaux ;
- 4) Une dernière étape serait la prise en compte dans les indices régionaux de la consommation rurale.

L'ensemble de ces positions semble-t-il raisonnable au conseil scientifique. Les experts d'AFRISTAT peuvent-ils se prévaloir de l'autorité scientifique du Conseil pour défendre ces points de vue lors des réunions internationales sur le sujet ?

4. Mesure de l'inflation sous-jacente dans les indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

La méthode préconisée pour la mesure de l'inflation sous-jacente s'inspire des méthodes habituelles, à savoir éliminer de l'indice les catégories les plus perturbatrices sur le court terme.

La méthode habituellement retenue est d'enlever la fonction « alimentation » et parfois également l' « énergie » ou les « produits à prix administrés ». Cette méthode (suppression de la fonction alimentation) était employée antérieurement par la Côte d'Ivoire. Elle est utilisée encore par la BCEAO.

Elle ne nous a pas paru optimale pour les Etats membres d'AFRISTAT dans la mesure où la fonction alimentation à elle seule couvre de 30 à 60% de la totalité du panier. Le risque semble trop grand d'une divergence des évolutions à moyen terme entre l'indice global et l'indice d'inflation sous-jacente. D'autre part, dans la fonction alimentation, il existe un nombre important de variétés qui ne sont pas susceptibles de perturber l'évolution à court terme de l'indice global (conserves et produits des industries agro-alimentaires en général, sel, sucre, etc.).

AFRISTAT a recherché une définition de l'inflation sous-jacente en premier lieu pour le cas des Etats de l'UEMOA. En effet, le critère officiel retenu consiste à indexer les Etats dont la hausse moyenne des prix sur une année calendaire dépasse les 3,0%. L'expérience montre que le dépassement de cette norme est en général dû à une flambée des produits alimentaires liée à une situation alimentaire difficile avec sous-alimentation, voire famines et ne découle pas d'une politique monétaire, budgétaire ou salariale imprudente qui mettrait en cause la stabilité monétaire de l'Union. AFRISTAT a donc cherché à définir un indicateur qui serait moins sensible aux fluctuations de court terme, mais qui retracerait néanmoins la tendance de moyen/long terme de l'inflation.

Cette détermination faite dans le cadre de l'UEMOA a entraîné un certain nombre de contraintes dans la définition de l'inflation sous-jacente :

- la définition devait en être identique pour tous les pays de l'Union.
- et donc les calculs devaient être limités au niveau des postes de consommation (dernier niveau commun de la nomenclature : Indice global, fonctions, groupes, sous-groupes, postes, variétés ; séries)

L'opération a été menée en décembre 2000, soit après quasiment 4 années d'expérience des indices IHPC. Elle a consisté à rechercher les postes les plus perturbateurs à court terme dans chaque pays. Un poste perturbateur à court terme est défini à partir de l'écart-type de ses variations mensuelles pondéré par son poids dans l'indice global. Ainsi des postes de faible poids dans l'indice, bien que très volatils dans le court terme, peuvent être devancés dans ce classement par des postes plus stables, mais d'un poids plus important dans l'indice.

On obtient ainsi pour chaque pays un classement des postes du plus perturbateur au moins perturbateur. La comparaison entre les listes ainsi établies pour tous les pays démontre une grande convergence, hormis sur quelques postes peu nombreux. Il a été possible d'établir une liste synthétique des postes perturbateurs en dégageant les postes perturbateurs communs à tous les pays. La liste des postes à enlever a été close quand on a atteint la limite d'un tiers de la pondération globale de l'indice pour un seul pays. Plus tard, lorsqu'on a étendu la méthode à la Guinée-Bissau, dernière adhérente à l'UEMOA, cette limite s'est trouvée un peu dépassée pour ce dernier pays.

Les postes supprimés pour la mesure de l'inflation sous-jacente peuvent se classer d'un point de vue statistique en deux catégories :

- L'importance de l'écart-type des variations mensuelles peut résulter de nombreuses variations tantôt à la hausse, tantôt à la baisse, que ces variations soient totalement aléatoires ou bien organisées en variations à caractère saisonnier (postes alimentaires, mais aussi combustibles domestiques (charbon de bois) ou au niveau de la santé, les médicaments traditionnels par exemple ;
- Ou bien cet écart-type naît de fortes variations peu nombreuses opposées à de longues périodes de stabilité des prix comme dans le cas de prix administrés.

Au point de vue économique, les postes perturbateurs se classent également en deux catégories :

- Certains des postes de la fonction alimentation nettement saisonniers (céréales, tubercules, poissons, féculents,...) ;
- Des postes énergétiques, qu'ils appartiennent à la fonction logement : électricité, gaz, pétrole lampant, autres combustibles (dont le charbon de bois) ou à la fonction transports (carburants).

Il a donc été décidé de supprimer de l'indice global pour tous les Etats membres de l'UEMOA les postes suivants :

Fonction alimentation :

- céréales
- poissons frais
- poissons séchés ou fumés et conserves de poissons
- Fruits
- Légumes frais
- Tubercules
- Sel, épices et condiments

Fonction logement

- Electricité
- Gaz
- Combustibles liquides
- Autres combustibles

Fonction transports :

- Carburants et lubrifiants

Ces postes supprimés sont regroupés en deux catégories définissant ainsi une nomenclature secondaire de l'indice global en trois classes :

- L'ensemble des postes conservés pour la détermination de l'inflation sous-jacente dénommé indice sous-jacent ou indice hors produits frais et énergie ;
- les postes alimentaires écartés de l'indice regroupés dans l'indice des produits frais ;
- les postes écartés des fonctions logement et transports regroupés dans l'indice énergie.

A noter que :

- L'appellation « produits frais » est abusive et employée faute d'avoir trouvé une dénomination simple plus satisfaisante (le lait, les œufs, fromages etc.) dont le comportement des prix est non perturbateurs n'en font pas partie alors que les conserves de poissons ou le sel, inclus dans des postes perturbateurs en font partie, bien que n'étant pas considérés habituellement comme des produits frais.

- Les médicaments traditionnels, bien que leurs prix soient saisonniers, n'ont pas été retenus comme fortement perturbateurs en raison de leur faible poids et donc de leur faible influence sur l'indice global. La viande n'est perçue comme perturbatrice que par une minorité des Etats de l'UEMOA et a donc été maintenue dans l'inflation sous-jacente.

Cet indice n'a pas été établi de façon optimale pour chacun des Etats, mais est issu d'un compromis au niveau communautaire. Au total et avec une expérience de fonctionnement de plus de 5 ans, cet indice d'inflation sous-jacente donne en général de bons résultats puisqu'il diminue nettement la volatilité à court terme de l'indice et conserve la tendance de moyen/long terme dans chacun des Etats de l'UEMOA. Le résultat est particulièrement satisfaisant pour le Sénégal et le Mali. Il est un peu moins performant dans le cas du Togo notamment avec encore des fluctuations de court terme importantes (voir annexe 3 pour le détail de la méthodologie).

Il convient de souligner que le conseil des ministres de l'UEMOA a adopté un règlement portant modalité de calcul de l'inflation sous-jacente basée sur la méthodologie proposée par AFRISTAT. Le conseil des Ministres des Finances a également adopté, en sa séance du 12 septembre 2006, l'indice hors énergie et produits frais pour l'UEMOA et l'indice hors alimentation ou hors alimentation et énergie pour les Etats de la CEMAC comme indicateur d'inflation sous-jacente qui s'ajouteront aux indicateurs complémentaires de la surveillance multilatérale. L'indice d'inflation sous-jacente pour la CEMAC est provisoire, la mise en place d'un indice harmonisé dans les Etats membres étant en cours.

La Guinée et la Mauritanie ont adopté plus récemment un indice du type IHPC. D'autre part ces Etats n'étant pas liés avec ceux de l'UEMOA par des contraintes de surveillance multilatérale, pourraient conduire une méthode qui ne serait pas limitée au niveau des postes, mais on pourrait affiner la méthode au niveau des variétés, voire des séries (distinguer à l'intérieur des postes des produits volatils et d'autres non, identifier des points de vente à prix volatils à court terme, etc.). La durée de la période de relevés et de calcul de l'indice ne permet pas encore un travail statistique satisfaisant pour la détermination d'un indice sous-jacent fondé sur les observations effectuées.

En attendant, AFRISTAT a proposé à ces Etats d'adopter la nomenclature secondaire établie pour le compte de l'UEMOA, en retirant de l'indice global les mêmes postes indiqués ci-dessus. Les quelques résultats obtenus semblent assez décevants.

Le Conseil Scientifique approuve-t-il la méthode retenue en 2000 pour la détermination de l'inflation sous-jacente ? A-t-il des suggestions à faire dans le cadre de la rénovation en cours de cet indice IHPC sur une base 2007=100 ?

Pour les Etats non membres de l'UEMOA, dans quelle mesure devrait-on appliquer une méthode strictement semblable à la méthode UEMOA pour conserver un critère de comparabilité ou doit-on rechercher l'optimalité dans le cadre de chaque pays ?

Dans la perspective de la mise au point de l'IHPC au niveau de la CEMAC, doit-on rechercher plutôt la comparabilité au niveau de la Zone Franc ou rechercher un optimum particulier au niveau de la CEMAC, éventuellement différent de celui de l'UEMOA ?

5. Est-il nécessaire d'envisager de mettre en place un indice des prix des ménages pauvres ?

Dans sa conception, l'indice harmonisé des prix à la consommation des ménages est un indicateur macroéconomique servant à la politique de stabilité monétaire. Dans la pratique, il

sert à la fois comme un indice du coût de la vie, un thermomètre de l'activité économique et comme un indicateur permettant d'orienter la politique monétaire. L'indice des prix à la consommation est de plus en plus utilisé dans le calcul et la révision annuelle des indices de pauvreté (seuil de pauvreté monétaire notamment) et est retenu comme un indicateur de suivi des DSRP.

Or, pour des raisons évidentes, riches et pauvres n'ont pas les mêmes habitudes de consommation. Tandis que pour les ménages pauvres, le poids du poste alimentation est prépondérant au détriment des postes tels que loisirs ou ameublement, pour les ménages non-pauvres, le poste alimentation est moins important et les possibilités de substitution entre produits sont plus grandes.

En outre, les habitudes d'achat des ménages pauvres diffèrent assez largement de ceux des ménages non pauvres. Tandis que les premiers s'approvisionnent presque exclusivement sur les marchés africains à des quantités très fragmentées, les ménages non pauvres, même s'ils s'alimentent aussi sur les mêmes marchés, fréquentent également des lieux de vente moderne et achètent des quantités plus importantes de produits. Par exemple, si le ménage non pauvre peut s'acheter un kilogramme de sel et cinq kilogrammes de viande en une seule fois, le ménage pauvre ne peut s'acheter des quantités qu'à la hauteur de sa bourse (25 F CFA, 50 FCFA). Pour des raisons de conservation et de moyens, il préférera acheter ce qui est nécessaire pour sa consommation immédiate.

Pour toutes ces raisons, utiliser l'indice global des prix à la consommation comme déflateur pour l'estimation de certains indicateurs de la pauvreté monétaire ou pour suivre les conditions de vie des ménages pauvres serait une estimation très grossière. La mise en place d'un indice des prix des ménages pauvres serait une contribution non moins importante pour un meilleur suivi des conditions de vie des ménages et une meilleure approximation des différents indicateurs de pauvreté régulièrement calculés dans le cadre des dispositifs de suivi des DSRP.

De manière plus précise, les objectifs de la mise en place d'un indice des prix des ménages pauvres pourraient être :

- a) d'accroître les possibilités d'effectuer des analyses qualitatives plus complètes des processus socioéconomiques en cours dans un pays;
- b) de faciliter les négociations régulières entre partenaires sociaux en fournissant des informations plus détaillées, par exemple pour la fixation du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti ou dans le cadre des politiques de transferts sociaux ;
- c) d'élargir l'analyse de l'inflation officiellement mesurée dans le pays;
- d) de servir d'indicateurs pour l'actualisation des seuils de pauvreté ;
- e) de servir de base pour les comparaisons et l'évaluation de politiques socio-économiques menées dans les Etats dans le domaine de la pauvreté ;

Sur le plan méthodologique (voir annexe 4 pour les propositions d'éléments méthodologiques sommaires), les principales différences entre l'IPC et un indice des prix à la consommation des ménages pauvres pourraient tenir :

- aux coefficients de pondération. Ces coefficients devraient provenir de la structure de consommation des ménages pauvres ;
- à la composition des «paniers». On pourrait soit se référer exclusivement aux habitudes de consommation ou alors procéder à une sélection suivant les principes suivants :

- les biens et services retenus doivent représenter la part la plus importante du budget des ménages pauvres dans les pays ;
- il faudra y inclure les biens et services sans lesquels il ne serait matériellement et socialement pas possible de vivre ;
- Il faudra y inclure également les biens et services publics universels, fournis dans le cadre de multi- partenariat ou non.

Dans ce dernier cas, l'indice ne serait pas un indice des prix à la consommation à proprement parler mais un indice de biens essentiels.

- et aux points de relevés qui doivent être représentatif des habitudes d'achat de la population pauvre.

La mise en place d'un tel indice nécessitera que le logiciel de traitement des prix à mettre en place soit adapté. Elle nécessitera également des dispositions supplémentaires pour assurer la collecte des prix des produits et points de vente complémentaires. Mais le coût de l'entretien d'un tel indice ne devrait pas être excessif pour les INS.

Le Conseil scientifique approuve-t-il cette proposition de mettre en place un indice qui suivrait spécifiquement les conditions de vie des ménages pauvres ? Approuve-t-il spécifiquement la proposition d'approfondir l'option de suivre les biens et services dits essentiels ou au contraire de s'en tenir à un concept plus traditionnel d'un indice des prix des ménages pauvres ?

6. Peut-on utiliser les données monétaires comme un indicateur conjoncturel mensuel ? Validité de la déflation par l'indice des prix à la consommation

Dans la littérature économique, les comptes monétaires jouent un rôle particulier dans l'analyse macroéconomique pour deux raisons principales :

- dans une économie de marché moderne, la presque totalité des transactions, tant réelles que financières, se règlent au moyen de la monnaie ;
- les statistiques monétaires aident les autorités à suivre de près l'évolution économique car elles sont en général disponibles dans de brefs délais et sont fiables.

En outre, en plus des identités d'équilibre sectoriel, il est fortement recommandé d'utiliser pour l'analyse à court terme, les relations dynamiques entre variables et indicateurs. Les équations dynamiques peuvent être estimées pour relier des indicateurs à l'intérieur de secteurs particuliers ou entre des secteurs différents.

Partant de ces éléments, les experts d'AFRISTAT ont proposé d'utiliser les données monétaires comme indicateur conjoncturel mensuel. En particulier, ils ont proposé de déflater la masse monétaire par l'indice des prix à la consommation. Le recours aux données monétaires devrait permettre de compléter les indicateurs conjoncturels parcellaires des INS. En outre, ces statistiques monétaires devraient présenter le reflet de la sphère réelle de l'économie. La situation monétaire devrait permettre d'évaluer l'impact de l'évolution de la monnaie et du crédit sur l'économie. Par exemple, le crédit à l'Etat donne une idée des pressions qui s'exercent sur les finances publiques. Par ailleurs, pour étudier l'existence d'un excédent d'actifs intérieurs à court terme, il est proposé d'utiliser la demande réelle de monnaie en tant que fonction du PIB.

$M^d/P = f(\text{PIB}, i, \dots)$ avec i = taux d'intérêt moyen nominal, M^d demande de monnaie nominale

M^d/P = demande de monnaie nominale corrigée de l'IPC.

Pour autant que cette approche théorique paraît fondée, les travaux empiriques tendent à montrer que l'intégration réel- financier est rebelle à l'analyse conjoncturelle. Ces agrégats monétaires n'auraient pas de contenu en information significatif relatif au prix et au revenu nominal. Des travaux réalisés sur les pays africains montrent qu'il existe une relation inverse entre croissance et inflation, ce qui tend à minimiser les conséquences de la politique monétaire sur les prix. Plusieurs raisons sont évoquées :

- l'inflation en Afrique est surtout d'origine importée ou résulte de chocs d'offre agricole ;
- les banques commerciales ont une faible propension à prêter et sont hors banque, ce qui réduit les effets des politiques monétaires ;
- une grande partie des agents économiques (secteur informel, ménages ruraux) réalisent leurs transactions sans relation avec le secteur financier.

Le Conseil scientifique approuve-t-il néanmoins l'extension de l'utilisation des statistiques monétaires comme indicateur conjoncturel dans les Etats membres ? En particulier, le Conseil scientifique valide-t-il la déflation de la masse monétaire par l'indice des prix à la consommation ?

ANNEXE 1 : BDCEA n°3



*Bulletin de Données Conjonctuelles des
États membres d'AFRISTAT
(BDCEA)*

Numéro 3
Août 2006

AFRISTAT - Observatoire Économique et Statistique d'Afrique subsaharienne
BP E 1600 Bamako (Mali)

Mél : afristat@afristat.org - Site Internet : <http://www.afristat.org>

Table des matières

AVANT-PROPOS	1
ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	2
Taux de change - Monnaie nationale par dollar des États Unis	2
Taux de change - Franc CFA par monnaie nationale	4
Matières premières - En Dollars des États Unis	6
Matières premières - En Francs CFA	8
Matières premières (suite) - En Dollars des États Unis	10
Matières premières (suite) - En Francs CFA	12
Produit intérieur brut (volume) - Glissements annuels, pays G7	14
Taux - Inflation, court-terme et long-terme, pays G7	16
PRODUCTION INDUSTRIELLE	18
Indice total - Séries brutes et corrigées des variations saisonnières (base 2000=100)	18
Production d'électricité - En volume	20
COMMERCE EXTÉRIEUR	22
Exportations - Séries brutes et corrigées des variations saisonnières	22
Importations - Séries brutes et corrigées des variations saisonnières	24
Taux de couverture - Séries brutes et corrigées des variations saisonnières	26
PRIX À LA CONSOMMATION	28

Total - Glissements annuels	28
Inflation sous-jacente - Glissements annuels	30
Alimentation - Glissements annuels	32
Indicateur de convergence communautaire - Glissements des moyennes annuelles	34
MONNAIE ET FINANCES	36
Monnaie et finances - Masse monétaire et cours des actions	36
Crédits à l'économie - Monnaies nationales	38
Position nette du Gouvernement - Monnaies nationales	40
Avoirs extérieurs nets - Monnaies nationales	42
Taux directeurs - Banques centrales	44
FINANCES PUBLIQUES	46
Budget de l'État - Solde budgétaire de base	46
Budget de l'État - Ratio salaires / recettes fiscales	48
Budget de l'État - Ratio investissements sur ressources internes / recettes fiscales	50
NOTES MÉTHODOLOGIQUES ET DÉFINITIONS	52

AVANT-PROPOS

Le bulletin de données conjoncturelles des États membres d'AFRISTAT (BDCEA) présente les données les plus récentes des États membres d'AFRISTAT ainsi que celles concernant l'environnement international. Il est disponible chaque trimestre aux dates suivantes : 31 janvier, 30 avril, 31 juillet et 31 octobre. En outre un numéro spécial sera publié le 15 mars de chaque année, pour répondre aux besoins de la réunion du Comité de Convergence de la Zone Franc (COCOZOF). Le bulletin doit permettre aux utilisateurs et décideurs d'avoir une vue d'ensemble des développements économiques les plus récents et l'information qu'il contient doit faciliter les comparaisons internationales et l'analyse des performances relatives des économies nationales.

Les indicateurs clés publiés ici couvrent l'environnement international, l'activité économique, les prix, le commerce extérieur, la monnaie, les finances ainsi que les finances publiques. Les données sont collectées régulièrement par la Direction générale auprès des sources nationales et internationales. En outre, la Direction générale calcule des estimations pour les données les plus récentes des taux de change, des cours des matières premières et du cours des actions. Ces estimations apparaissent en italique dans les tableaux.

Les données sont présentées sous forme de tableaux et de graphiques de façon à faciliter la comparaison entre les pays. Pour une lecture aisée de la publication, seuls certains pays sont représentés sur les graphiques. Les pays représentés seront changés régulièrement afin que tous puissent apparaître périodiquement dans les graphiques.

Des notes et définitions, à la fin de cette publication, facilitent la compréhension et la lecture des tableaux et des graphiques. Elles seront complétées dans le futur afin de donner une information plus détaillée sur les méthodologies utilisées dans le calcul de ces indicateurs, pour permettre à l'utilisateur d'estimer la qualité des données, la comparabilité internationale et aux pays de tirer profit des expériences des autres.

On indiquera enfin que la Direction générale d'AFRISTAT calcule les séries corrigées des variations saisonnières de l'indice de la production industrielle, du commerce extérieur et des séries des finances publiques. La méthode utilisée pour ces calculs est TRAMO-SEATS, développée par la Banque d'Espagne et utilisée par la plupart des pays européens.

Pour une analyse plus précise des évolutions de chaque économie nationale, le lecteur pourra se référer aux sites Internet des États membres ainsi qu'à ceux des organisations d'intégration régionale :

Bénin	www.insae-bj.org	Cameroun	www.statistics-cameroon.org	Cap Vert	www.ine.cv
Burkina Faso	www.insd.bf	Centrafrique	www.stat-centrafrique.com	Guinée	www.stat-guinee.org
Côte d'Ivoire	www.ins.ci	Congo	www.cnsee.org	Mauritanie	www.ons.mr
Guinée-Bissau	www.stat-guineebissau.com	Gabon	www.stat-gabon.ga		
Mali	www.dnsi.gov.ml	Guinée Équatoriale	www.dgecnstat-ge.org		
Niger	www.stat-niger.org	Tchad	www.inseed-tchad.org		
Sénégal	www.ansd.org				
Togo	www.stat-togo.org				
UEMOA	www.uemoa.int	CEMAC	www.cemac.cf	Banque Centrale de Mauritanie	www.bcm.mr
BCEAO	www.bceao.int	BEAC	www.beac.int	Banque Centrale de Guinée	www.bcr.gov.gn

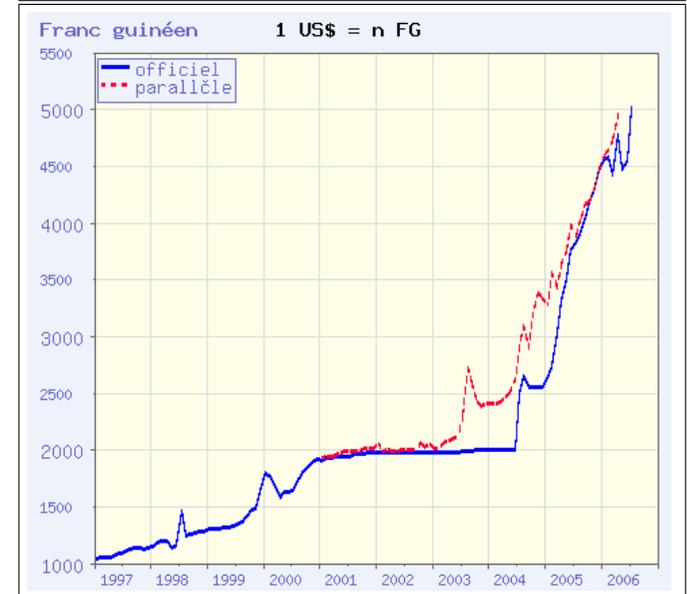
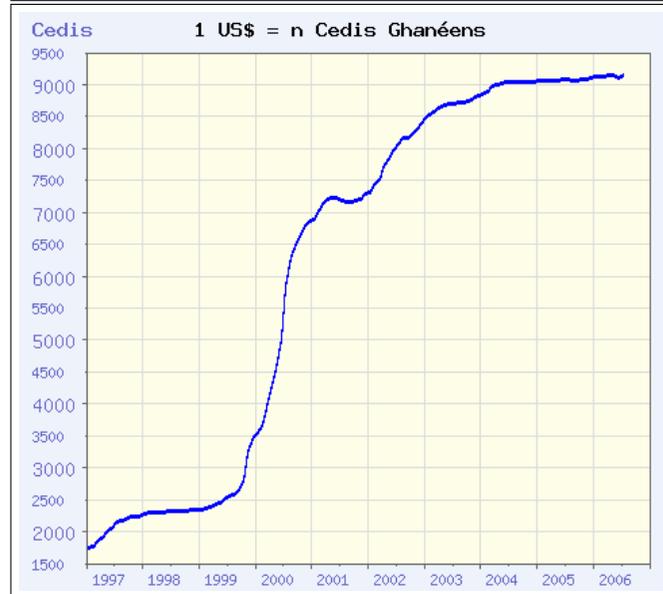
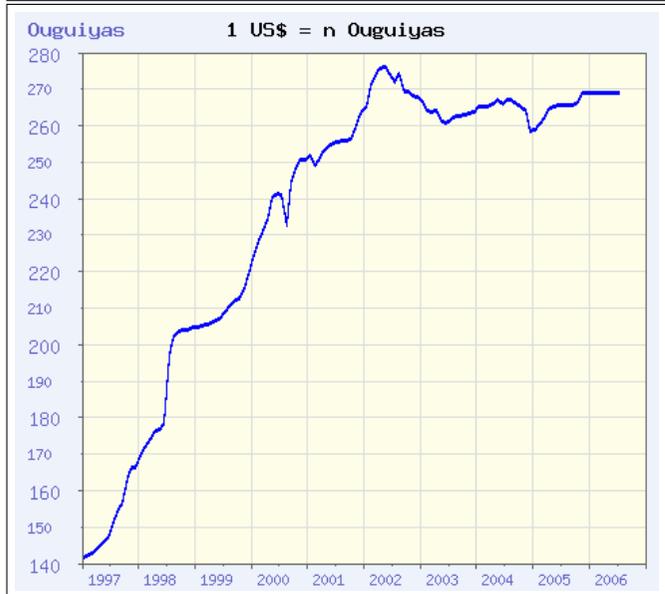
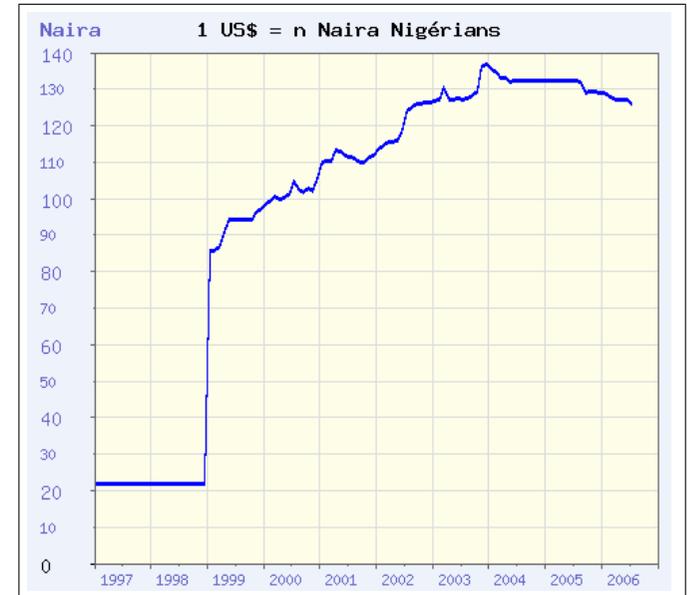
ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Taux de change - Monnaie nationale par dollar des États Unis

		2005						2006											
		Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Pays AFRISTAT																			
Cap Vert	Escudo	91.6	89.7	90.0	91.8	93.6	93.0	91.1	92.4	91.7	89.9	86.4	87	87					
Comores	Franc Com.	408.7	400.2	401.5	409.5	417.5	415.0	406.5	412.1	409.3	401.0	385.3	388	388					
Guinée	Franc Guin. parallèle	3824	3913	4055	4185	4320	4463	4556	4581	4426	4778	4470	4550	5012					
Mauritanie	Ouguiyas	265.5	265.5	265.5	266.4	269	269	269	269	269	269	269	269	269					
Zone CFA	Franc CFA	545.0	533.6	535.3	546.0	556.6	553.3	542.0	549.5	545.8	534.6	513.7	518	517					
Autres pays																			
Gambie	Dalasis	28.09	28.07	28.13	28.09	28.16	28.15	28.14	28.15	28.16	28.8	28.5	28.5	28.5					
Ghana	Cedis	9075	9073	9053	9078	9085	9110	9119	9119	9130	9138	9148	9110	9152					
Nigéria	Naira parallèle	132.4	131.8	129.0	129.5	129.4	129.0	129.0	128.3	127.4	127.2	127.2	127	126					
Pays G7 et Institutions Internationales																			
Zone Euro	Euro	0.831	0.814	0.816	0.832	0.849	0.844	0.826	0.838	0.832	0.815	0.783	0.79	0.79					
FMI	DTS	0.690	0.682	0.682	0.692	0.701	0.699	0.691	0.697	0.695	0.689	0.669	0.67	0.67					

REMARQUES :

Moyennes mensuelles. Le franc CFA est la monnaie officielle des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

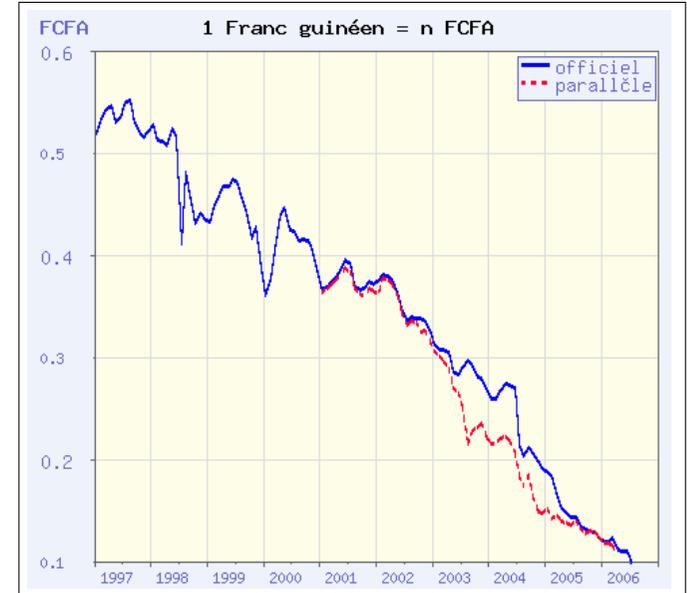
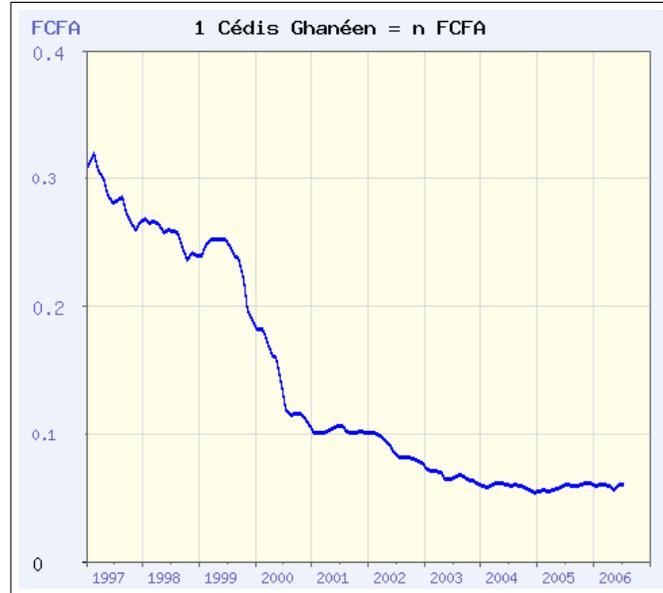
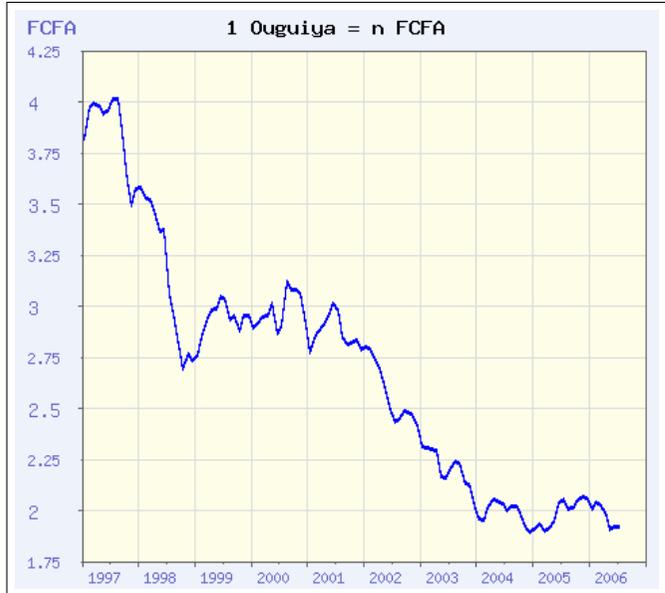
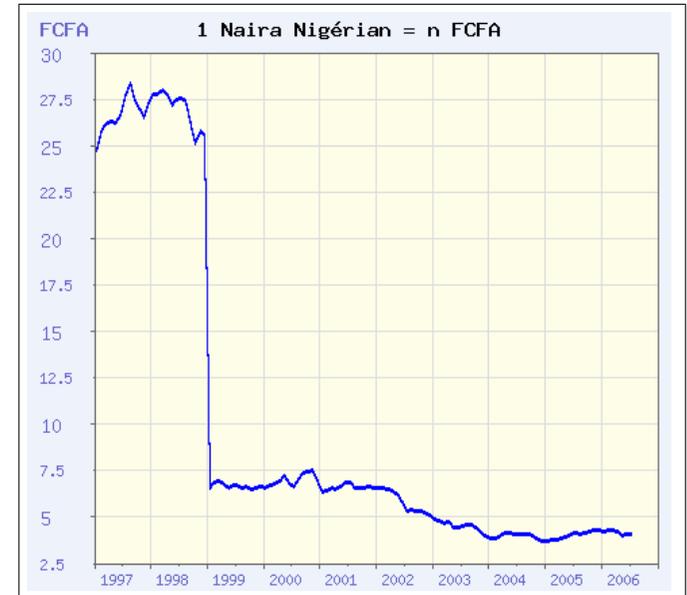


Taux de change - Franc CFA par monnaie nationale

		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Pays AFRISTAT																			
Cap Vert	Escudo	5.949	5.949	5.949	5.949	5.949	5.949	5.949	5.949	5.949	5.949	5.949	5.95	5.95					
Comores	Franc Com.	1.333	1.333	1.333	1.333	1.333	1.333	1.333	1.333	1.333	1.333	1.333	1.33	1.33					
Guinée	Franc Guin.	0.143	0.136	0.132	0.130	0.129	0.124	0.119	0.120	0.123	0.112	0.11	0.11	0.10					
	parallèle	0.140	0.133	0.128	0.130	0.129	0.124	0.118	0.118	0.115	0.108								
Mauritanie	Ouguiyas	2.053	2.010	2.016	2.049	2.07	2.06	2.01	2.04	2.03	1.99	1.91	1.92	1.92					
Autres pays																			
Gambie	Dalasis	19.40	19.01	19.03	19.43	19.77	19.66	19.26	19.52	19.38	18.6	18.0	18.2	18.1					
Ghana	Cedis	0.060	0.059	0.059	0.060	0.061	0.061	0.059	0.060	0.060	0.059	0.056	0.06	0.06					
Nigéria	Naira	4.117	4.050	4.149	4.215	4.301	4.289	4.202	4.283	4.284	4.203	4.038	4.08	4.10					
	parallèle																		
Pays G7 et Institutions Internationales																			
Zone Euro	Euro	656.0	656.0	656.0	656.0	656.0	656.0	656.0	656.0	656.0	656.0	656.0	656	656					
USA	Dollar	545.0	533.6	535.3	546.0	556.6	553.3	542.0	549.5	545.8	534.6	513.7	518	517					
FMI	DTS	790.0	782.8	784.8	789.1	794.4	791.9	784.3	788.8	785.4	775.8	767.6	770	770					

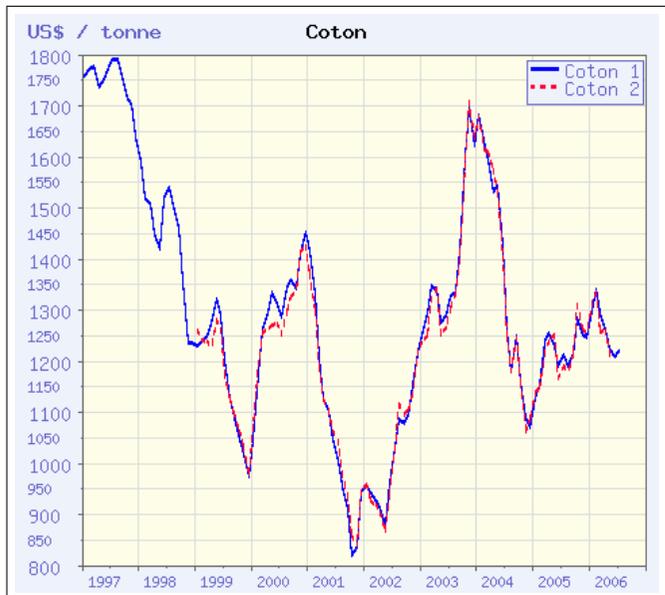
REMARQUES :

Moyennes mensuelles. Le franc CFA est la monnaie officielle des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.



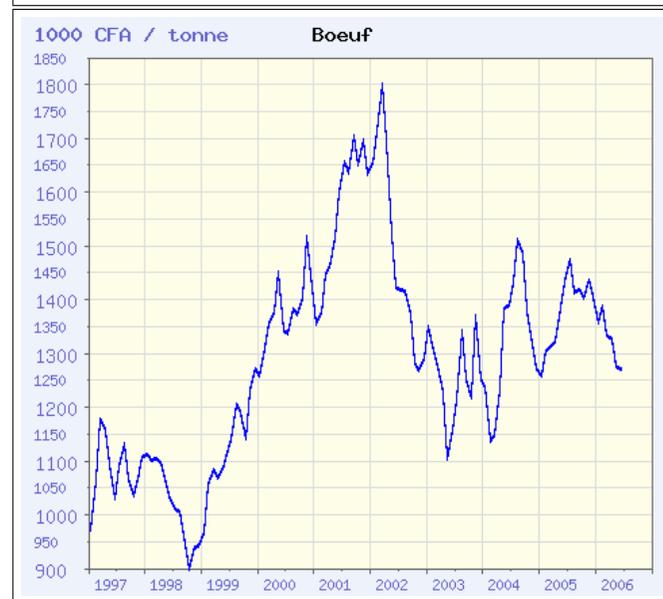
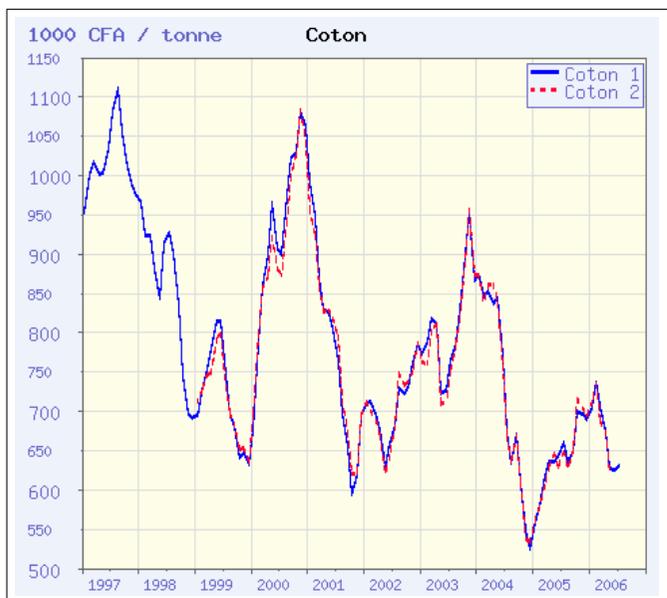
Matières premières - En Dollars des États Unis

		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Principales																			
Coton 1 (1)	US\$ / tonne	1212	1192	1212	1284	1253	1247	1301	1340	1293	1261	1222	1210	1220					
Coton 2 (2)	US\$ / tonne	1190	1177	1213	1310	1263	1254	1313	1336	1257	1259	1212							
Or (3)	US\$ / g	14.97	15.45	16.09	16.58	16.82	17.99	19.40	19.58	19.65	21.54	23.82	21.2	22.3					
Pétrole 1 (4)	US\$ / baril	56.37	61.89	61.96	58.19	55.04	56.43	62.46	59.70	60.93	67.97	68.68	68.39	72.6					
Pétrole 2 (5)	US\$ / baril	57.58	64.09	62.98	58.52	55.54	56.75	63.57	59.92	62.25	70.44	70.19	68.86	74.3					
Alimentaires																			
Riz (6)	US\$ / tonne	207.3	212.8	215.5	217.4	209.5	206.8	211.0	215.3	215.0	216.8	217.6	215.5						
Maïs (7)	US\$ / tonne	107.5	101.7	96.4	101.9	95.4	102.1	102.7	107.1	105.3	107.7	110.6	109.4						
Sucre 1 (8)	US\$ / tonne	212.5	218.9	227.3	245.2	250.9	293.4	347.2	397.7	380.1	385.8	370.8	339.5						
Sucre 2 (9)	US\$ / tonne	640.1	655.7	661.2	644.9	634.5	638.2	645.8	639.2	637.4	645.9	683.6	670.0						
Bœuf (10)	US\$ / tonne	2706	2646	2651	2568	2579	2541	2505	2524	2447	2482	2485	2453						
Banane 1 (11)	US\$ / tonne	908	1003	1135	1064	1090	1017	919	971	964	921	1005	907						
Banane 2 (12)	US\$ / tonne	855	715	928	874	851	981	854	625	844	795	732							
Crevettes (13)	US\$ / kg	21.26	20.20	20.33	20.68	21.21	21.01	21.15	20.84	22.71	22.49	22.32							
Poisson (14)	US\$ / kg	4.38	4.34	4.18	4.08	3.92	4.13	4.03	4.00	4.62	5.44	5.68							
Tourteaux de poisson	US\$ / tonne	657	785	783	817	823	855	910	909	907	918	971							
Oléagineux																			
Huiles d'arachide 1 (15)	US\$ / tonne	1050	1023	1002	982	960	947	930	921	902	899	892	898						
Huiles d'arachide 2 (16)	US\$ / tonne	1321	1301	1227	1183	1120	1128	1128	1103	1090	1117	1150							
Palmiste (17)	US\$ / tonne	612	558	577	619	614	590	606	623	592	576	560	535						
Huile de palme (18)	US\$ / tonne	417	407	421	422	444	429	424	445	440	439	440	437						
Sésame (19)	US\$ / tonne	617	628	656	669	679	636	634	657	664	665	690							



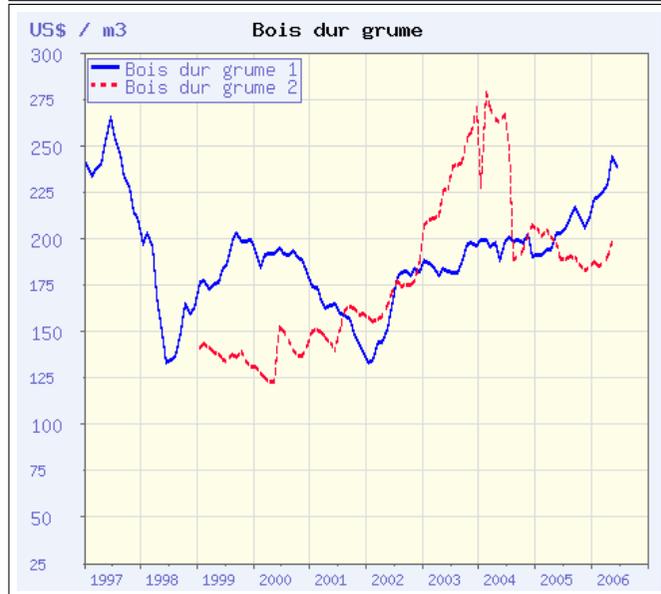
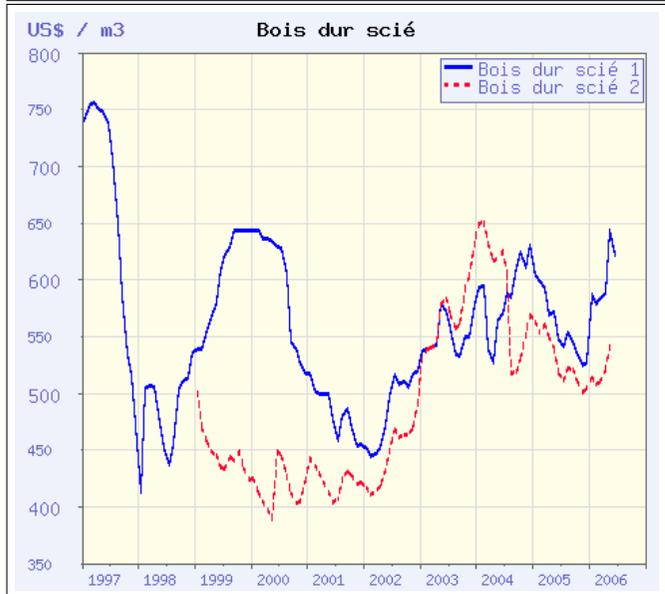
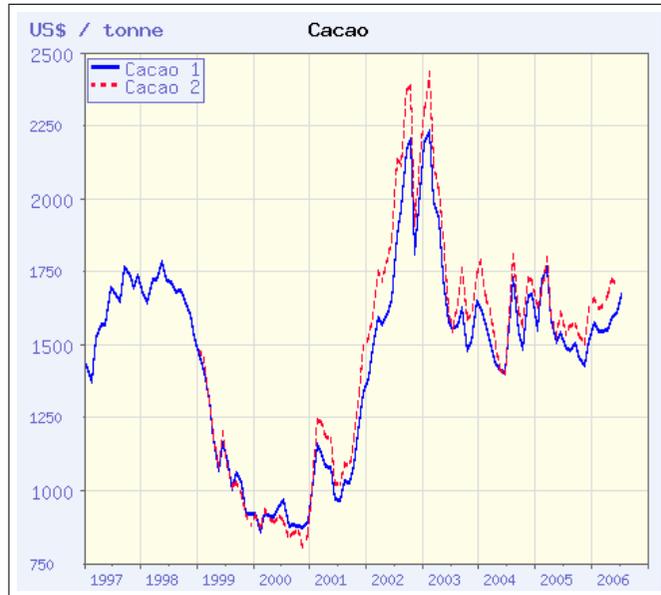
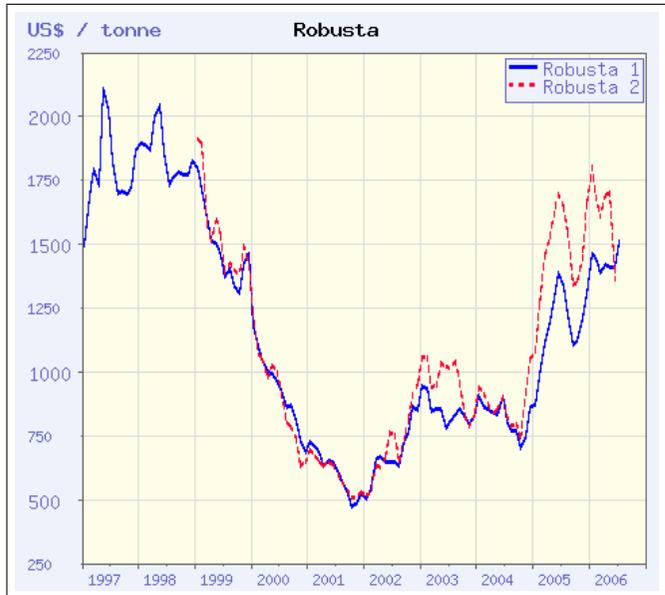
Matières premières - En Francs CFA

		2005						2006											
		Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Principales																			
Coton 1	Milliers de CFA / tonne	660.5	636.1	648.8	701.0	697.4	690.0	705.2	736.3	705.7	674.1	627.7	626	631					
Coton 2	Milliers de CFA / tonne	648.5	628.1	649.3	715.2	703.0	693.8	711.7	734.1	686.0	673.1	622.6							
Or	Milliers de CFA / g	8.16	8.24	8.61	9.05	9.36	9.95	10.52	10.76	10.72	11.52	12.24	11.0	11.5					
Pétrole 1	Milliers de CFA / baril	30.72	33.03	33.17	31.77	30.64	31.22	33.85	32.80	33.25	36.34	35.28	35.4	37.5					
Pétrole 2	Milliers de CFA / baril	31.38	34.20	33.71	31.95	30.91	31.40	34.46	32.93	33.97	37.66	36.06	35.6	38.4					
Alimentaires																			
Riz	Milliers de CFA / tonne	113.0	113.6	115.4	118.7	116.6	114.4	114.4	118.3	117.3	115.9	111.8	112						
Maïs	Milliers de CFA / tonne	58.58	54.27	51.60	55.64	53.10	56.49	55.67	58.85	57.47	57.58	56.81	56.6						
Sucre 1	Milliers de CFA / tonne	115.8	116.8	121.7	133.9	139.7	162.3	188.2	218.5	207.4	206.3	190.5	176						
Sucre 2	Milliers de CFA / tonne	348.8	349.9	353.9	352.1	353.2	353.1	350.0	351.2	347.9	345.3	351.2	347						
Bœuf	Milliers de CFA / tonne	1475	1412	1419	1402	1436	1406	1358	1387	1335	1327	1276	1270						
Banane 1	Milliers de CFA / tonne	494.6	535.1	607.4	580.8	606.7	562.7	498.2	533.3	526.1	492.2	516.1	469						
Banane 2	Milliers de CFA / tonne	465.7	381.8	496.9	477.2	473.6	542.8	463.1	343.5	460.8	424.7	376							
Crevettes	Milliers de CFA / kg	11.59	10.78	10.88	11.29	11.81	11.62	11.46	11.45	12.39	12.02	11.47							
Poisson	Milliers de CFA / kg	2.39	2.32	2.24	2.23	2.18	2.29	2.18	2.20	2.52	2.91	2.92							
Tourteaux de poisson	Milliers de CFA / tonne	358	419	419	446	458	473	493	499	495	491	499							
Oléagineux																			
Huiles d'arachide 1	Milliers de CFA / tonne	572.2	545.9	536.4	536.2	534.3	524.0	504.1	506.1	492.3	480.6	458.2	465						
Huiles d'arachide 2	Milliers de CFA / tonne	719.9	694.2	656.8	645.9	623.4	624.1	611.4	606.1	594.9	597.2	591							
Palmiste	Milliers de CFA / tonne	333.5	297.8	308.9	338.0	341.8	326.4	328.5	342.3	323.1	307.9	287.7	277						
Huile de palme	Milliers de CFA / tonne	227.3	217.2	225.4	230.4	247.1	237.4	229.8	244.5	240.1	234.7	226.0	226						
Sésame	Milliers de CFA / tonne	336.2	335.1	351.2	365.3	377.9	351.9	343.6	361.0	362.4	355.5	354							



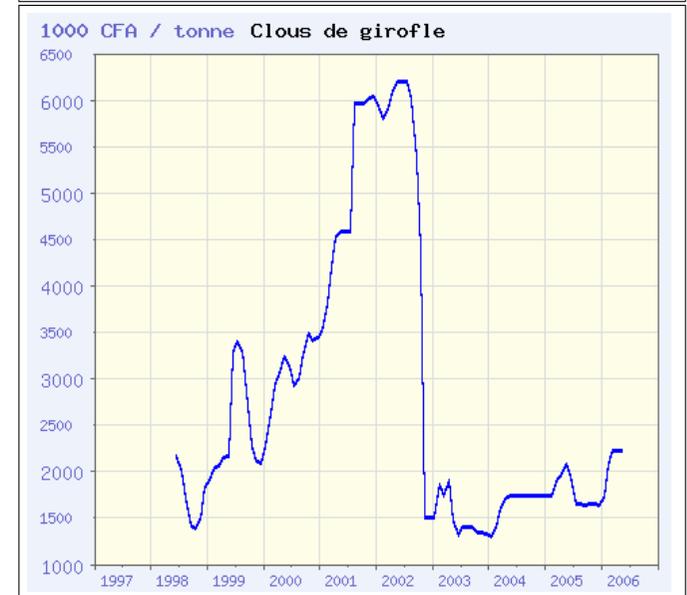
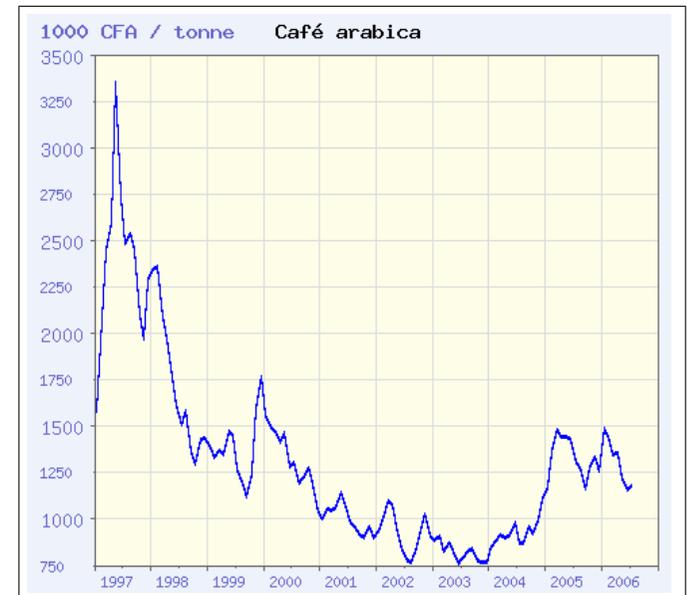
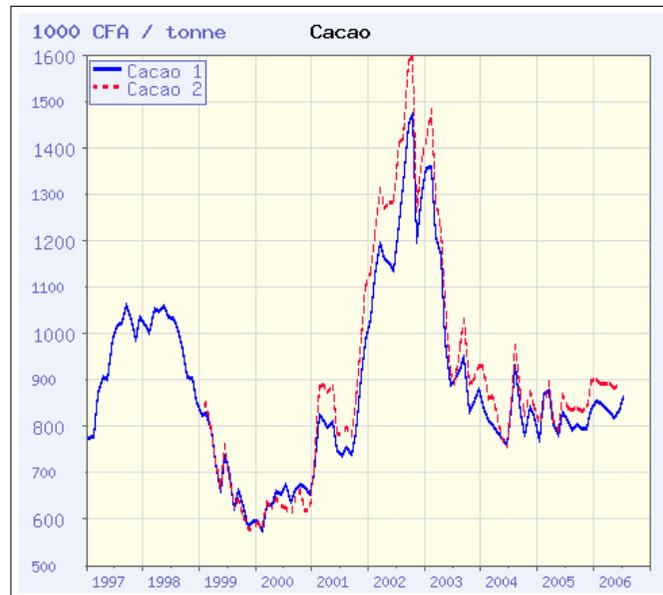
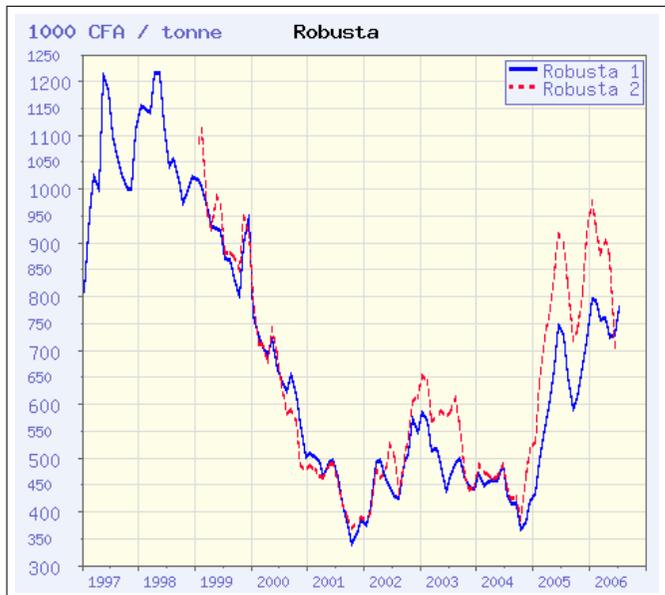
Matières premières (suite) - En Dollars des États Unis

		2005						2006												
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	
Boissons																				
Café robusta 1 (1)	US\$ / tonne	1336	1226	1104	1121	1207	1301	1465	1443	1387	1421	1411	1410	1510						
Café robusta 2 (2)	US\$ / tonne	1646	1543	1342	1352	1453	1656	1804	1689	1609	1691	1702	1360							
Café arabica	US\$ / tonne	2392	2391	2174	2339	2393	2272	2742	2613	2474	2529	2370	2230	2280						
Cacao 1 (3)	US\$ / tonne	1488	1482	1504	1454	1429	1511	1576	1546	1545	1552	1594	1610	1670						
Cacao 2 (4)	US\$ / tonne	1538	1566	1567	1527	1504	1623	1660	1624	1632	1669	1721	1710							
Thé (5)	US\$ / tonne	2014	2118	2244	2116	1948	2019	2250	2789	2597	2305	2383								
Végétaux																				
Bois dur grume 1 (6)	US\$ / m3	205.5	211.0	216.8	211.3	205.5	210.5	221.0	222.5	225.2	229.4	244.2	238.5							
Bois dur grume 2 (7)	US\$ / m3	188.6	190.5	189.9	186.2	182.7	183.8	187.6	185.0	186.3	190.2	198								
Bois dur scié 1 (8)	US\$ / m3	541.3	553.1	545.3	534.6	524.4	527.6	587.0	579.0	582.9	588.5	643.2	621.6							
Bois dur scié 2 (9)	US\$ / m3	511.5	522.4	520.8	510.6	500.9	503.9	514.3	507.4	510.8	521.5	542								
Caoutchouc (10)	US\$ / tonne	1702	1618	1706	1719	1621	1704	1893	2080	2095	2173	2466	2731							
Minéraux																				
Phosphate (11)	US\$ / tonne	42.0	42.0	42.0	42.0	42.0	42.0	42.0	42.0	43.0	43.0	43.0	44.5							
Fer (12)	US\$ / tonne	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	77.4	77.4	77.4	77.4	77.4	77.4							
Aluminium (13)	US\$ / tonne	1779	1868	1840	1929	2051	2247	2378	2455	2429	2621	2861	2477	2510						
Uranium 1 (14)	US\$ / kg	64.56	65.38	67.10	72.22	74.00	78.35	81.04	83.11	87.70	90.63	93.23								
Uranium 2 (15)	US\$ / kg	76.49	78.30	81.02	86.21	89.45	93.99	97.23	99.82	105.01	107.60	111.49								
Divers																				
Clous de girofle (16)	US\$ / tonne	3033	3093	3064	3034	2959	2952	3193	3794	4064	4172	4340								
Vanille (17)	US\$ / kg	269.3	86.1	79.7	60.1	53.0	51.6	43.8	56.7	72.1	73.6	75								
Amande de karité (18)	US\$ / tonne	275	281	280	275															
Beurre de karité (19)	US\$ / tonne	3853	3935	3923	3846															



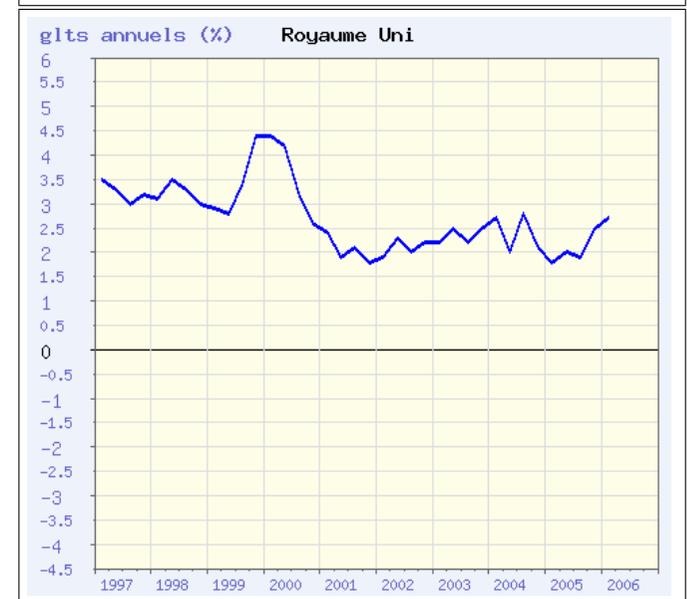
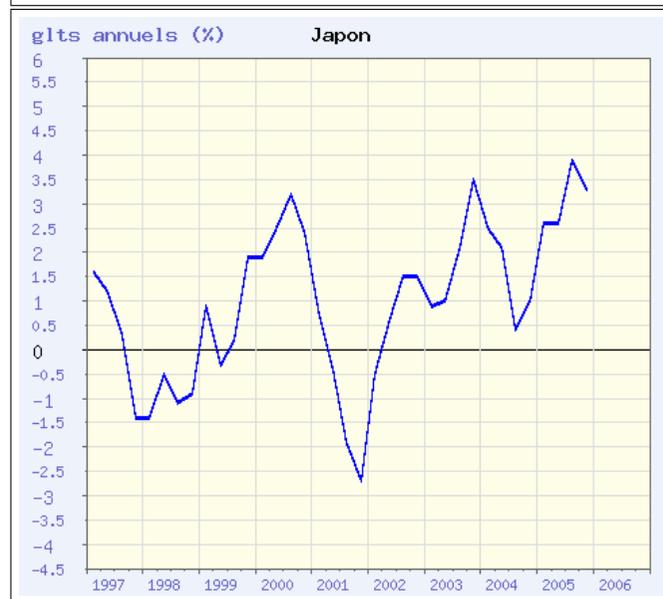
Matières premières (suite) - En Francs CFA

		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Boissons																			
Café robusta 1	Milliers de CFA / tonne	728.1	654.2	591.0	612.1	671.8	719.8	794.1	792.9	757.0	759.7	724.8	730	781					
Café robusta 2	Milliers de CFA / tonne	897.0	823.4	718.4	738.2	808.8	916.3	977.8	928.1	878.1	904.0	874.3	704						
Café arabica	Milliers de CFA / tonne	1304	1276	1164	1277	1332	1257	1486	1436	1350	1352	1217	1154	1179					
Cacao 1	Milliers de CFA / tonne	811	791	805	794	795	836	854	850	843	830	819	833	863					
Cacao 2	Milliers de CFA / tonne	838	836	839	834	837	898	900	892	891	892	884	885						
Thé	Milliers de CFA / tonne	1098	1130	1201	1155	1084	1117	1220	1533	1417	1232	1224							
Végétaux																			
Bois dur grume 1	Milliers de CFA / m3	112.0	112.6	116.1	115.4	114.4	116.5	119.8	122.3	122.9	122.6	125.4	123						
Bois dur grume 2	Milliers de CFA / m3	102.8	101.7	101.7	101.7	101.7	101.7	101.7	101.7	101.7	101.7	101.7	102						
Bois dur scié 1	Milliers de CFA / m3	295.0	295.1	291.9	291.9	291.9	291.9	318.2	318.2	318.1	314.6	330.4	322						
Bois dur scié 2	Milliers de CFA / m3	278.8	278.8	278.8	278.8	278.8	278.8	278.8	278.8	278.8	278.8	278							
Caoutchouc	Milliers de CFA / tonne	927.5	863.4	913.2	938.5	902.3	942.8	1026.0	1142.9	1143.4	1161.7	1266.7	1413						
Minéraux																			
Phosphate	Milliers de CFA / tonne	22.89	22.41	22.48	22.93	23.38	23.24	22.76	23.08	23.47	22.99	22.09	23.0						
Fer	Milliers de CFA / tonne	35.42	34.69	34.79	35.49	36.18	35.96	41.95	42.53	42.24	41.38	39.76	40.1						
Aluminium	Milliers de CFA / tonne	969.5	996.8	984.9	1053.2	1141.6	1243.3	1288.9	1349.0	1325.6	1401.2	1469.6	1282	1297					
Uranium 1	Milliers de CFA / kg	35.18	34.89	35.92	39.43	41.19	43.35	43.93	45.67	47.86	48.45	47.89							
Uranium 2	Milliers de CFA / kg	41.69	41.78	43.37	47.07	49.79	52.00	52.70	54.85	57.31	57.52	57.27							
Divers																			
Clous de girofle	Milliers de CFA / tonne	1653	1650	1640	1657	1647	1633	1731	2085	2218	2230	2229							
Vanille	Milliers de CFA / kg	146.8	45.9	42.6	32.8	29.5	28.5	23.7	31.2	39.4	39.4	38							
Amande de karité	Milliers de CFA / tonne	149.9	149.9	149.9	150.1														
Beurre de karité	Milliers de CFA / tonne	2100	2100	2100	2100														



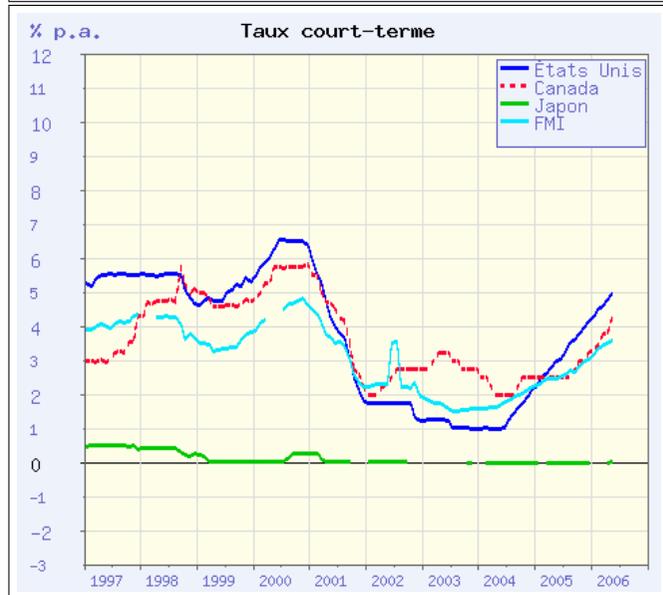
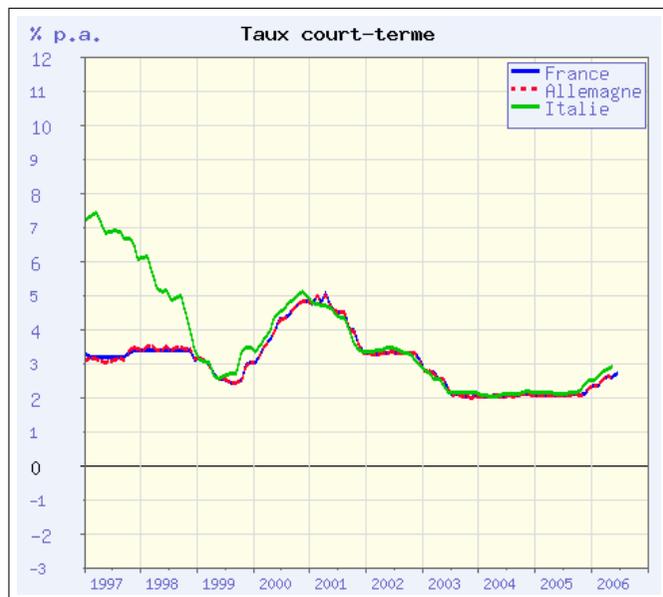
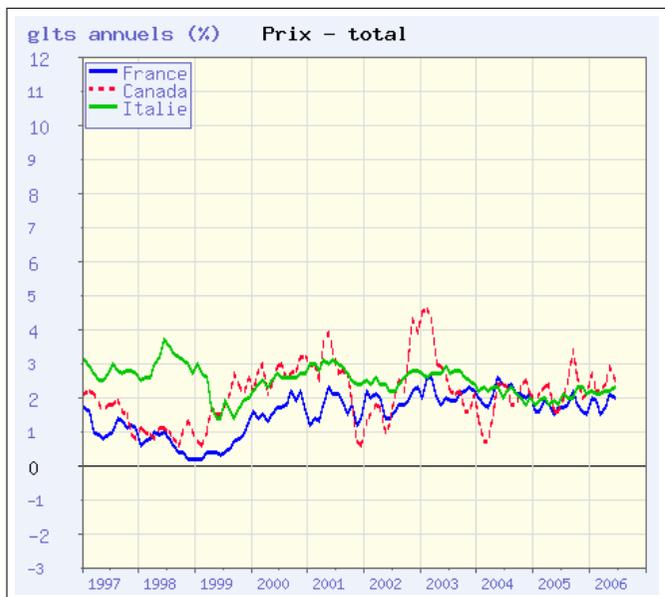
Produit intérieur brut (volume) - Glissements annuels, pays G7

		2002	2003				2004				2005				2006				2007
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
Pays G7																			
États Unis	glts annuels (%)	1.9	1.6	2.0	3.2	4.0	4.7	4.6	3.8	3.8	3.6	3.6	3.6	3.2	3.7	3.4			
France	glts annuels (%)	1.8	1.1	0.3	1.0	1.4	1.6	2.7	1.8	2.0	1.6	0.8	1.3	1.0	1.5				
Allemagne	glts annuels (%)	0.2	-0.1	-0.3	-0.5	0.2	1.3	1.6	1.2	0.5	0.6	0.9	1.6	1.6	1.4				
Japon	glts annuels (%)	1.5	1.5	0.9	1.0	2.1	3.5	2.5	2.1	0.4	1.0	2.6	2.6	3.9	3.3				
Royaume Uni	glts annuels (%)	2.0	2.2	2.2	2.5	2.2	2.5	2.7	2.0	2.8	2.1	1.8	2.0	1.9	2.5	2.7			
Italie	glts annuels (%)	0.9	0.7	0.3	0.4	0.2	0.8	1.3	1.2	0.7	-0.2	0.1	0.1	0.5	1.5				
Canada	glts annuels (%)	3.6	3.1	1.9	1.3	1.7	1.9	3.4	4.0	3.6	3.2	2.9	2.7	2.9	3.2				



Taux - Inflation, court-terme et long-terme, pays G7

		2005						2006														
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc			
Prix - total																						
États Unis	glts annuels (%)	3.8	4.3	5.2	4.9	3.7	3.3	4.1	3.6	3.3	3.5	4.2	4.2	0.8								
France	glts annuels (%)	1.7	1.8	2.2	1.8	1.6	1.5	2.0	1.9	1.5	1.7	2.1	2.0									
Allemagne	glts annuels (%)	2.0	1.9	2.5	2.3	2.3	2.1	2.1	2.1	1.8	2.0	1.9	1.9									
Japon	glts annuels (%)	-0.3	-0.4	-0.3	-0.7	-0.8	-0.1	0.5	0.4	0.3	0.4	0.6	1.0									
Royaume Uni	glts annuels (%)	2.9	2.7	2.6	2.4	2.4	2.2	2.3	2.4	2.3	2.6	2.9	2.5									
Italie	glts annuels (%)	2.1	2.0	2.0	2.3	2.3	2.1	2.2	2.1	2.1	2.2	2.2	2.3									
Canada	glts annuels (%)	2.0	2.5	3.4	2.6	2.0	2.1	2.7	2.2	2.2	2.4	2.9	2.5									
Taux à court terme																						
États Unis	% p.a.	3.26	3.50	3.62	3.78	4.00	4.16	4.29	4.49	4.59	4.79	4.94	2.69									
France	% p.a.	2.07	2.06	2.09	2.07	2.09	2.28	2.33	2.35	2.52	2.63	2.57										
Allemagne	% p.a.	2.07	2.08	2.09	2.07	2.08	2.28	2.33	2.35	2.52	2.63	2.57										
Japon	% p.a.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.02										
Royaume Uni	% p.a.	4.65	4.70	4.40	4.42	4.60	4.80	4.60	4.48	4.70	4.42											
Italie	% p.a.	2.12	2.13	2.14	2.19	2.38	2.50	2.52	2.61	2.73	2.81	2.89										
Canada	% p.a.	2.49	2.49	2.74	2.99	2.99	3.24	3.30	3.48	3.73	3.82	4.21										
FMI	% p.a.	2.59	2.69	2.68	2.81	2.98	3.01	3.20	3.36	3.44	3.49	3.57										
Taux à long terme																						
États Unis	% p.a.	4.18	4.26	4.20	4.46	4.54	4.47	4.42	4.57	4.72	4.99	5.11										
France	% p.a.	3.28	3.34	3.17	3.35	3.54	3.43	3.40	3.56	3.72												
Allemagne	% p.a.	3.01	3.04	2.91	3.12	3.33	3.26	3.26	3.40	3.59	3.84	3.89										
Japon	% p.a.	1.31	1.34	1.48	1.55	1.45	1.47	1.56	1.58	1.77	1.92	1.81										
Royaume Uni	% p.a.	4.33	4.34	4.26	4.36	4.25	4.14	3.81	3.96	4.15	4.32											
Italie	% p.a.	3.44	3.45	3.29	3.44	3.66	3.55	3.54	3.70	3.92	4.22	4.28										
Canada	% p.a.	4.31	4.11	4.21	4.38	4.20	4.04	4.22	4.17	4.26	4.59	4.51										



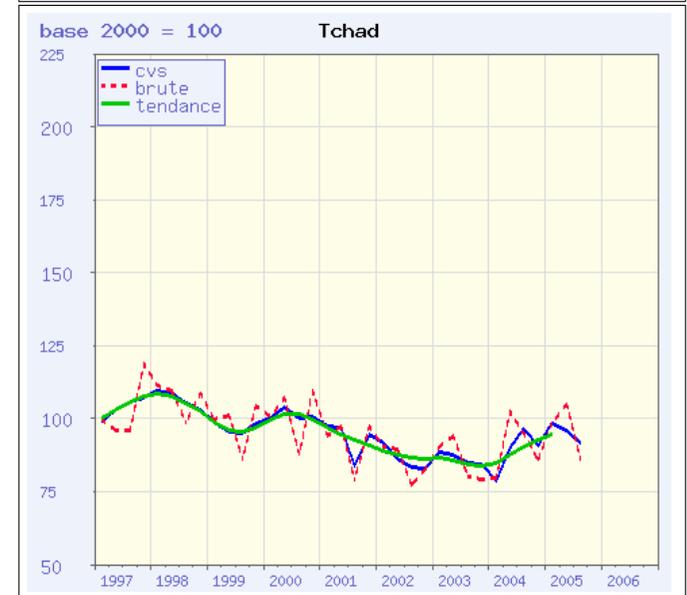
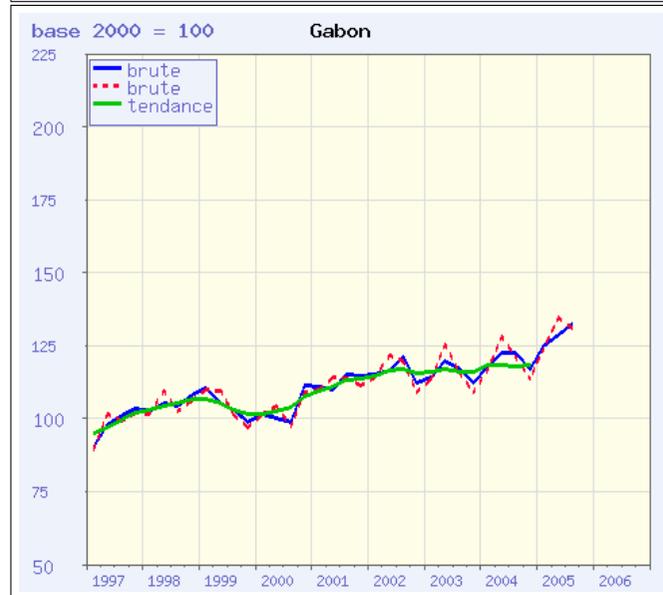
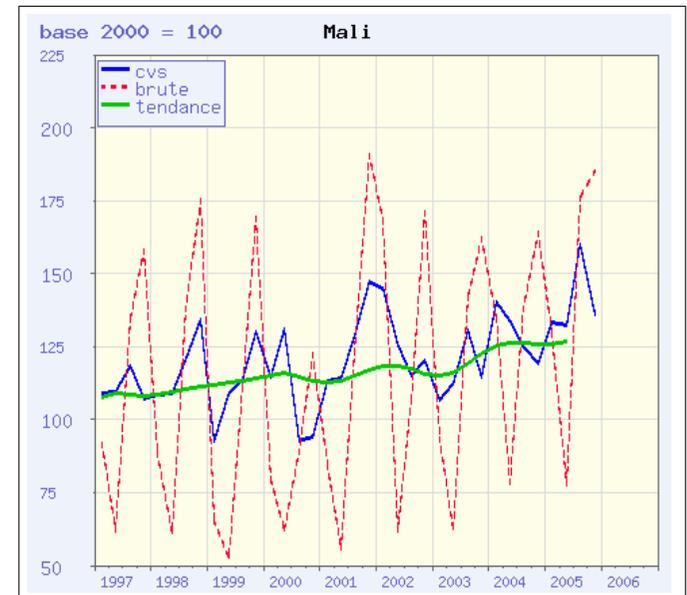
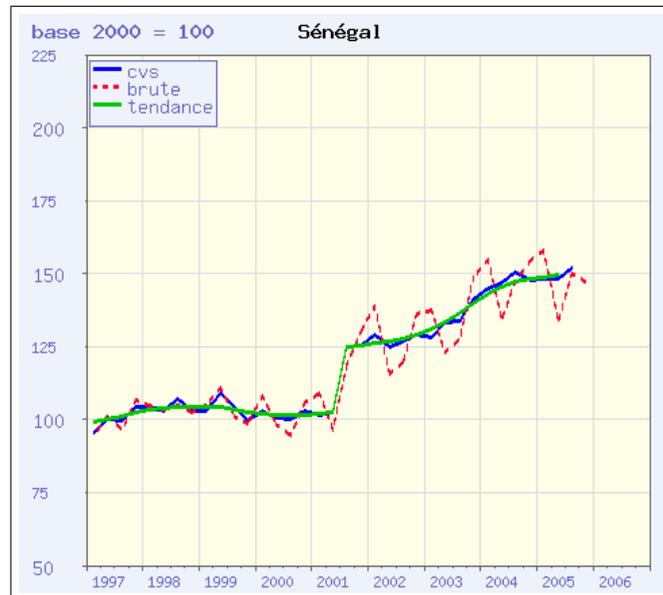
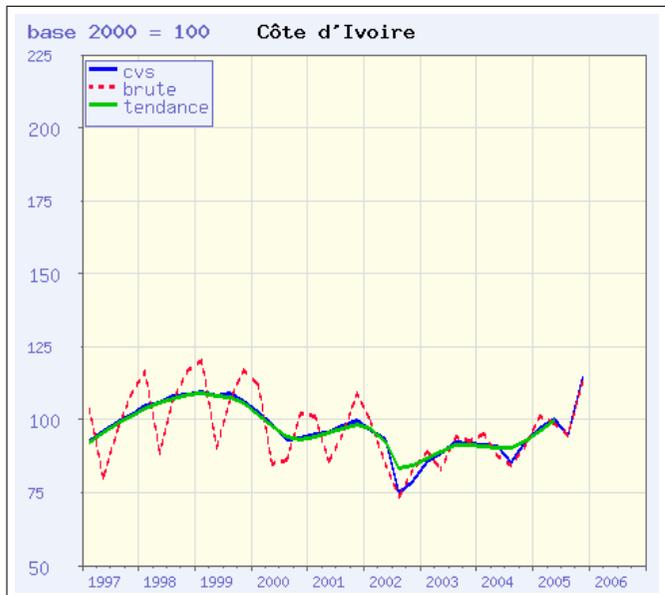
PRODUCTION INDUSTRIELLE

Indice total - Séries brutes et corrigées des variations saisonnières (base 2000=100)

		2002	2003				2004				2005				2006				2007	
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	
Pays UEMOA																				
Bénin	brut	139.4	146.6	146.1	134.9	135.4	134.0	144.7	132.5	138.3	134.9	147.8	141.2	133.0	145.1					
	cvs	139.1	145.2	140.8	140.6	135.8	134.7	138.5	137.0	138.5	137.2	141.5	145.1	132.8						
	tendance	140.3	142.6	141.9	139.5	136.8	136.0	137.1	137.7	137.8	138.6	141.3	144.4							
Burkina Faso (1)	brut	119.5	171.5	108.2																
	cvs	89.8	132.3	72.4																
	tendance	110.6	112.8	114.6																
Côte d'Ivoire	brut	73.7	82.4	88.8	82.9	94.0	92.6	94.9	87.4	84.1	91.1	101.1	98.7	94.5	112.6					
	cvs	75.0	78.9	85.8	88.5	92.2	91.6	91.1	91.0	85.3	92.8	96.7	100.0	94.7	114.4					
	tendance	83.4	84.4	86.7	88.8	91.1	91.1	90.9	90.6	90.5	92.5	95.9	99.5							
Mali	brut	106.7	171.1	93.8	62.4	142.1	162.3	134.6	78.3	138.3	163.9	129.6	78.0	176.4	185.0					
	cvs	115.2	120.2	106.6	112.5	130.3	114.7	140.1	133.6	124.9	119.1	133.3	132.4	159.9	136.2					
	tendance	117.3	115.8	115.0	116.1	119.1	122.5	125.4	126.5	126.1	125.7	125.7	126.7							
Sénégal	brut	120.0	136.3	137.4	123.1	127.6	148.6	154.7	134.4	147.5	154.2	157.9	133.6	150.0	146.7					
	cvs	126.7	129.3	128.2	133.4	133.7	141.3	145.0	147.0	150.4	147.6	148.4	148.3	151.8						
	tendance	127.7	129.1	131.0	133.4	136.4	139.8	142.9	145.4	147.1	148.1	148.8	149.8							
Togo	brut	142.5	129.8	143.0	149.0	155.0	152.0	156.0	142.0	149.0	143.0	149.0	140.0	140.0						
	cvs	137.6	133.8	139.5	153.8	149.6	156.6	152.2	146.6	143.8										
	tendance	129.3	136.3	142.4	148.7	153.2	154.2	151.8	147.5	144.0										
Pays CEMAC																				
Cameroun	brut	98.8	118.5	107.9	89.8	109.6	129.2	102.6	99.3	117.4	128.0	115.8	101.9							
	cvs	101.2	103.0	108.3	105.7	110.4	112.4	105.6	115.4	117.2	112.7	118.6	118.2							
	tendance	103.7	105.1	106.8	108.5	110.1	111.9	113.2	113.3	111.8										
Gabon	brut	119.6	109.1	113.7	125.3	115.7	109.0	117.1	128.1	121.1	113.8	124.1	134.7	130.8						
	cvs	121.0	112.2	114.4	120.0	117.0	112.2	117.8	122.5	122.5	117.2	124.9	128.8	132.4						
	tendance	117.1	115.8	116.1	117.0	116.2	116.2	118.3	118.6	117.7	118.2									
Tchad	brut	77.4	82.6	90.5	94.0	80.2	79.2	79.5	102.6	94.9	85.7	98.5	104.9	86.0						
	cvs	83.4	83.1	88.7	87.6	84.6	84.5	78.8	90.1	96.3	90.9	98.3	96.1	91.8						
	tendance	86.7	86.3	86.6	85.8	84.3	83.7	84.6	87.4	90.6	92.9	94.4								

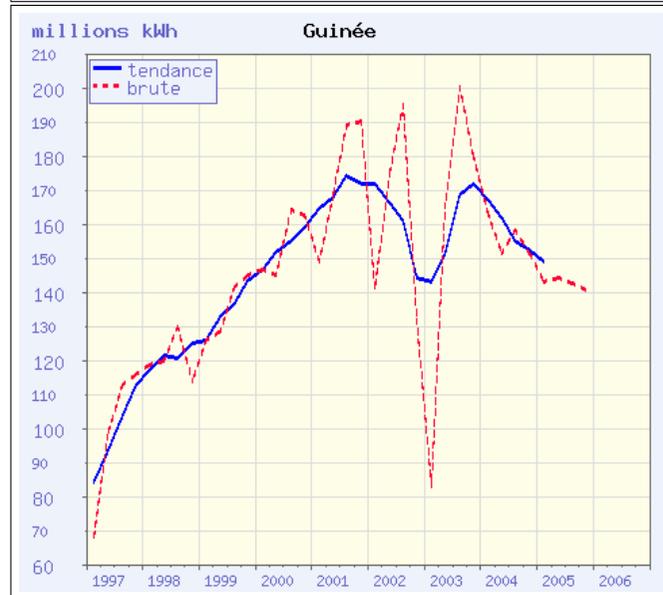
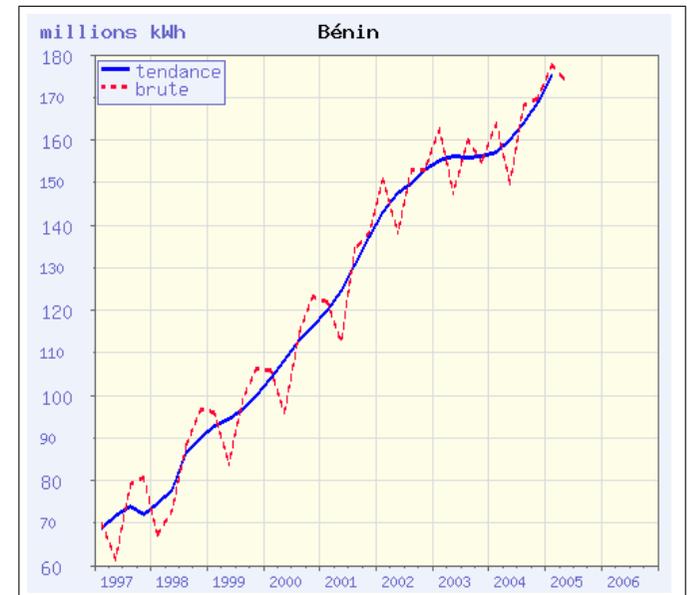
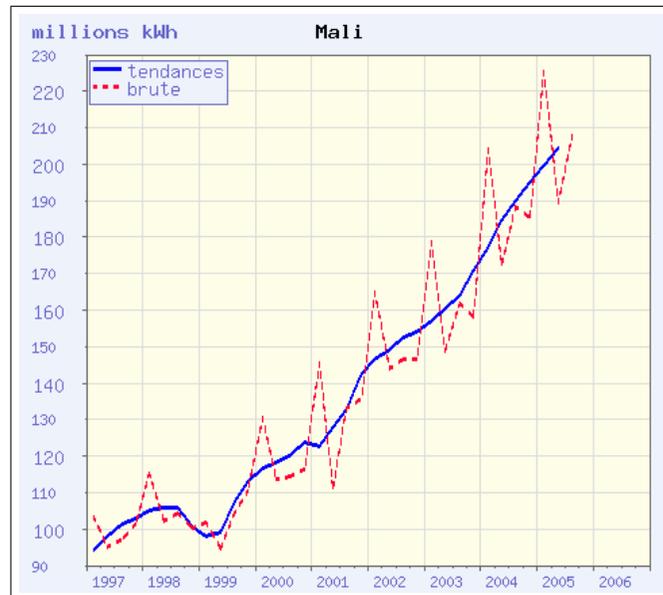
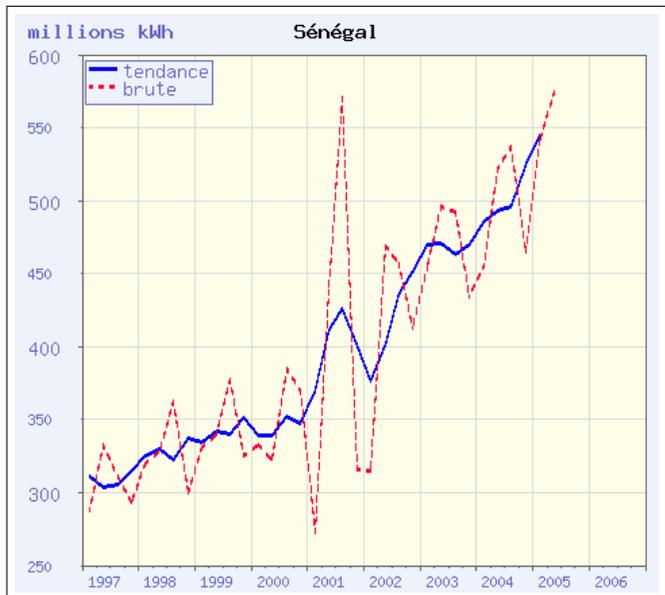
REMARQUES :

Les données exprimées dans une base commune (2000=100) sont recalculées par la Direction Générale d'Afristat à partir des données officielles fournies par les INS. Afin de faciliter la comparaison entre pays, les données de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Gabon, disponibles sur une base mensuelle, sont présentées selon une périodicité trimestrielle.



Production d'électricité - En volume

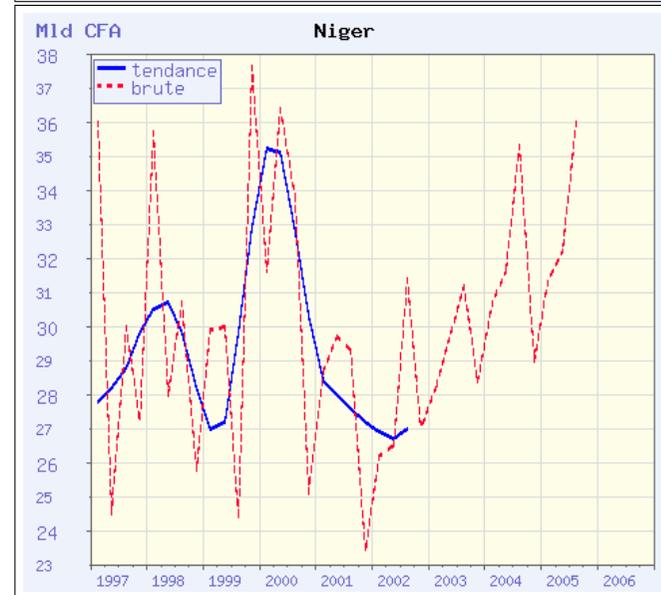
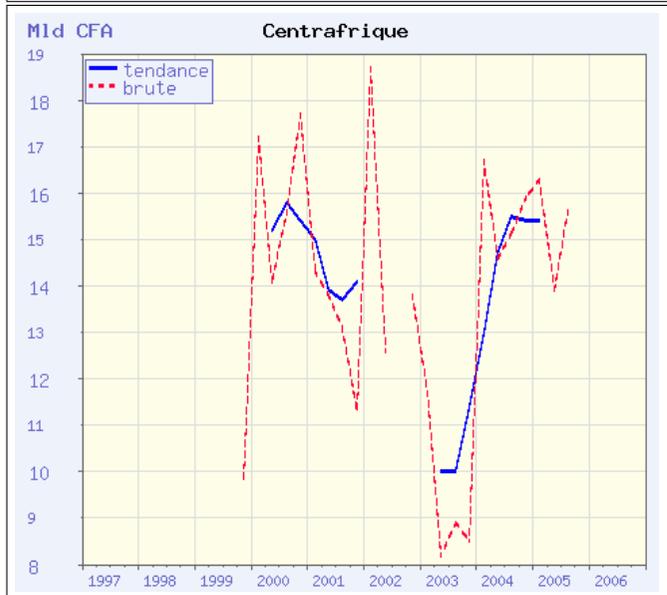
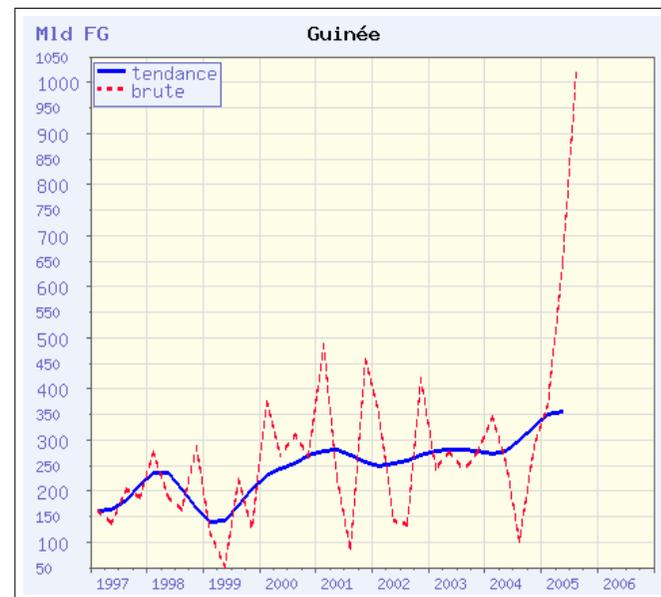
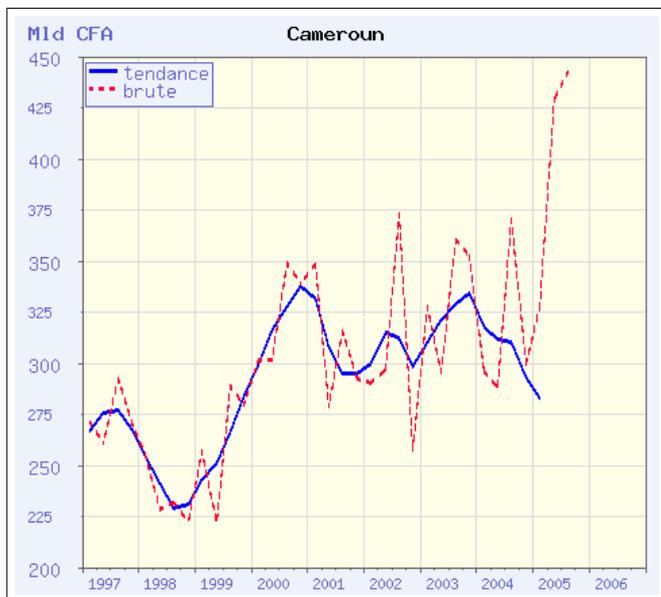
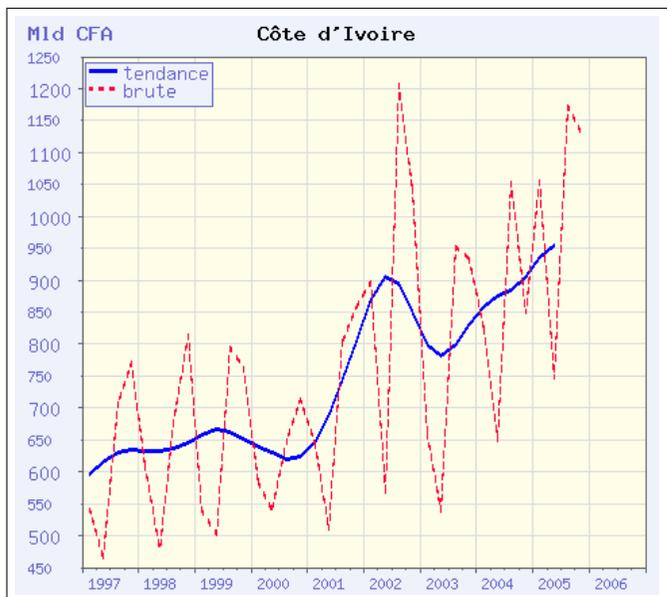
		2002	2003				2004				2005				2006				2007	
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	
Pays UEMOA																				
Bénin	Millions de kWh	153.0	152.8	162.6	147.5	160.1	155.0	163.8	149.8	168.0	169.8	177.7	173.8							
	cvs	149.7	152.5	156.4	156.3	156.3	154.4	158.3	158.4	163.8	169.8	173.0	181.9							
	tendance	149.9	152.9	155.1	156.3	155.7	156.3	157.0	160.1	164.0	168.8	174.9								
Burkina Faso	Millions de kWh	90.4	95.3	129.7																
	cvs	100.2	91.7	114.0																
	tendance	97.1	102.0																	
Mali	Millions de kWh	146.5	146.6	178.6	148.9	162.0	158.0	203.9	172.3	188.2	185.3	225.3	189.4	207.8						
	cvs	150.9	155.3	156.5	158.8	165.4	168.4	179.1	184.2	190.3	195.6	199.8	203.4	209.7						
	tendance	152.4	154.2	156.9	160.2	164.2	171.0	177.2	184.5	190.0	195.2	199.6	204.3							
Sénégal	Millions de kWh	457.0	412.6	455.0	496.0	491.9	434.0	456.0	522.0	537.4	464.9	541.0	574.0							
	cvs	416.4	445.2	490.7	473.0	448.3	468.3	491.8	497.8	489.7	501.7	583.4	547.3							
	tendance	436.3	450.8	469.6	470.7	463.2	469.4	485.9	493.1	496.4	524.9	544.1								
Pays CEMAC																				
Cameroun	Millions de kWh	975.1	902.2	838.3	873.1	1069.3	991.9	881.7	986.7	1060.0	941.6	1018.3	1008.0							
	cvs	896.6	899.2	914.0	905.6	969.3	961.1	966.7	969.7	1004.0	975.0	1015.7	987.9							
	tendance	886.2	903.3	906.3	929.6	945.3	965.7	965.8	980.1	982.9	998.2	992.8								
Centrafrique	Millions de kWh	28.5	29.1	29.8	30.3	31.2	31.5	31.0												
	cvs	29.6	29.5	29.9	30.1	31.0	31.0	31.3												
	tendance	29.7	29.6	29.8	30.3	30.7	31.1													
Guinée Équatoriale	Millions de kWh		13.7	17.2	17.6	20.6	19.9	20.0	21.1	22.4										
	tendance			16.2	18.5	19.4	20.2	20.3	21.2											
Tchad	Millions de kWh	18.5	23.8	25.6	19.7	17.1	17.6	19.2	24.8	21.1	25.3	51.9	28.3							
	cvs	22.6	24.5	23.1	18.5	20.1	18.0	18.0	22.5	24.1	25.6	50.0	25.6							
	tendance	25.6	23.4	22.0	20.5	18.8	18.7	19.5	21.5	24.1	33.2	33.7								
Autres pays																				
Guinée	Millions de kWh	195.1	131.8	83.1	166.0	200.4	180.0	163.1	151.4	158.1	151.2	143.2	144.2	142.5	140.4					
	cvs	164.6	149.4	118.2	160.8	174.0	171.2	170.7	158.4	156.4	147.2	146.5	150.4	142.3	136.6					
	tendance	160.9	144.1	142.8	151.0	168.7	172.0	166.8	161.9	155.1	152.1	149.0								
Mauritanie	Millions de kWh	72.6	68.1	77.6	85.6	80.7	75.1	83.3	87.6	82.8	81.6	97.6	99.2							
	cvs	73.2	73.7	76.3	80.5	81.5	80.6	81.7	82.5	83.7	88.4	95.5	93.6							
	tendance	72.8	74.4	76.9	79.4	80.9	81.2	81.6	82.6	84.9	89.2	92.5								



COMMERCE EXTÉRIEUR

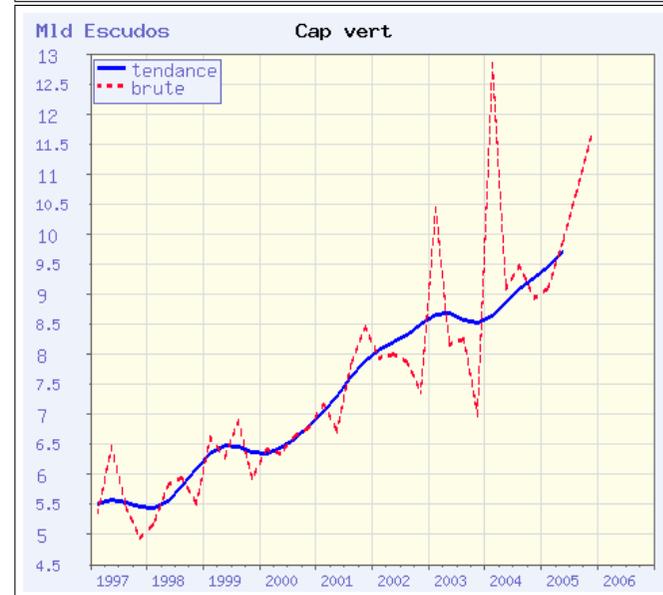
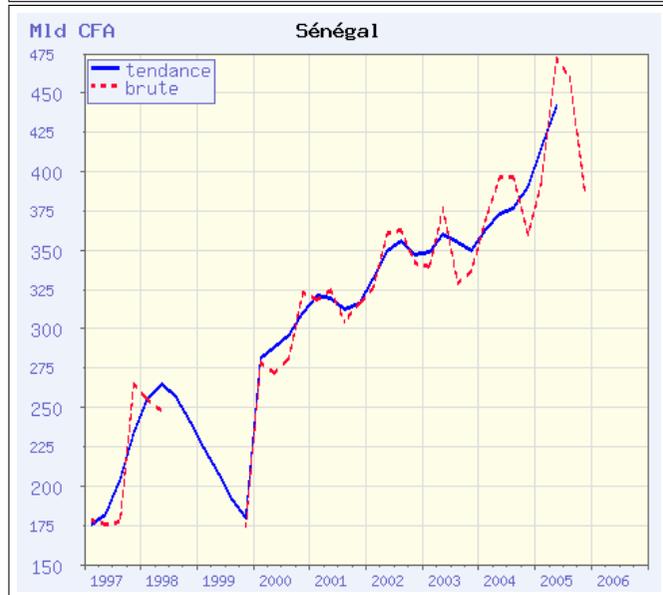
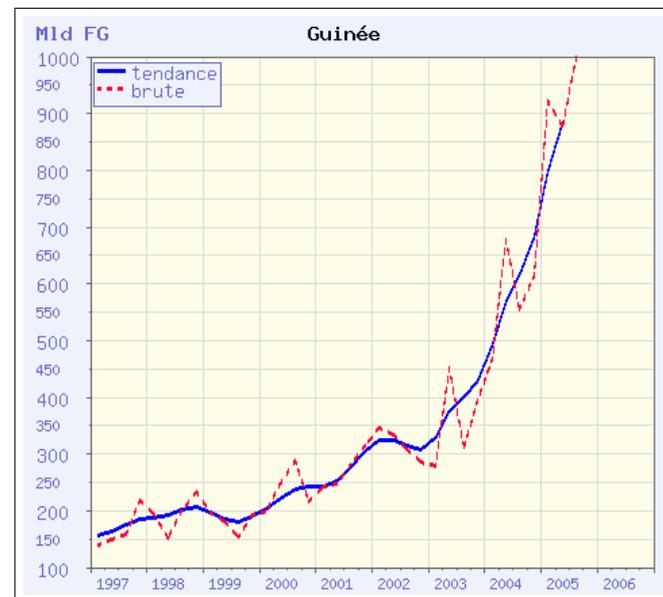
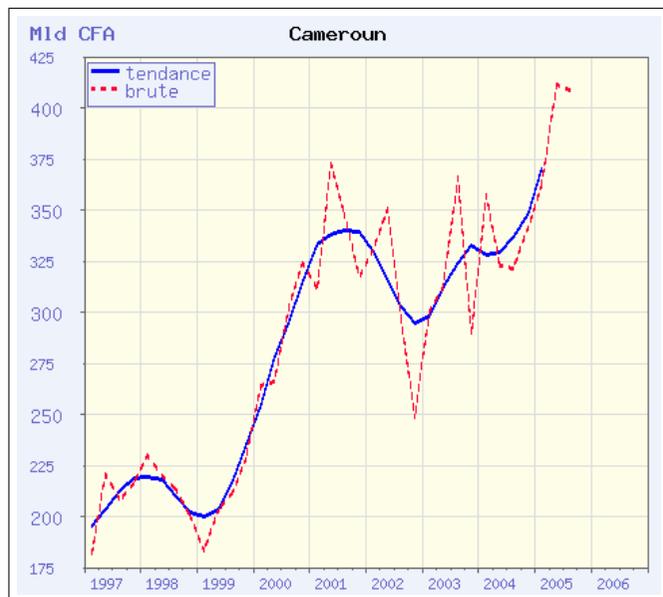
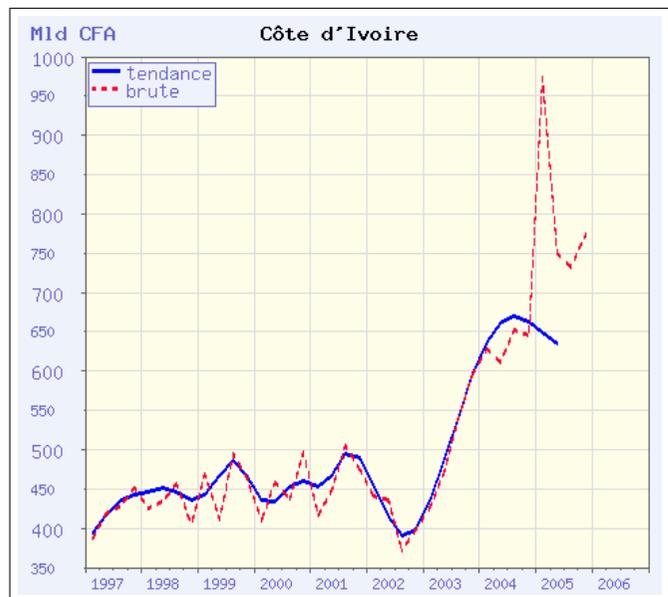
Exportations - Séries brutes et corrigées des variations saisonnières

		2002	2003				2004				2005				2006				2007	
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	
Pays UEMOA																				
Bénin	Milliards de CFA (brute)	39.0	40.8	52.6	35.3	29.0	58.5	55.2	26.9	18.2	20.4	49.9	42.1	42.4	44.3					
	Milliards de CFA (cvs)	44.9	43.9	39.3	34.7	52.4	55.9	41.6	34.2	23.8	24.5	36.0	40.2	60.7	35.6					
Burkina Faso	Milliards de CFA (tendance)	38.2	38.6	38.9	39.2	39.6	39.9	40.0	40.2	40.4	40.8	41.1	41.6							
	Milliards de CFA (brute)	23.7	43.2	37.7	20.9															
Côte d'Ivoire	Milliards de CFA (cvs)	36.8	25.8	32.4	37.3															
	Milliards de CFA (tendance)	38.6	35.6	33.6	34.3															
Mali	Milliards de CFA (brute)	1205.4	1042.2	657.0	539.3	951.9	932.3	823.2	649.4	1052.8	849.7	1054.2	748.5	1173.0	1124.4					
	Milliards de CFA (cvs)	1049.6	916.3	693.5	748.7	831.9	817.3	851.2	883.1	906.0	735.3	1071.9	1004.4	1003.3	983.0					
Niger	Milliards de CFA (tendance)	894.9	849.3	797.8	781.1	799.2	830.6	858.8	874.7	884.3	905.1	934.9	954.2							
	Milliards de CFA (brute)	157.8	106.8	212.6	132.7	125.3	110.4													
Sénégal	tendance	150.9	158.3	148.4	144.8															
	Milliards de CFA (brute)	31.4	27.0	28.2	29.6	31.2	28.4	30.7	31.6	35.3	29.0	31.3	32.2	36.0						
Togo	Milliards de CFA (cvs)	28.2	28.6	28.7	30.1	29.6	29.1	30.9	31.8	34.6										
	Milliards de CFA (tendance)	27.0																		
Sénégal	Milliards de CFA (brute)	165.5	150.9	168.9	161.5	186.6	163.9	178.0	170.4	162.2	164.6	175.1	193.6	197.7	195.3					
	tendance	161.3	162.4	164.3	168.6	171.4	173.6	171.7	168.7	168.4	171.0	178.3								
Togo	Milliards de CFA (brute)	52.0	54.8	86.1	46.7	54.9	56.7	45.0	52.2	40.0	43.0	44.0	54.0	48.5	50.4					
	Milliards de CFA (cvs)	48.4	50.7	91.7	49.9	50.8	50.5	47.0	45.2	42.7	42.0	42.6	54.6	53.4	48.2					
Togo	Milliards de CFA (tendance)	48.0	50.1	51.3	51.5	51.0	49.8	48.1	46.3	44.8	43.7	43.0								
Pays CEMAC																				
Cameroun	Milliards de CFA (brute)	373.2	257.7	327.9	295.7	360.5	352.2	295.5	288.1	370.3	299.4	327.9	429.8	442.1						
	Milliards de CFA (cvs)	334.9	266.9	331.0	318.8	319.5	363.9	301.3	311.1	325.6	309.1	336.3	464.2	387.5						
Centrafrique	Milliards de CFA (tendance)	312.2	298.5	310.4	321.2	328.8	334.5	317.9	311.9	310.6	293.0	282.7								
	Milliards de CFA (brute)		13.8	11.7	8.2	8.9	8.5	16.7	14.6	15.1	15.9	16.3	13.9	15.6						
Centrafrique	tendance				10.0	10.0	11.4	13.0	14.7	15.5	15.4	15.4								
Autres pays																				
Guinée	Milliards de FG (brute)	132.8	419.3	244.5	274.8	242.0	276.0	344.8	257.4	100.7	287.6	369.2	642.3	1015.9						
	Milliards de FG (cvs)	244.0	319.4	196.0	261.5	338.7	261.8	304.2	331.1	217.9	313.5	332.8	421.6	1752.8						
Mauritanie	Milliards de FG (tendance)	260.2	269.2	277.0	280.7	281.7	276.7	273.3	276.9	299.5	326.7	348.8	354.6							
	Milliards d'Ouguiyas (brute)	23.2	18.5	22.3	19.7	20.2	26.2	27.8	21.2	22.4	23.3	37.6	42.6	34.9						
Cap Vert	Milliards d'Ouguiyas (cvs)	24.5	18.4	21.4	19.9	21.4	25.8	26.3	21.7	23.8	22.9	35.6	43.5	37.1						
	Milliards d'Ouguiyas (tendance)	21.2	21.2	20.5	21.1	22.8	23.6	24.1	24.0	24.9	28.8	33.0								
Cap Vert	Milliards d'Escudos (brute)	0.31	0.27	0.28	0.28	0.40	0.37	0.34	0.22	0.41	0.23	0.39	0.58	0.36	0.55					
	Milliards d'Escudos (cvs)	0.31	0.28	0.29	0.28	0.31	0.33	0.34	0.32	0.34	0.34	0.38	0.39	0.46	0.53					
Cap Vert	Milliards d'Escudos (tendance)	0.31	0.29	0.29	0.29	0.30	0.32	0.33	0.34	0.35	0.36	0.37	0.37							



Importations - Séries brutes et corrigées des variations saisonnières

		2002	2003				2004				2005				2006				2007	
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	
Pays UEMOA																				
Bénin	Milliards de CFA (brute)	130.0	120.1	114.5	128.3	152.1	121.6	106.1	116.4	125.8	115.0	107.3	106.4	120.4	111.9					
	Milliards de CFA (cvs)	122.7	122.9	118.0	129.4	143.4	124.4	109.3	117.4	118.7	117.6	110.6	107.2	113.5	114.5					
Burkina Faso	Milliards de CFA (brute)	126.1	126.1	126.4	126.9	126.3	123.9	120.8	118.3	115.9	112.6	108.4	103.4							
	Milliards de CFA (cvs)	86.7	89.3	96.2	96.6															
Côte d'Ivoire	Milliards de CFA (brute)	93.0	88.7	95.3	97.5															
	Milliards de CFA (cvs)	93.7	91.7	93.7	96.3															
Mali	Milliards de CFA (brute)	372.1	397.6	426.6	470.7	541.0	595.6	628.1	610.3	653.2	645.3	972.3	748.7	732.0	773.9					
	Milliards de CFA (cvs)	378.2	386.3	434.6	478.2	534.2	588.1	633.3	646.5	667.2	650.8	921.6	801.4	668.1	818.4					
Niger	Milliards de CFA (brute)	390.1	397.4	436.0	486.5	541.1	595.8	637.0	660.5	669.7	663.4	648.4	636.0							
	Milliards de CFA (cvs)	141.4	149.8	185.1	200.5	192.1	172.5													
Sénégal	Milliards de CFA (brute)	160.5	165.8	175.5	184.7															
	Milliards de CFA (cvs)	79.2	69.8	71.9	69.9	75.7	70.7	74.4	72.6	82.9	80.7	85.0	82.9	84.7						
Togo	Milliards de CFA (brute)	75.0	70.6	70.5	73.7	73.1	69.0	73.1	75.4	86.3	80.7	85.0	82.9	84.7						
	Milliards de CFA (cvs)	74.2																		
Togo	Milliards de CFA (brute)	362.9	342.0	339.1	376.9	329.0	337.0	370.3	396.8	396.7	360.4	393.2	471.9	460.0	387.0					
	Milliards de CFA (cvs)	359.7	345.0	339.1	373.7	355.0	337.0	370.2	375.7	370.3	386.5	393.1	445.6	482.9	363.9					
Togo	Milliards de CFA (brute)	355.6	347.2	349.2	360.4	355.2	349.8	363.3	373.0	376.6	390.2	415.5	441.9							
	Milliards de CFA (cvs)	74.0	67.1	105.3	78.5	79.4	66.5	68.1	73.0	86.3	63.4	71.8	79.8	99.4	89.6					
Togo	Milliards de CFA (brute)	71.7	71.7	102.6	78.2	76.8	71.1	66.4	72.7	83.3	67.8	70.1	79.5	95.9	95.8					
	Milliards de CFA (cvs)	69.0	69.8	70.5	71.3	72.1	72.9	73.7	74.6	75.4	76.2	77.1								
Pays CEMAC																				
Cameroun	Milliards de CFA (brute)	296.9	248.6	300.5	311.9	366.2	289.2	357.6	322.8	321.3	341.5	362.3	411.4	408.9						
	Milliards de CFA (cvs)	302.9	294.4	298.1	311.9	324.1	332.6	328.3	329.3	336.4	348.1	370.1								
Centrafrique	Milliards de CFA (brute)		12.1	18.8	11.0	16.1	20.7	24.7	14.0	24.6	25.7	22.4	22.7	27.5						
	Milliards de CFA (cvs)				15.6	17.4	18.5	19.9	21.6	22.0	22.8	24.2								
Gabon	Milliards de CFA (brute)	204.9	166.2	199.1	152.0															
	Milliards de CFA (cvs)		183.0																	
Autres pays																				
Guinée	Milliards de FG (brute)	307.3	285.6	279.3	452.0	313.1	393.6	468.3	677.0	554.8	615.5	922.9	875.3	999.5						
	Milliards de FG (cvs)	313.7	279.7	279.3	461.4	376.8	393.5	468.2	668.0	575.3	593.4	922.8	907.6	881.9						
Mauritanie	Milliards de FG (brute)	314.4	307.6	330.0	374.0	401.2	428.7	492.5	567.0	614.4	682.7	797.0	883.2							
	Milliards de FG (cvs)	32.5	27.3	22.9	26.6	25.2	34.3	30.1	35.5	48.0	50.8	41.8	124.3	139.9						
Cap Vert	Milliards d'Ouguiyas (brute)	28.6	28.4	24.5	26.8	22.1	35.9	32.9	36.6	42.5	53.3	45.7	127.9	123.9						
	Milliards d'Ouguiyas (cvs)	25.9	26.6	26.4	26.3	28.1	30.1	34.1	39.0	42.6	55.1	77.7								
Cap Vert	Milliards d'Escudos (brute)	7.87	7.36	10.43	8.17	8.26	6.98	12.84	9.09	9.48	8.93	9.08	9.85	10.68	11.61					
	Milliards d'Escudos (cvs)	8.10	8.14	9.18	8.47	8.36	7.91	12.14	8.90	9.18	9.17	9.21	9.65	10.43	11.61					
Cap Vert	Milliards d'Escudos (brute)	8.33	8.51	8.65	8.69	8.58	8.53	8.63	8.86	9.09	9.27	9.46	9.71							
	Milliards d'Escudos (cvs)																			

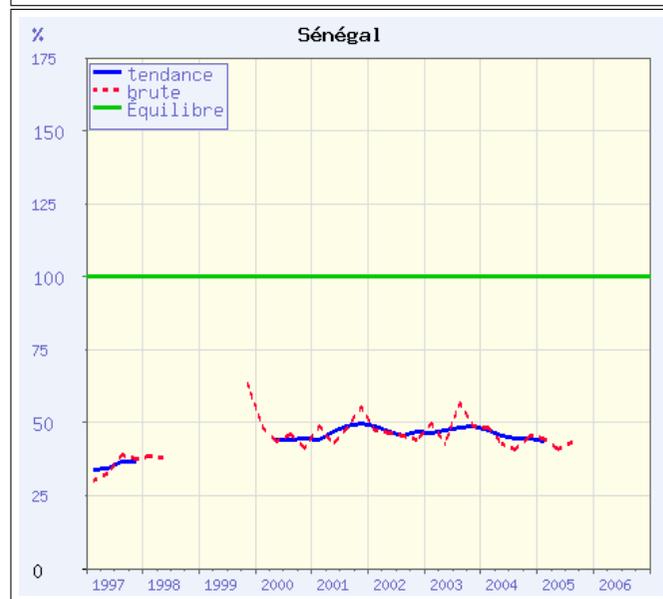
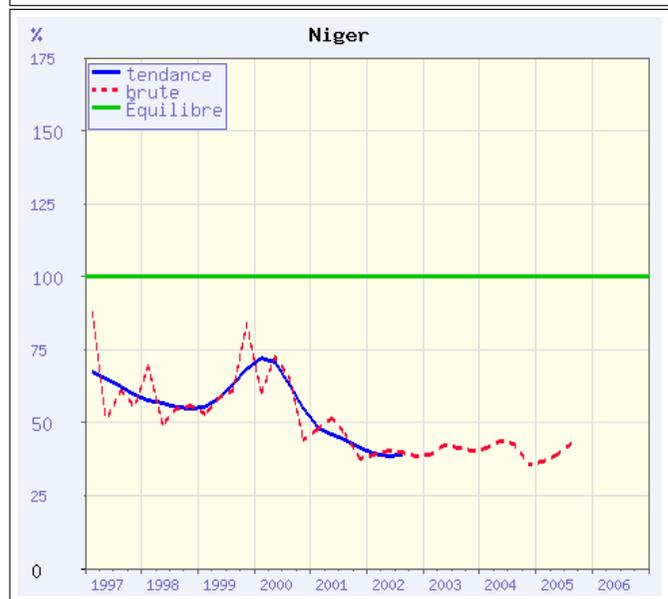
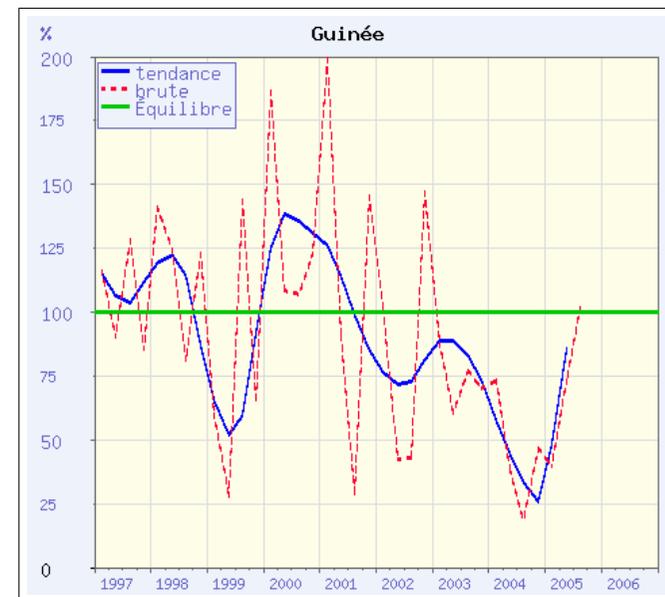
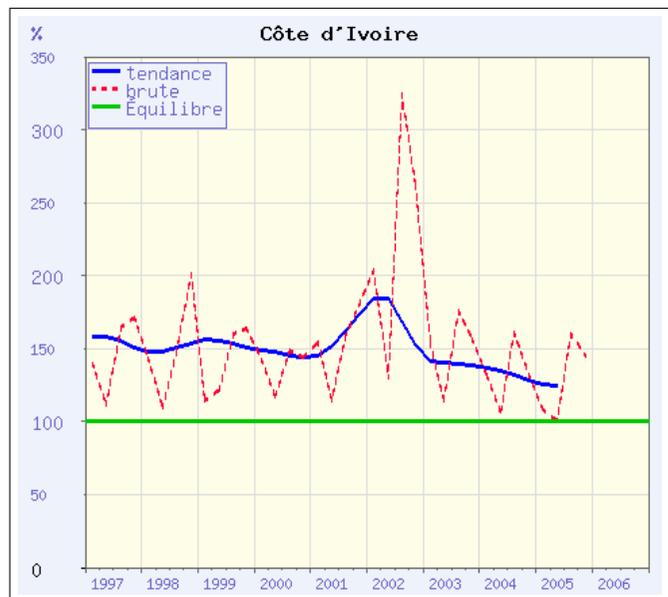


Taux de couverture - Séries brutes et corrigées des variations saisonnières

		2002	2003				2004				2005				2006				2007
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
Pays UEMOA																			
Bénin	% (brute)	30.0	34.0	45.9	27.5	19.1	48.1	52.1	23.1	14.4	17.7	46.5	39.5	35.2					
	% (cvs)	40.1	34.3	31.9	30.9	47.6	47.0	40.2	30.1	20.3	21.4	32.9	38.9	60.0					
	% (tendance)	32.4	33.5	34.3	34.2	33.8	33.3	32.8	32.2	31.3	30.5	29.9	29.7						
Burkina Faso	% (brute)	27.3	48.4	39.2	21.6														
	% (cvs)	41.7	28.2	33.7	34.5														
	% (tendance)	38.6	35.6	33.6	34.3														
Côte d'Ivoire	% (brute)	324.0	262.1	154.0	114.6	175.9	156.5	131.1	106.4	161.2	131.7	108.4	100.0	160.2	145.3				
	% (cvs)	288.7	229.8	160.1	153.9	158.3	136.4	134.0	140.5	143.4	114.5	110.5	131.6	142.5	126.6				
	% (tendance)	168.7	153.0	141.6	140.5	139.6	138.4	136.9	134.8	132.2	128.5	125.3	125.0						
Mali	% (brute)	111.6	71.3	114.8	66.2	65.2	64.0												
	tendance	94.0	95.5	84.5	78.4														
Niger	% (brute)	39.7	38.7	39.2	42.4	41.2	40.2	41.3	43.5	42.6	35.9	36.8	38.8	42.5					
	% (cvs)	38.8																	
	% (tendance)	38.8																	
Sénégal	% (brute)	45.6	44.1	49.8	42.9	56.7	48.6	48.1	42.9	40.9	45.7	44.5	41.0	43.0					
	tendance	45.5	46.7	46.6	47.4	48.2	49.0	47.6	45.3	44.6	44.6	43.7							
Togo	% (brute)	70.3	81.7	81.7	59.5	69.0	85.3	66.1	71.5	46.3	67.9	61.3	67.7	48.8					
	% (cvs)	78.3	71.8	81.2	61.8	77.1	75.4	65.6	73.8	54.4	58.0	60.8	70.0	56.9					
	% (tendance)	64.4	64.5	64.5	64.6	64.7	64.8	64.9	64.9	65.0	65.1	65.2							
Pays CEMAC																			
Cameroun	% (brute)	125.7	103.7	109.1	94.8	98.5	121.8	82.6	89.3	115.2	87.7	90.5	104.5	108.1					
	% (cvs)	118.2	101.1	108.4	105.8	90.9	119.0	82.2	100.2	107.5	84.9	90.2	115.4	100.3					
	% (tendance)	101.1	99.8	98.5	97.3	96.0	94.7	93.4	92.1	90.8	89.5	88.2							
Centrafrique	% (brute)		114.0	62.2	74.5	55.3	41.1	67.6	104.3	61.4	61.9	72.8	61.2	56.7					
	tendance				64.1	57.2	61.5	65.0	67.7	70.7	67.6	63.4							
Autres pays																			
Guinée	% (brute)	43.2	146.8	87.5	60.8	77.3	70.1	73.6	38.0	18.2	46.7	40.0	73.4	101.6					
	% (cvs)	62.2	117.1	75.5	75.6	104.2	57.2	67.0	49.1	26.5	32.6	29.2	77.3						
	% (tendance)	72.9	81.1	89.0	88.9	82.8	73.1	57.1	44.3	33.4	25.9	48.2	85.7						
Mauritanie	% (brute)	71.3	68.0	97.5	74.1	80.0	76.5	92.3	59.7	46.7	45.9	90.0	34.3	24.9					
	% (cvs)	88.0	64.8	87.9	68.7	98.2	74.3	85.2	57.2	58.5	44.5	83.0	32.9	31.2					
	% (tendance)	87.6	83.9	80.8	78.8	77.0	74.7	71.2	66.7	61.4									
Cap Vert	% (brute)	3.9	3.7	2.7	3.4	4.9	5.3	2.6	2.4	4.3	2.6	4.3	5.9	3.4	4.7				
	% (cvs)	3.7	3.1	3.6	4.3	5.2	4.8	3.4	2.6	2.5	3.4	4.7	5.8	2.7	4.3				
	% (tendance)	3.7	3.2	3.6	4.4	5.2	4.8	3.4	2.6	2.5	3.4	4.7	5.8						

REMARQUES :

Le taux de couverture est calculé en divisant le montant des exportations par celui des importations.



PRIX À LA CONSOMMATION

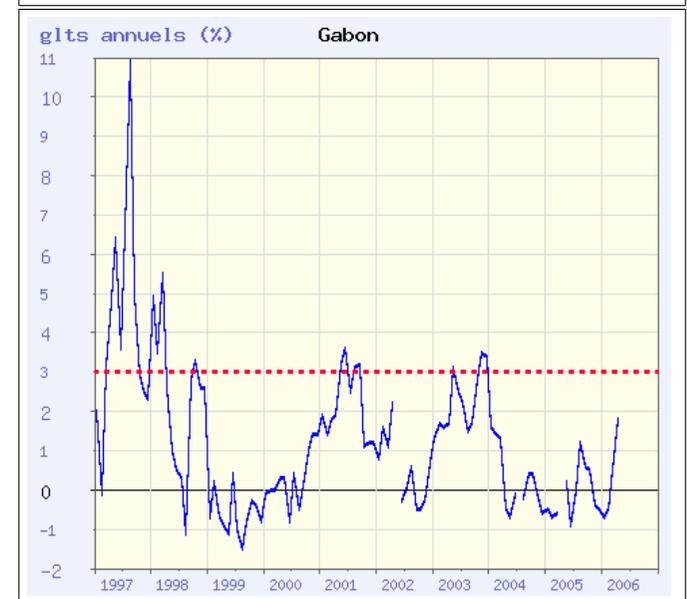
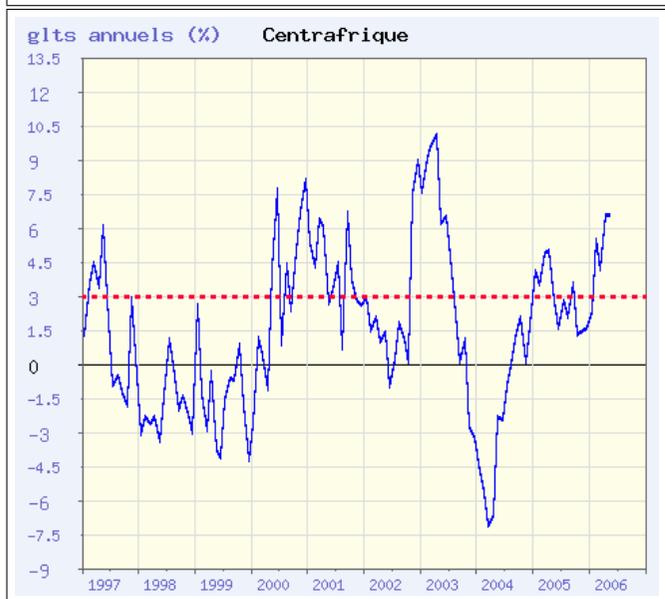
Total - Glissements annuels

		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Pays UEMOA																			
Bénin	glts annuels (%)	6.2	7.2	7.2	7.5	5.2	3.8	4.8	5.9	4.1	5.2	5.9							
Burkina Faso	glts annuels (%)	8.0	9.7	7.8	7.8	5.1	4.5	6.3	6.6	3.8	3.0	3.7	0.2						
Côte d'Ivoire	glts annuels (%)	3.5	4.5	4.8	4.8	2.7	2.6	1.9	2.2	2.1	2.5	2.9	3.4						
Guinée Bissau	glts annuels (%)	3.9	3.3	3.6	2.7	2.1	0.3	-1.1	0.6	1.6	1.4	-1.0	2.0						
Mali	glts annuels (%)	9.5	10.8	11.5	6.4	3.1	3.4	4.7	3.8	4.4	2.5	1.2	1.5						
Niger	glts annuels (%)	11.2	13.4	9.9	6.9	3.7	4.2	3.2	3.2	2.4	1.2	1.4	-1.1						
Sénégal	glts annuels (%)	1.9	2.1	3.3	4.4	2.3	1.3	1.9	2.2	3.1	3.2	1.9	1.5						
Togo	glts annuels (%)	8.3	6.0	6.2	7.3	6.9	5.4	3.9	3.4	3.1	3.5								
Pays CEMAC																			
Cameroun	glts annuels (%)	2.6	2.4	1.6	1.6	2.9	3.5	4.3	5.0	4.1									
Centrafrique	glts annuels (%)	2.8	2.1	3.6	1.3	1.5	1.6	2.3	5.5	4.2	6.6	6.6							
Congo	glts annuels (%)	1.8	0.9	2.2	2.8	6.7	5.3	3.6	5.4	6.6	6.6	4.6							
Gabon	glts annuels (%)	0.0	1.2	0.6	0.5	-0.4	-0.5	-0.7	-0.5	0.5	1.8								
Guinée Équatoriale	glts annuels (%)																		
Tchad	glts annuels (%)	14.2	10.9	13.1	3.5	1.1	1.8	1.0	-3.3	11.1	12.8	9.7							
Autres pays																			
Cap Vert	glts annuels (%)	0.6	1.9	2.1	1.3	1.2	1.7	3.2	3.9	4.7	6.2	7.3							
Comores	glts annuels (%)	4.7	3.5	2.3	9.2	8.5	7.2												
Guinée	glts annuels (%)	42.6	36.7	27.7	28.3	28.5	29.7	29.5	31.3	32.9	33.8								
Mauritanie	glts annuels (%)	13.6	12.3	8.3	6.8	5.8	5.8	4.3	4.7	4.9	5.3	5.2							
Zone UEMOA (1)	glts annuels (%)	5.0	5.7	5.7	5.5	3.4	2.9	2.8	3.1	2.9	2.8								
Zone CEMAC	glts annuels (%)	2.1	2.0																
Zone Franc	glts annuels (%)	3.6	4.0																

REMARQUES :

Pour les pays de l'UEMOA ainsi que la Guinée équatoriale, la Guinée et la Mauritanie les indices sont calculés selon une méthode harmonisée (IHPC). Pour les autres pays, les données sont calculées selon des méthodes nationales diverses. La zone Franc inclut tous les pays de la zone UEMOA, de la zone CEMAC ainsi que les Comores. Les données pour la zone CEMAC et la zone Franc sont estimées par la Direction Générale d'AFRISTAT à partir des données des pays membres de ces zones.

PRIX À LA CONSOMMATION : TOTAL - GLISSEMENTS ANNUELS

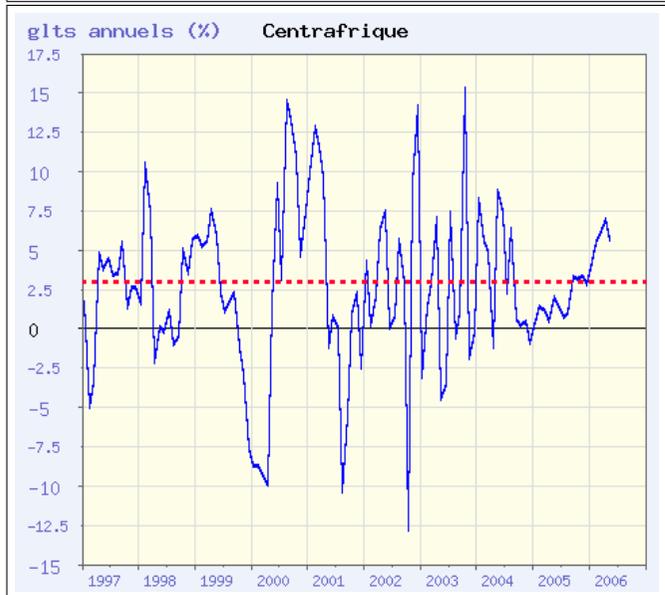


Inflation sous-jacente - Glissements annuels

		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Hors produits frais et énergie																			
Bénin	glts annuels (%)	3.1	3.4	2.9	3.3	2.7	1.9	1.2	5.8	5.1	4.4	4.3							
Burkina Faso	glts annuels (%)	2.6	3.8	3.2	3.5	2.3	2.9	5.3	3.4	2.6	3.1	2.5	2.0						
Côte d'Ivoire	glts annuels (%)	3.3	4.7	4.3	4.6	3.2	2.5	2.4	1.9	2.3	2.8	3.5	3.4						
Guinée Bissau	glts annuels (%)	2.7	2.2	2.5	2.9	2.5	0.9	0.2	-0.9	2.0	2.5	2.1	3.2						
Mali	glts annuels (%)	1.4	2.3	2.0	2.2	2.4	2.1	4.7	3.7	4.6	4.9	4.1	3.4						
Niger	glts annuels (%)	3.2	2.3	3.6	2.5	1.2	1.0	1.2	0.8	1.3	0.3	0.8	-0.4						
Sénégal	glts annuels (%)	0.1	0.2	0.3	0.9	1.0	0.7	1.0	1.1	1.2	1.4	1.3	1.8						
Togo	glts annuels (%)	4.0	3.8	3.9	6.4	6.7	6.4	3.6	2.8	2.8									
Hors alimentaire																			
Cameroun	glts annuels (%)	3.8	3.0	1.3	0.8	2.0	2.5	2.1	3.2	2.0									
Centrafrique	glts annuels (%)	0.7	1.0	3.3	3.2	3.3	2.8	4.3	5.5	6.0	7.0	5.7							
Congo	glts annuels (%)	0.3	0.5	0.4	0.3	-1.5	-1.7	0.6	1.4	2.2	1.8	3.1							
Gabon	glts annuels (%)	0.5	-0.1	-1.4	-0.7	-0.8	-0.1	0.9	0.8	0.9	0.4								
Guinée Équatoriale	glts annuels (%)																		
Tchad	glts annuels (%)	9.4	0.9	9.7	3.3	3.7	5.1	4.1	-0.9	6.4	3.0	1.1							
Comores	glts annuels (%)	11.1	13.5	4.9	14.2	10.6	10.4												

REMARQUES :

L'indice des prix "hors produits frais et énergie" est un indice moins volatil que l'indice global et est considéré comme un indicateur d'inflation sous jacente. Le sous ensemble "Produits frais" comprend les sept postes suivants : Céréales non transformées ; Poissons et autres produits frais de la pêche ; Poissons et autres produits de la pêche séchés ou fumés, conserve de poissons ; Fruits ; Légumes frais ; Pommes de terre, manioc, autres tubercules, plantain ; Sels, épices, sauces et autres produits alimentaires, n.d.a. Le sous ensemble "Energie" comprend les cinq postes suivants : Electricité ; Gaz ; Combustibles liquides, autres combustibles ; Carburants et lubrifiants. Pour les États hors UEMOA, seuls les indices "hors alimentaire" sont disponibles. On considère que ce résultat constitue une approximation de l'inflation sous-jacente.



Alimentation - Glissements annuels

		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Pays UEMOA																			
Bénin	glts annuels (%)	12.0	14.4	11.9	12.3	8.1	5.1	6.9	0.3	-2.9	2.0	3.8							
Burkina Faso	glts annuels (%)	19.1	23.8	15.6	17.2	9.4	8.2	9.9	10.1	3.6	0.7	1.4	-7.0						
Côte d'Ivoire	glts annuels (%)	3.2	3.7	4.7	4.9	1.6	3.2	1.8	2.4	2.8	2.3	2.0	3.7						
Guinée Bissau	glts annuels (%)	4.2	3.5	3.7	1.9	0.9	-1.7	-3.3		-0.1	-0.6	-4.7	0.9						
Mali	glts annuels (%)	18.9	21.6	22.6	9.8	2.3	2.9	3.3	3.3	4.3	0.4	-1.0	-0.6						
Niger	glts annuels (%)	22.7	26.9	19.8	12.9	6.5	7.3	4.8	4.0	2.6	0.2	0.1	-4.6						
Sénégal	glts annuels (%)	4.8	4.6	7.0	8.6	3.6	1.8	1.7	2.0	4.1	4.0	1.2	-0.2						
Togo	glts annuels (%)	17.2	11.4	12.6	10.2	5.2	2.2	4.6	2.5	1.5	-0.1								
Pays CEMAC																			
Cameroun	glts annuels (%)	1.3	1.7	2.0	2.6	3.9	4.6	6.8	7.1	6.5									
Centrafrique	glts annuels (%)	3.9	2.7	3.7	0.3	0.6	1.2	1.4	5.6	3.3	6.4	7.1							
Congo	glts annuels (%)	3.7	1.6	4.6	6.2	17.0	14.2	7.3	10.0	11.9	13.3	6.4							
Gabon	glts annuels (%)	-0.4	2.3	2.4	1.7		-0.8	-2.0	-1.7	0.1	3.1								
Guinée Équatoriale	glts annuels (%)																		
Tchad	glts annuels (%)	16.8	16.6	15.0	3.7	-0.2	0.1	-0.7	-4.6	13.4	17.9								
Autres pays																			
Comores	glts annuels (%)	1.6	-1.0	1.0	6.8	7.5	5.7												
Guinée	glts annuels (%)	48.7	41.8	30.2	33.8	35.3	39.6	39.7	40.9	43.0	42.8								
Mauritanie	glts annuels (%)	16.6	14.0	7.8	5.1	4.2	4.5	1.2	1.5	2.1	2.9	3.1							

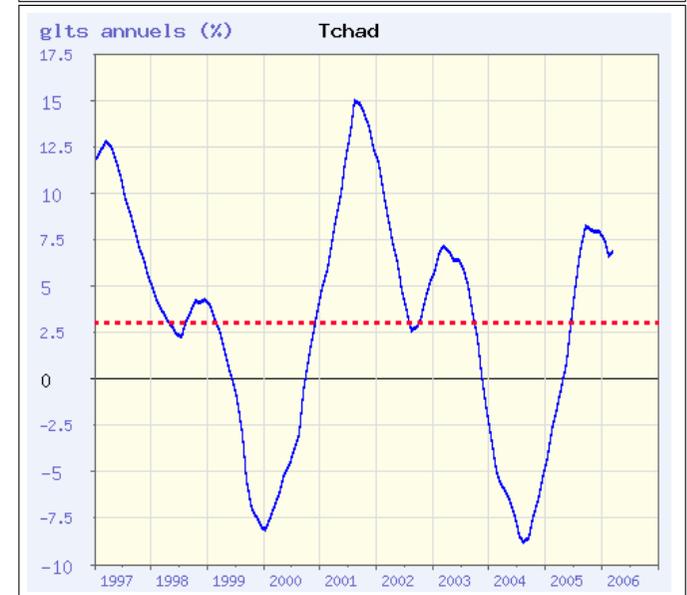
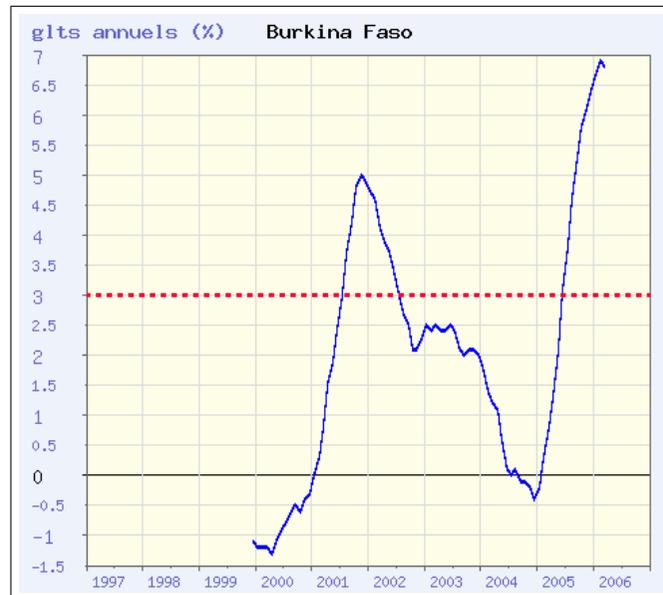
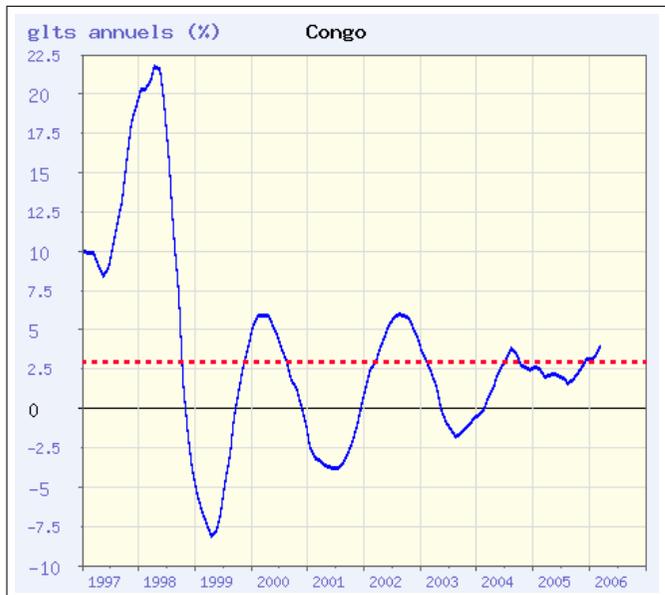
REMARQUES :

Pour les pays de l'UEMOA, la Guinée, la Guinée Équatoriale et la Mauritanie, il s'agit des fonctions 1 et 2 de la classification COICOP en 12 fonctions (à peu près équivalentes à la fonction 1 de la COICOP en 10 fonctions) : Produits alimentaires, Boissons et tabacs. Pour les autres pays, il s'agit des nomenclatures nationales, et par conséquent, les données ne sont pas entièrement comparables.



Indicateur de convergence communautaire - Glissements des moyennes annuelles

		2005						2006											
		Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Pays UEMOA																			
Bénin	%	3.5	4.0	4.5	5.0	5.3	5.4	5.6	5.8	5.6	5.6	5.7							
Burkina Faso	%	3.8	4.6	5.3	5.8	6.1	6.4	6.7	6.9	6.8	6.5	6.2	6.2						
Côte d'Ivoire	%	3.4	3.7	3.9	4.2	4.0	3.9	3.6	3.4	3.2	3.1	3.1	3.2						
Guinée Bissau	%	2.6	2.9	3.2	3.5	3.6	3.4	2.9	2.6	2.5	2.3	1.8	1.6						
Mali	%	3.0	4.2	5.4	6.1	6.2	6.4	6.6	6.5	6.6	6.2	5.6	5.2						
Niger	%	5.9	6.9	7.6	7.9	7.8	7.8	7.7	7.4	7.0	6.4	5.8	4.9						
Sénégal	%	0.9	1.0	1.3	1.6	1.7	1.7	1.8	1.9	2.2	2.4	2.5	2.4						
Togo	%	5.2	5.5	6.0	6.4	6.7	6.8	6.6	6.3	6.0	5.7								
Pays CEMAC																			
Cameroun	%	1.4	1.6	1.6	1.6	1.8	2.0	2.3	2.6	2.8									
Centrafrique	%	2.5	2.7	2.9	2.8	2.9	2.9	2.7	2.9	2.9	3.0	3.3							
Congo	%	1.9	1.6	1.8	2.2	2.7	3.1	3.1	3.4	3.9	4.1	4.1							
Gabon	%	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.2								
Guinée Équatoriale	%																		
Tchad	%	5.2	6.8	8.2	8.1	7.9	7.9	7.5	6.6	6.8	7.3	7.3							
Autre pays																			
Cap Vert	%	-0.6	-0.3	0.0	0.1	0.3	0.4	0.7	1.1	1.5	2.1	2.8							
Comores	%	2.0	1.9	1.7	2.2	2.7	3.0												
Mauritanie	%						12.1	11.0	10.0	9.2	8.4								



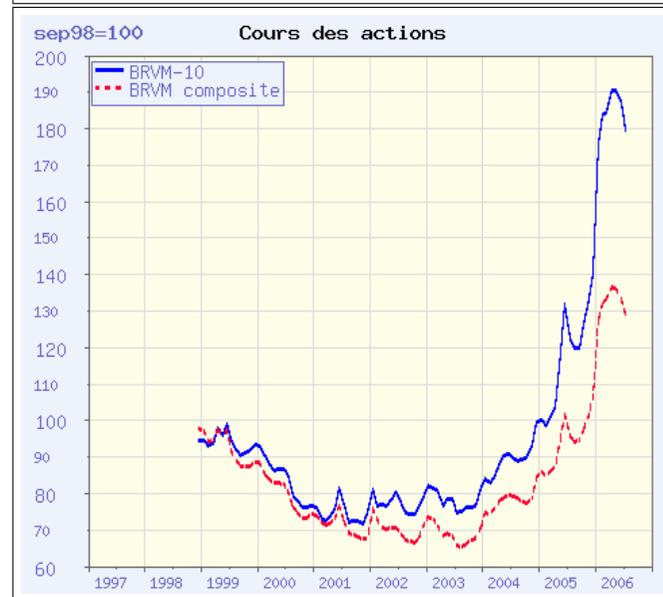
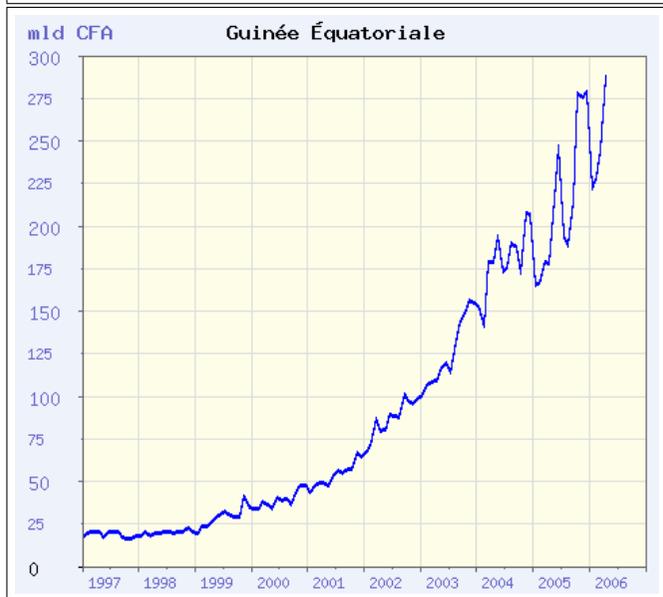
MONNAIE ET FINANCES

Monnaie et finances - Masse monétaire et cours des actions

		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Cours des actions																			
BRVM-10 (1)	sep98=100	122.4	119.8	119.9	126.3	133.2	140.3	175.9	183.6	184.6	190.4	190.6	187.0	179.8					
BRVM composite (2)	sep98=100	95.8	94.3	94.5	97.6	101.8	106.7	127.4	131.9	133.3	136.8	136.0	133.1	129.1					
Masse monétaire au sens étroit																			
Bénin 1	mld CFA																		
Bénin 2	mld CFA	551.9	555.2	548.2	569.1	606.0	635.3	620.2	641.1	651.9									
Burkina Faso 1	mld CFA																		
Burkina Faso 2	mld CFA	602.9	597.8	579.2	575.9	585.6	598.1	615.5	635.5	646.8									
Côte d'Ivoire 1	mld CFA																		
Côte d'Ivoire 2	mld CFA	1917.4	1885.2	1907.2	1927.8	1978.5	2081.1	2101.0	2058.0	2073.8									
Guinée Bissau 1	mld CFA																		
Guinée Bissau 2	mld CFA	60.2	56.8	50.1	51.7	50.3	52.8	52.4	51.7	53.2									
Mali 1	mld CFA																		
Mali 2	mld CFA	793.2	791.4	805.3	775.5	802.7	841.9	830.8	809.1	816.6									
Niger 1	mld CFA																		
Niger 2	mld CFA	230.1	229.2	230.9	249.0	242.4	248.6	249.4	258.4	265.4									
Sénégal 1	mld CFA																		
Sénégal 2	mld CFA	1495.9	1499.4	1519.6	1538.2	1497.2	1550.1	1544.9	1528.1	1550.0									
Togo 1	mld CFA																		
Togo 2	mld CFA	297.2	297.4	306.2	304.1	316.8	314.1	322.3	347.2	326.3									
Cameroun	mld CFA	1410.0	1431.3	1446.8	1460.4	1455.9	1502.2	1465.3	1481.5	1506.0	1522.9								
Centrafrique	mld CFA	112.5	110.5	117.8	114.9	118.2	128.4	121.5	122.1	124.0	124.9								
Congo	mld CFA	404.0	556.5	521.6	561.6	585.5	449.7	536.9	543.6	602.0	629.4								
Gabon	mld CFA	739.6	732.7	768.9	772.8	810.6	834.8	816.1	836.7	898.6	969.3								
Guinée Équatoriale	mld CFA	194.0	188.5	214.3	277.9	275.5	279.1	221.7	228.5	244.1	287.4								
Tchad	mld CFA	235.8	247.4	232.3	247.9	243.9	248.5	262.9	278.0	269.4	287.6								
Cap Vert	mld Escudo	68.2	69.3	69.5	70.0	70.8	72.7	73.8	75.1	76.2	77.1	77.8							
Comores	mld Franc Comores	32.0	33.7	33.8	34.2	34.0	33.2												
Guinée	mld Franc Guinéens	1796.1	1853.9	1888.7	1884.6	1908.2	2036.8	2034.9	2073.4	2167.3	2175.5								
Mauritanie	mld Oguiya																		

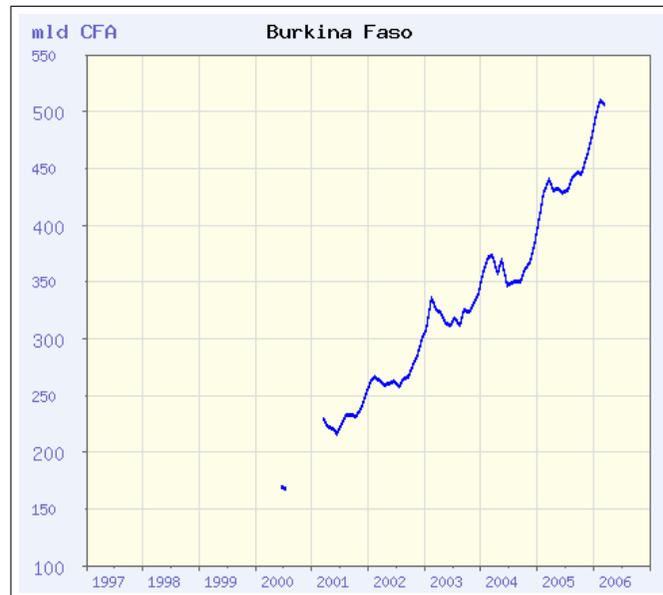
REMARQUES :

Les séries Bénin 1, Burkina Faso 1 etc. correspondent aux anciennes séries de la BCEAO. Les nouvelles séries de la BCEAO sont celles intitulées Bénin 2, Burkina Faso 2 etc.



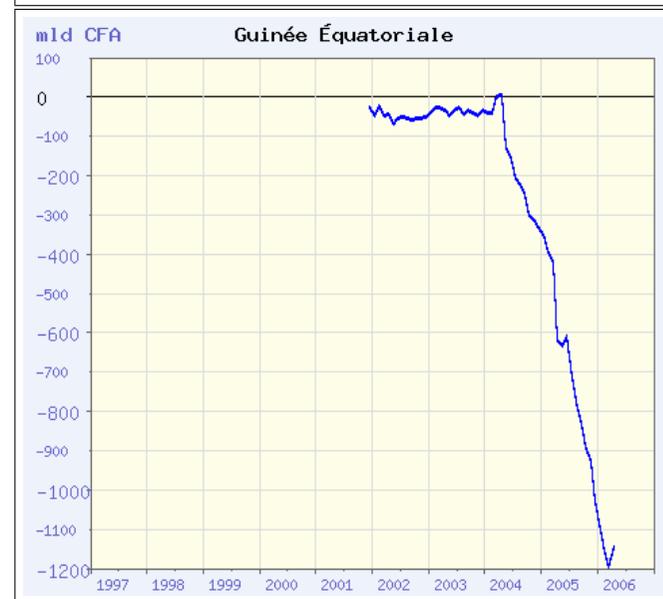
Crédits à l'économie - Monnaies nationales

		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Pays UEMOA																			
Bénin	mld CFA	332.8	333.7	321.7	330.3	346.8	375.1	366.5	365.2	363.3									
Burkina Faso	mld CFA	431.0	441.8	446.3	445.1	461.0	474.1	497.5	509.4	506.5									
Côte d'Ivoire	mld CFA	1095.4	1061.1	1104.4	1155.8	1158.2	1190.2	1154.2	1117.2	1071.6									
Guinée Bissau	mld CFA	3.2	2.8	2.8	3.5	3.3	3.3	3.4	3.9	3.9									
Mali	mld CFA	478.1	498.1	495.8	475.4	486.6	516.0	490.6	490.2	490.7									
Niger	mld CFA	116.3	120.0	114.2	115.9	118.0	121.3	124.5	126.9	132.6									
Sénégal	mld CFA	956.7	973.8	1020.8	990.8	1010.7	1036.3	1018.3	1060.0	1047.1									
Togo	mld CFA	182.9	188.1	181.7	183.7	197.5	195.4	194.6	210.1	163.6									
Pays CEMAC																			
Cameroun	mld CFA	959.8	955.9	959.0	962.5	957.6	976.8	960.2	943.4	976.5	980.5								
Centrafrique	mld CFA	50.1	49.9	52.5	52.7	53.7	54.1	53.2	54.2	54.4	52.8								
Congo	mld CFA	84.5	81.4	87.8	84.0	77.2	86.1	80.5	77.5	78.0	76.3								
Gabon	mld CFA	424.6	433.2	450.8	453.9	430.8	464.7	419.7	430.4	460.9	462.9								
Guinée Équatoriale	mld CFA	76.7	87.0	98.8	73.5	79.6	93.8	99.0	120.3	117.9	90.5								
Tchad	mld CFA	119.3	120.0	106.6	127.6	127.4	129.6	130.7	142.2	146.7	147.4								
Autres pays																			
Cap Vert	mld Escudo	32.8	32.5	32.4	33.1	33.6	34.5	34.5	34.7	34.9	35.5	36.3							
Comores	mld Franc Comores	9.8	9.5	9.4	9.5	8.6	10.3												
Guinée	mld Franc Guinéen	586.0	625.1	654.1	644.2	654.2	699.6	642.6	622.5	656.5	688.0								
Mauritanie	mld Ouguiya																		



Position nette du Gouvernement - Monnaies nationales

		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Pays UEMOA																			
Bénin	mld CFA	-91.3	-106.4	-81.3	-71.6	-52.5	-75.9	-124.5	-144.4	-110.2									
Burkina Faso	mld CFA	19.1	20.7	6.8	3.2	34.0	9.4	-29.0	-21.7	-22.9									
Côte d'Ivoire	mld CFA	400.8	401.3	386.9	402.3	384.7	379.5	359.7	373.3	387.8									
Guinée Bissau	mld CFA	9.6	10.4	10.4	8.0	12.3	11.2	12.2	12.3	11.9									
Mali	mld CFA	-43.2	-41.5	-33.1	-21.6	-17.8	-26.4	-76.1	-73.9	-67.1									
Niger	mld CFA	90.6	48.4	53.9	72.5	72.2	70.5	6.3	8.6	6.7									
Sénégal	mld CFA	-58.7	-67.7	-94.8	-82.4	-73.9	-34.3	-110.6	-130.4	-94.0									
Togo	mld CFA	1.0	-2.3	0.2	-1.0	1.0	4.9	0.7	0.00	2.6									
Pays CEMAC																			
Cameroun	mld CFA	236.3	234.1	224.6	199.4	224.3	205.2	188.3	196.2	148.1	93.6								
Centrafrique	mld CFA	61.8	60.7	62.8	64.9	63.4	72.0	74.1	74.6	75.7	80.4								
Congo	mld CFA	156.9	144.7	146.4	125.1	124.2	-45.6	-87.0	-129.4	-115.1	-126.2								
Gabon	mld CFA	154.5	118.0	131.2	106.5	82.0	25.1	63.4	34.7	29.7	41.8								
Guinée Équatoriale	mld CFA	-714.2	-775.7	-834.1	-890.9	-927.8	-1027.4	-1102.8	-1155.6	-1194.3	-1147.2								
Tchad	mld CFA	56.6	82.3	80.6	77.8	95.2	85.5	57.4	87.8	54.9	90.6								
Autres pays																			
Cap Vert	mld Escudo	25.3	25.5	26.2	25.3	25.9	25.7	25.5	25.4	25.9	25.9	25.5							
Comores	mld Franc Comores	2.9	2.8	2.9	4.1	4.3	3.5												
Guinée	mld Franc Guinéen	1076.5	1056.4	977.7	964.3	1052.1	1129.5	1067.5	1129.9	1158.3	1067.4								
Mauritanie	mld Ouguiya																		

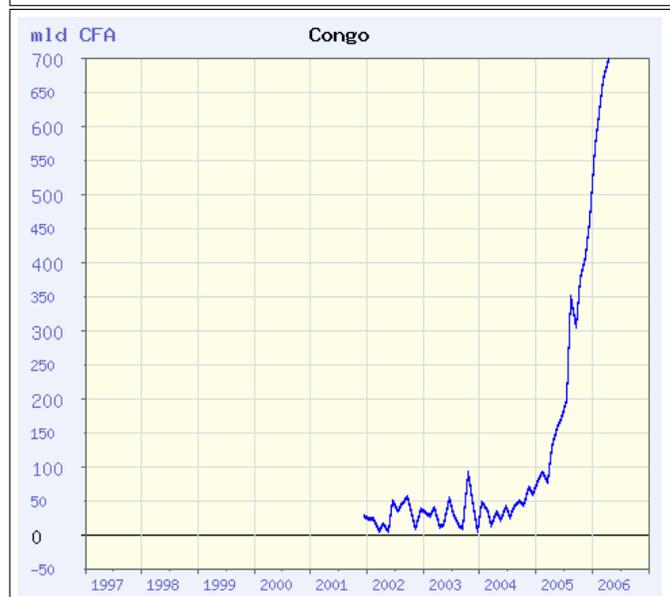
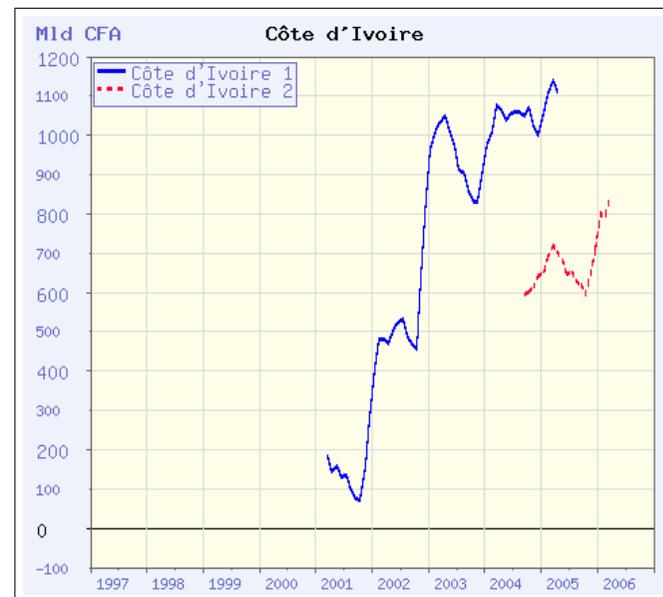
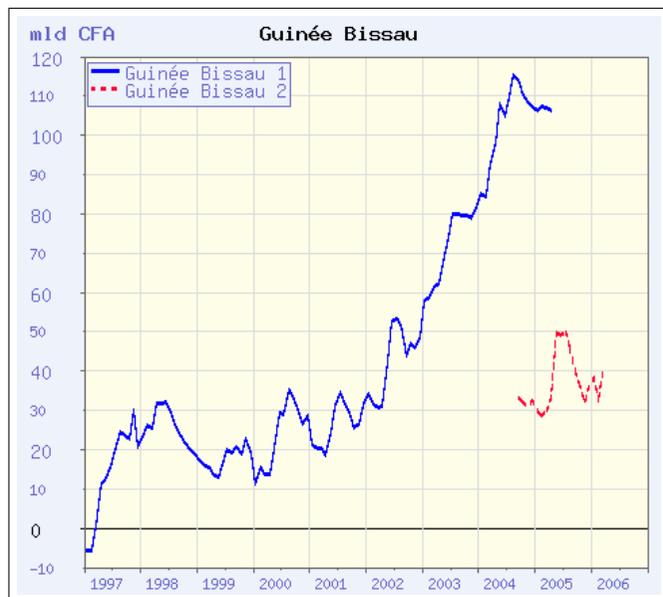


Avoirs extérieurs nets - Monnaies nationales

		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Pays UEMOA																			
Bénin 1	mld CFA																		
Bénin 2	mld CFA	353.0	351.9	341.6	356.0	344.7	376.5	442.2	442.9	434.4									
Burkina Faso 1	mld CFA																		
Burkina Faso 2	mld CFA	192.8	182.5	173.1	184.1	149.1	169.4	206.5	199.0	227.9									
Côte d'Ivoire 1	mld CFA																		
Côte d'Ivoire 2	mld CFA	649.0	629.1	619.0	596.2	653.4	704.4	804.4	784.4	830.3									
Guinée Bissau 1	mld CFA																		
Guinée Bissau 2	mld CFA	49.9	45.7	39.6	36.5	31.7	36.0	38.2	32.5	39.3									
Mali 1	mld CFA																		
Mali 2	mld CFA	424.7	404.9	398.1	373.7	383.6	424.7	504.8	460.0	466.4									
Niger 1	mld CFA																		
Niger 2	mld CFA	35.9	67.5	65.6	69.3	69.5	71.9	136.5	134.9	135.6									
Sénégal 1	mld CFA																		
Sénégal 2	mld CFA	730.1	724.5	737.3	743.0	690.5	668.3	775.2	730.9	731.3									
Togo 1	mld CFA																		
Togo 2	mld CFA	130.8	128.9	139.9	135.0	134.5	136.1	143.9	154.2	186.0									
Pays CEMAC																			
Cameroun	mld CFA	427.9	423.3	460.6	505.8	476.5	497.6	536.1	540.7	588.3	676.9								
Centrafrique	mld CFA	50.9	49.7	52.7	47.6	53.5	56.2	48.2	45.1	45.9	48.8								
Congo	mld CFA	196.3	348.4	306.0	376.0	409.1	460.6	569.6	618.9	668.8	697.6								
Gabon	mld CFA	364.2	382.1	403.5	436.0	502.5	536.5	550.9	569.4	599.9	662.9								
Guinée Équatoriale	mld CFA	854.0	911.3	979.4	1127.9	1140.6	1245.3	1258.9	1267.5	1350.4	1368.5								
Tchad	mld CFA	95.6	88.4	90.7	79.9	67.3	78.9	117.4	93.4	115.5	100.9								
Autres pays																			
Cap Vert	mld Escudo	19.5	20.5	20.1	20.7	20.5	21.9	23.1	24.2	24.4	24.5	25.0							
Comores	mld Franc Comores	37.2	38.9	39.2	37.5	38.5	37.4												
Guinée	mld Franc Guinéen	184.9	202.6	274.0	295.0	264.0	300.5	372.4	361.3	405.1	440.8								
Mauritanie	mld Ouguiya																		

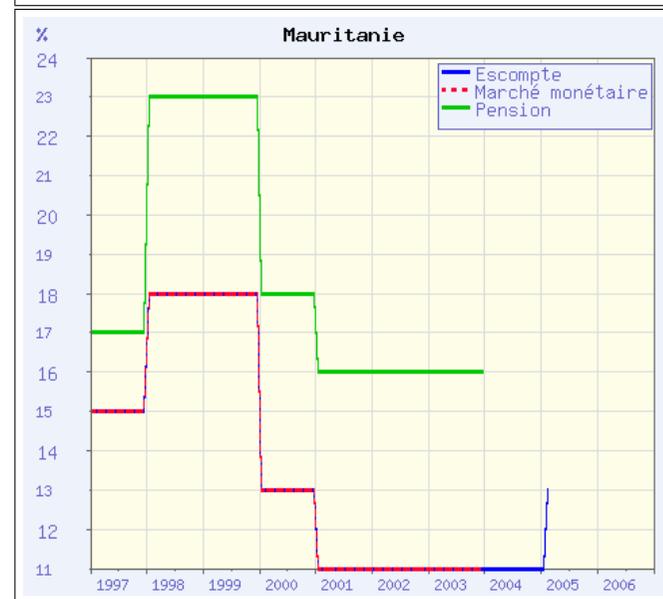
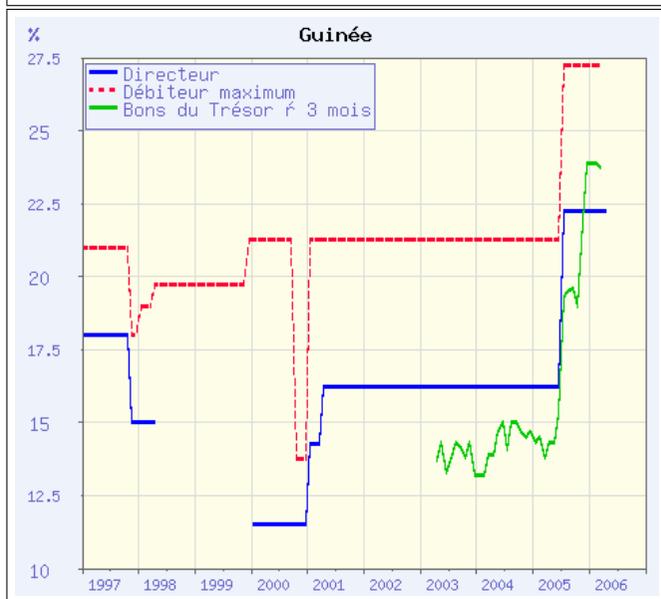
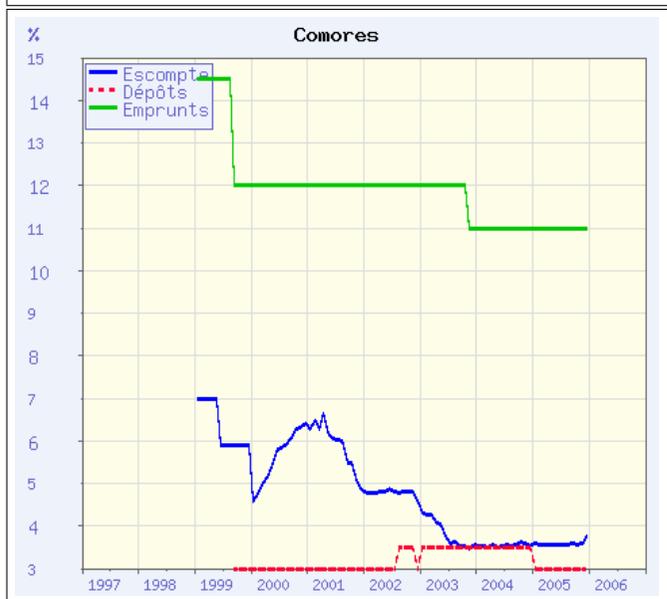
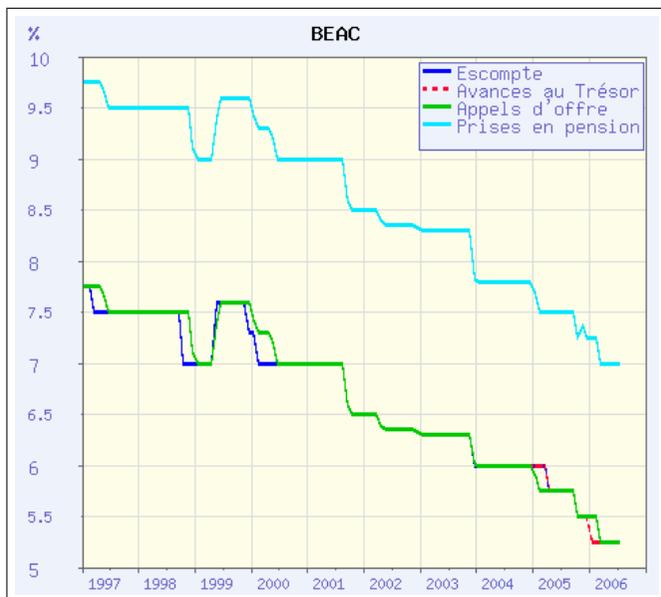
REMARQUES :

Les séries Bénin 1, Burkina Faso 1 etc. correspondent aux anciennes séries de la BCEAO. Les nouvelles séries de la BCEAO sont celles intitulées Bénin 2, Burkina Faso 2 etc.



Taux directeurs - Banques centrales

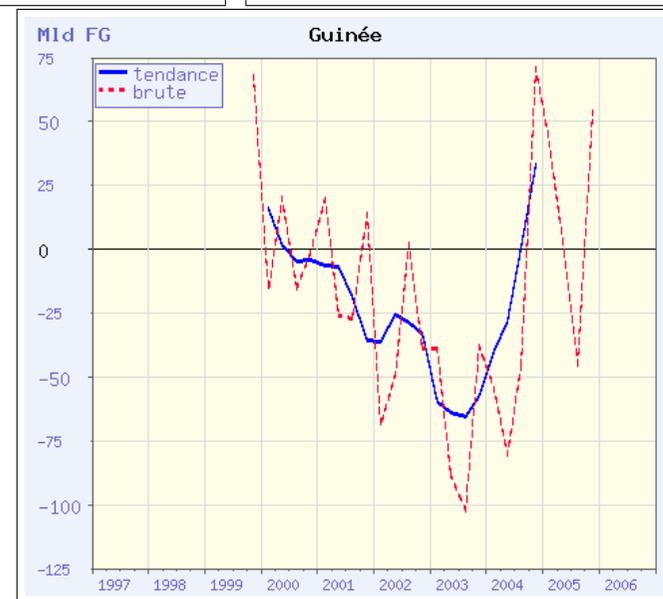
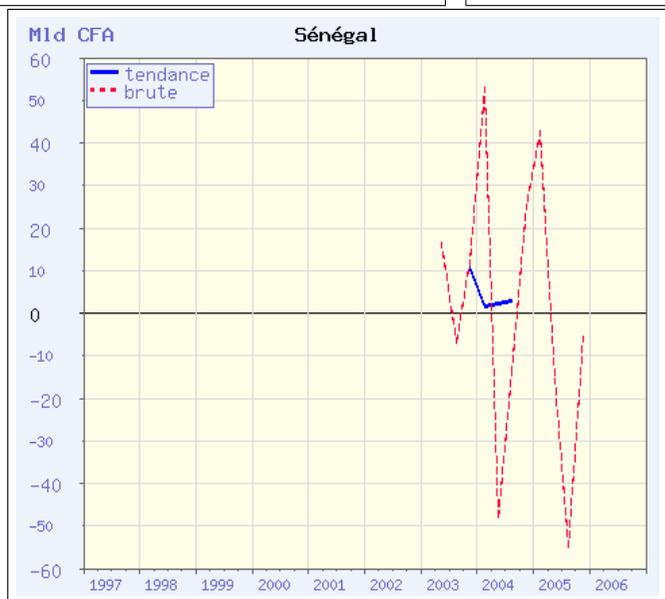
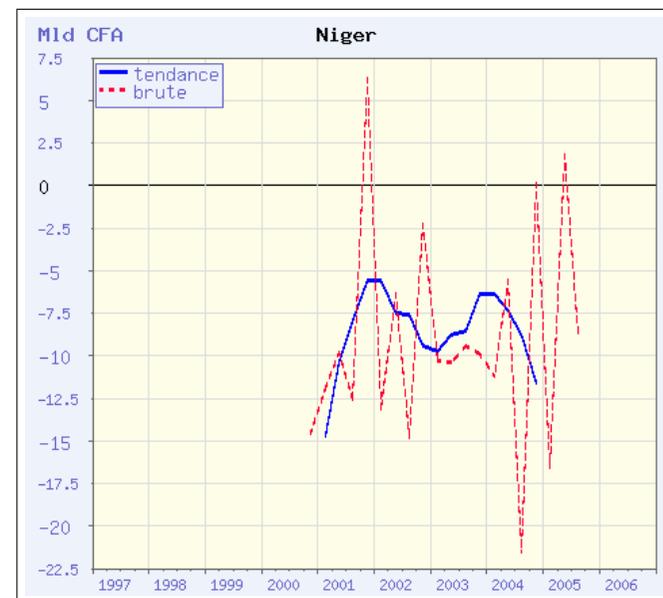
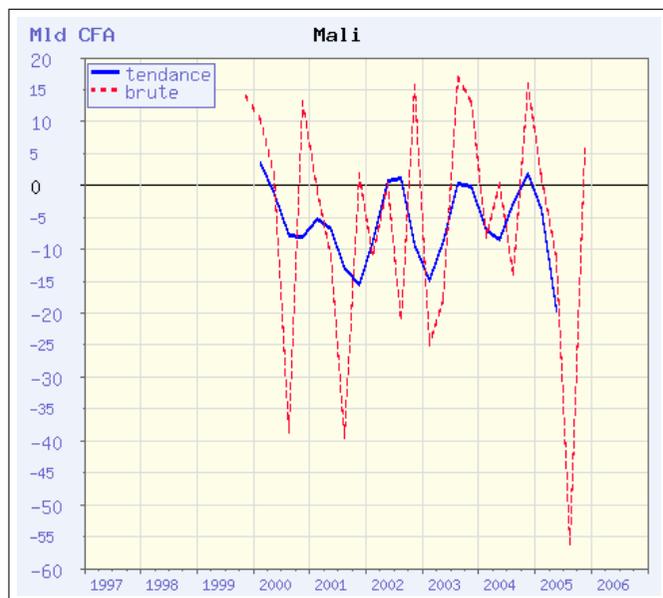
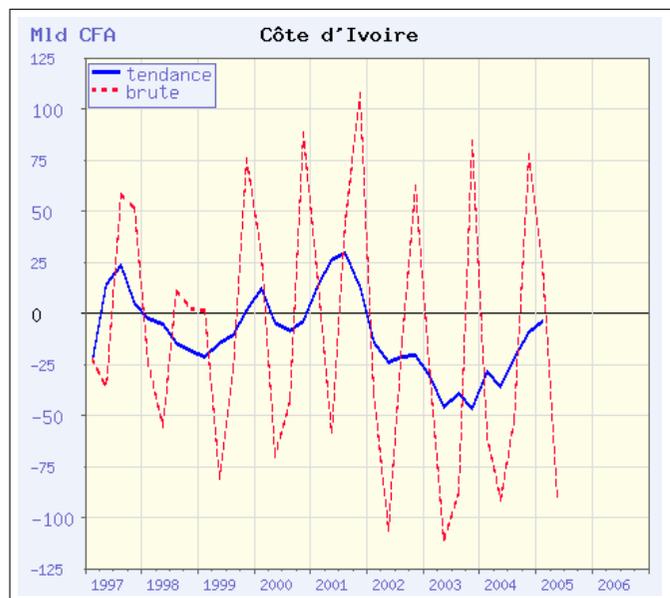
		2005						2006											
		Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
BCEAO																			
Escompte	%	4.50	4.50	4.50	4.50	4.50	4.50												
Mises en pension	%	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00								
Avance au Trésor	%																		
Marché monétaire	%	4.95	4.95	4.95	4.95	4.95	4.95	4.95	4.95	4.95	4.95								
Interbancaire au jour le jour	%	3.20	5.11	5.39	5.17	4.60	4.71	3.32											
Interbancaire à 1 mois	%	4.04	3.82	3.92	4.58	4.22	5.17	5.46											
Interbancaire à 3 mois	%	4.91	5.20	5.10	4.61	4.32	4.32	4.92											
Livrets	%	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50								
BEAC																			
Escompte	%	5.75	5.75	5.75	5.50	5.50	5.50	5.50	5.50	5.25	5.25	5.25	5.25	5.25					
Avances au Trésor	%	5.75	5.75	5.75	5.50	5.50	5.50	5.25	5.25	5.25	5.25	5.25	5.25	5.25					
Appels d'offre	%	5.75	5.75	5.75	5.50	5.50	5.50	5.50	5.50	5.25	5.25	5.25	5.25	5.25					
Prises en pension	%	7.50	7.50	7.50	7.25	7.37	7.25	7.25	7.25	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00					
Dépôts	%	5.00	5.00	4.88	4.75	4.75	4.75	4.75	4.75	4.25	4.25	4.25	4.25	4.25					
Emprunts	%	18.00	18.00	17.50	17.00	17.00	17.00	17.00	17.00	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00					
Cap Vert																			
Escompte	%	8.50	8.50	8.50	8.50	8.50	8.50	8.50	8.50	8.50									
Dépôts à 3 mois	%	3.41	3.22	3.37	3.37	3.37	3.37	3.37	3.37	3.37	3.37	3.37	3.37						
Prêts à 3 mois	%	12.41	12.03	11.91	11.91	11.91	11.91	11.91	11.91	11.91	11.91	11.91							
Crédit (5-10 ans)	%	13.19	13.00	12.75	12.75	12.75	12.75	12.75	12.75	12.75	12.75	12.75							
Bons du trésor à 3 mois	%	3.84	4.85	4.85	2.50	2.40	2.40	2.31	2.31	2.31									
Comores																			
Escompte	%	3.57	3.57	3.59	3.57	3.59	3.76												
Dépôts	%	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00												
Emprunts	%	11.00	11.00	11.00	11.00	11.00	11.00												
Guinée																			
Directeur	%	22.25	22.25	22.25	22.25	22.25	22.25	22.25	22.25	22.25	22.25								
Créiteur minimum	%	14.70	14.70	14.70	14.70	14.70	14.70	14.70	14.70	14.70									
Débiteur maximum	%	27.25	27.25	27.25	27.25	27.25	27.25	27.25	27.25	27.25									
Bons du trésor à 3 mois	%	19.30	19.50	19.60	19.00	21.90	23.90	23.88	23.88	23.75									
Dépôts	%	17.50	17.50	17.50	17.50	17.50	17.50	17.50	17.50	17.50	17.50								
Mauritanie																			
Escompte	%																		
Dépôts-livrets	%																		
Marché monétaire	%																		
Pension	%																		
Débiteur plafond	%																		



FINANCES PUBLIQUES

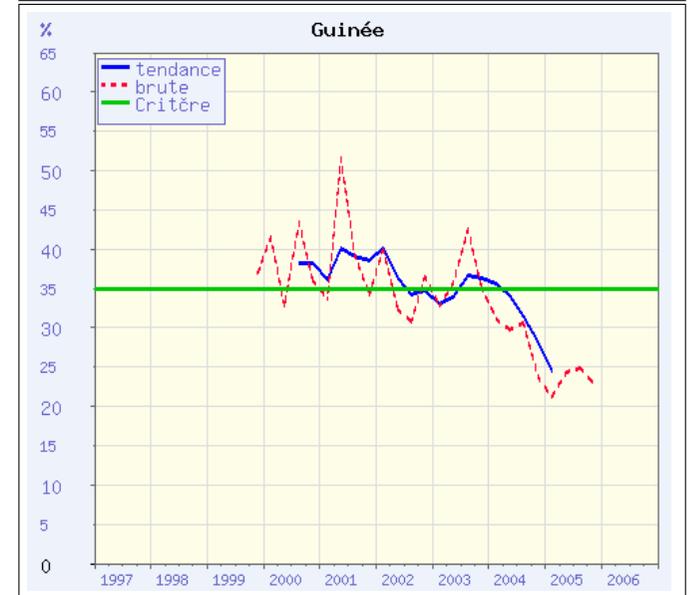
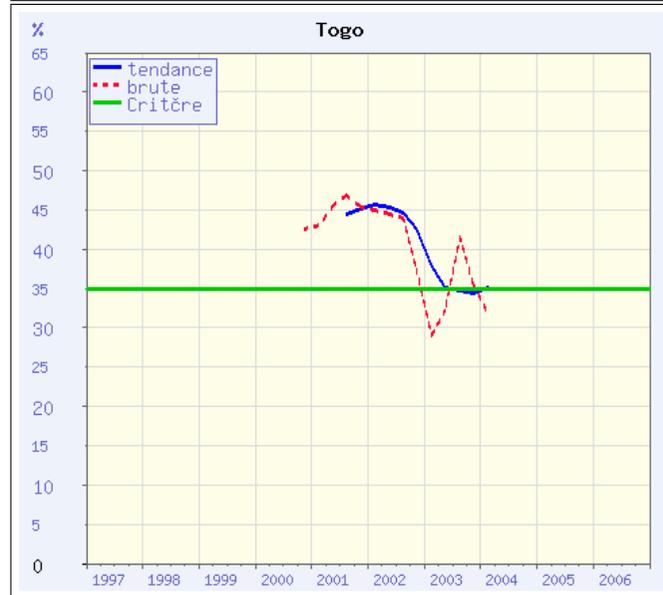
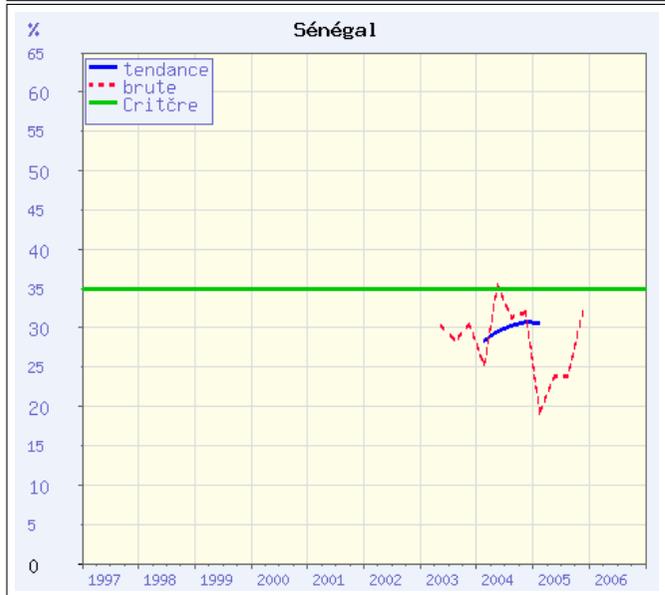
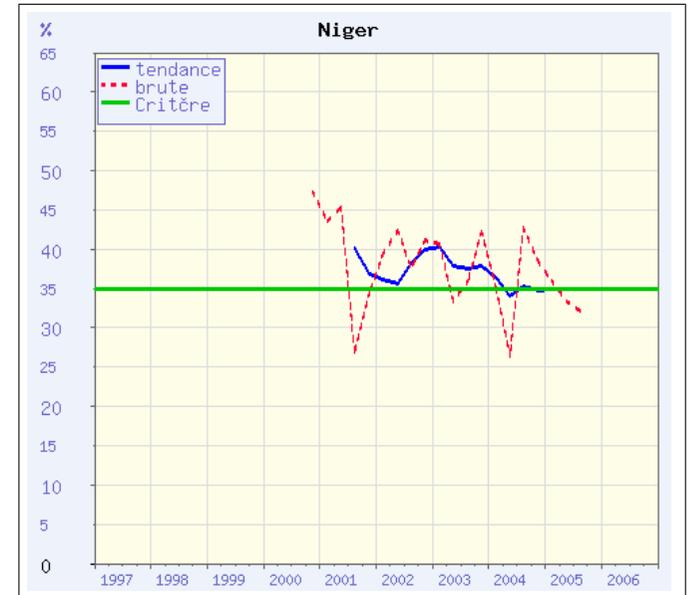
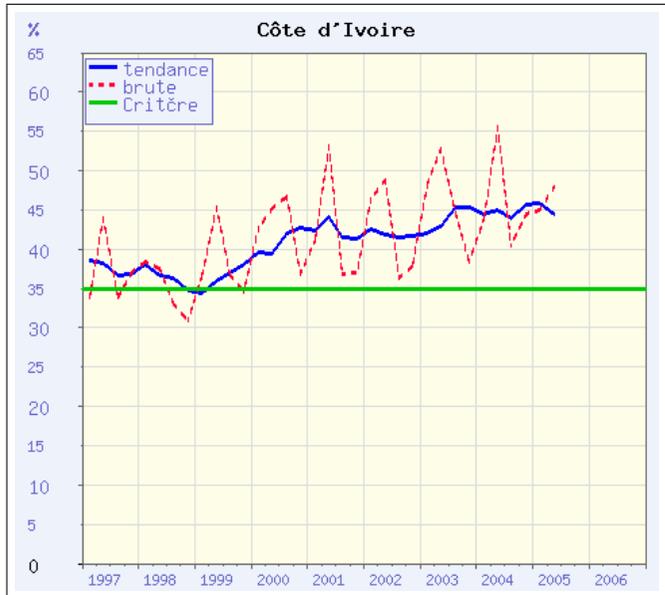
Budget de l'État - Solde budgétaire de base

		2002	2003				2004				2005				2006				2007
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
Pays UEMOA																			
Côte d'Ivoire	Milliards de CFA (brute)	-14.9	62.2	-32.8	-111.6	-88.2	84.0	-60.3	-91.2	-52.7	77.3	23.7	-90.0						
	Milliards de CFA (cvs)	-5.5	-27.0	-30.3	-37.4	-70.7	-9.8	-59.4	-17.7	-31.6	-15.8	20.1	-15.5						
	Milliards de CFA (tendance)	-21.0	-20.9	-31.6	-46.2	-39.3	-46.6	-28.9	-36.2	-21.7	-9.1	-3.7							
Mali	Milliards de CFA (brute)	-21.5	15.6	-24.9	-18.0	17.0	13.0	-8.0	0.3	-14.0	15.9	1.1	-11.2	-56.0	5.5				
	Milliards de CFA (cvs)	8.5	-11.0	-25.7	-7.6	6.8	1.4	-8.8	-13.5	-3.0	8.3	0.3	-19.7	-39.1	-8.0				
	Milliards de CFA (tendance)	1.2	-9.4	-14.8	-8.8	0.2	-0.2	-7.0	-8.4	-2.7	1.8	-3.7	-19.5						
Niger	Milliards de CFA (brute)	-14.8	-2.3	-10.3	-10.4	-9.4	-9.9	-11.2	-5.6	-21.5	0.1	-16.5	1.8	-8.8					
	Milliards de CFA (cvs)	6.7	-13.4	-15.1	-9.2	-9.4	-15.6	-12.6	23.5	-27.7	-8.8	1.0	-16.7	-21.3					
	Milliards de CFA (tendance)	-7.6	-9.4	-9.7	-8.8	-8.5	-6.4	-6.4	-7.3	-8.8	-11.6								
Sénégal	Milliards de CFA (brute)				16.3	-6.7	12.3	52.9	-48.5	-13.6	25.3	42.5	-15.8	-54.6	-5.9				
	Milliards de CFA (tendance)						10.6	1.6	2.4	3.0									
Autres pays																			
Guinée	Milliards de FG (brute)	2.3	-38.8	-39.1	-88.6	-102.3	-37.9	-54.1	-80.3	-46.0	70.8	41.9	-1.4	-45.3	54.0				
	Milliards de FG (cvs)	15.4	-69.4	-45.7	-66.1	-80.5	-74.4	-66.9	-54.5	-17.4	30.5	24.9	25.9	1.7	-89.4				
	Milliards de FG (tendance)	-28.7	-32.9	-59.9	-64.1	-65.3	-57.4	-40.0	-28.1	0.7	33.0								



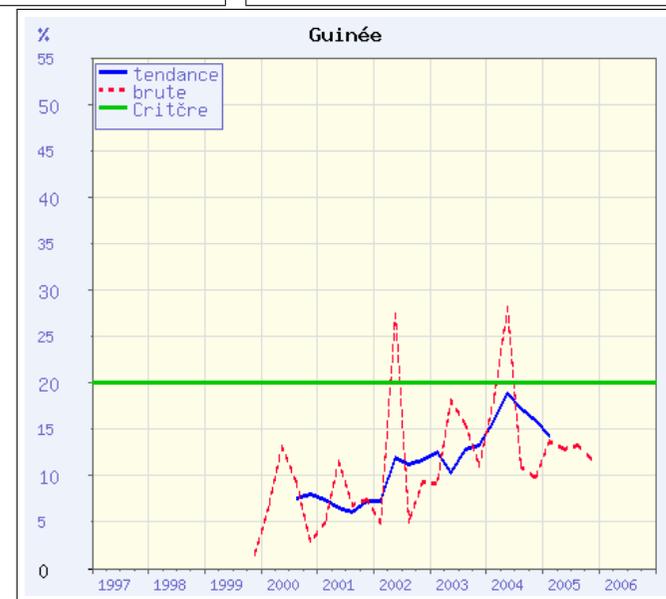
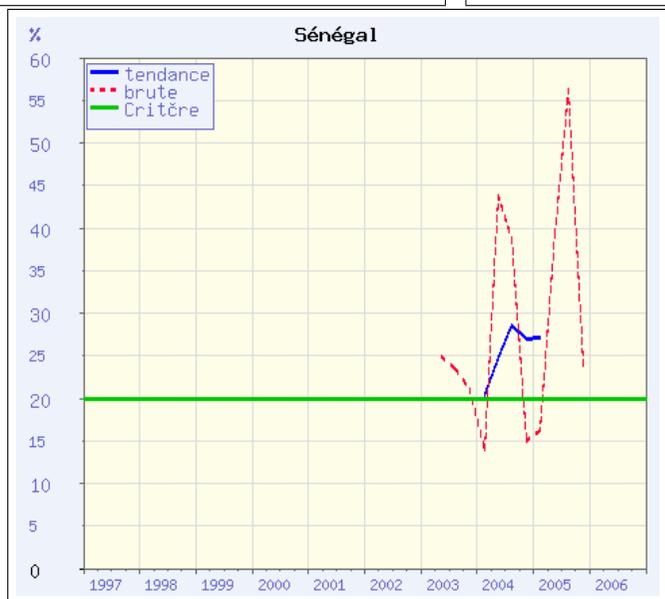
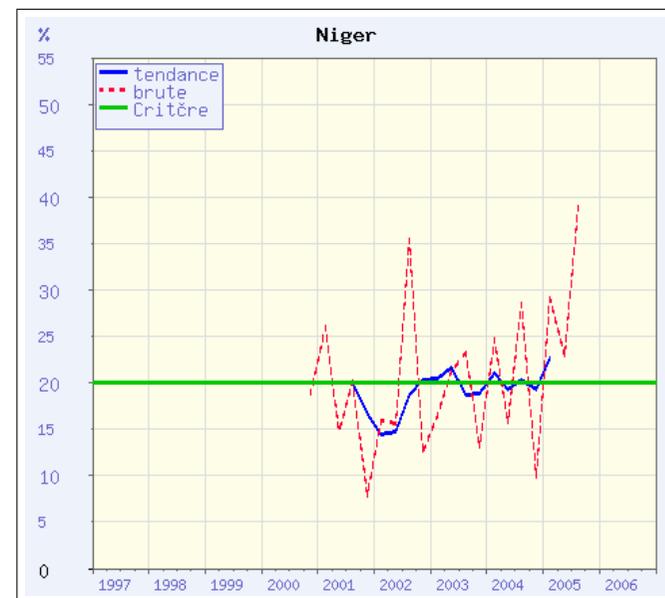
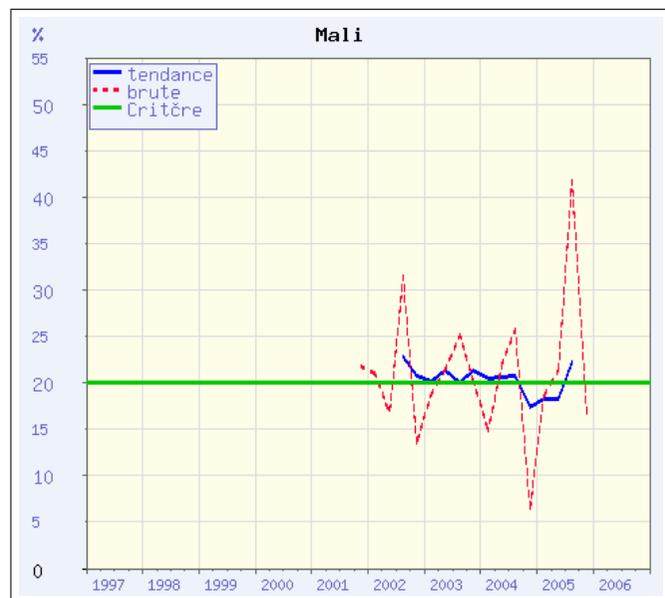
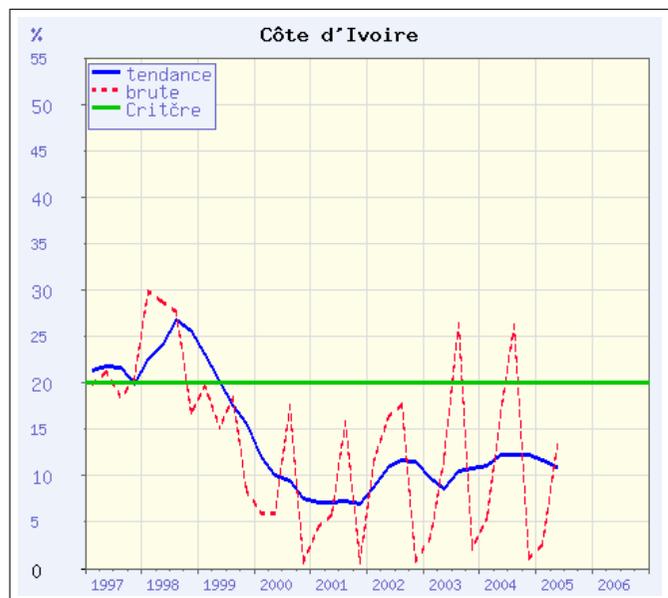
Budget de l'État - Ratio salaires / recettes fiscales

	2002	2003				2004				2005				2006				2007	
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	
Pays UEMOA																			
Côte d'Ivoire	% (brute)	36.4	37.8	48.3	52.8	44.4	38.4	43.9	55.5	40.5	44.4	45.0	47.9						
	% (cvs)	38.9	42.4	48.1	45.9	46.9	43.0	43.7	48.6	42.9	49.1	44.7	41.0						
	% (tendance)	41.6	41.7	42.1	42.9	45.3	45.4	44.4	45.0	44.0	45.7	45.9	44.4						
Mali	% (brute)	29.9	30.8	27.6	27.0	25.8	29.0	31.4	34.9	28.7	31.8	27.1	28.3	39.7	35.6				
	% (tendance)	27.6	28.4	29.1	28.8	27.7	27.3	28.3	30.3	30.9	31.6	30.5	28.9	31.6					
Niger	% (brute)	37.5	41.1	40.6	33.4	36.0	42.2	34.9	26.5	42.8	38.4	36.0	33.3	32.1					
	% (cvs)	40.6	39.1	39.7	37.5	35.5	37.8	34.8	35.4	36.8	35.2	35.1	45.4	22.4					
	% (tendance)	38.3	40.0	40.3	37.9	37.5	37.8	36.3	34.0	35.3	34.7	35.0							
Sénégal	% (brute)				30.3	28.4	30.5	25.3	35.4	31.3	32.0	19.2	23.9	23.9	31.9				
	% (tendance)							28.4	29.6	30.3	30.7	30.6							
Togo	% (brute)	44.0	37.4	29.1	32.2	41.6	35.5	31.8											
	% (tendance)	44.7	42.5	37.9	35.1	34.8	34.4	35.1											
Autres pays																			
Guinée	% (brute)	30.7	36.5	32.9	35.7	42.5	35.1	31.2	29.7	30.6	23.7	21.2	24.3	24.9	22.8				
	% (cvs)	29.0	37.6	34.0	35.6	40.2	36.2	32.3	29.6	28.9	24.4	21.9	24.2	23.5	23.4				
	% (tendance)	34.2	34.7	33.1	33.9	36.7	36.3	35.7	34.0	31.5	28.1	24.5							



Budget de l'État - Ratio investissements sur ressources internes / recettes fiscales

	2002	2003				2004				2005				2006				2007	
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
Pays UEMOA																			
Côte d'Ivoire	% (brute)	17.7	0.8	3.3	11.6	26.4	2.1	5.5	16.7	26.2	1.1	2.6	13.3						
	% (cvs)	10.5	10.0	9.4	10.4	11.8	13.6	13.1	12.0	11.2	10.6	10.2	10.4						
	% (tendance)	11.6	11.5	9.7	8.6	10.5	10.8	11.1	12.2	12.3	12.3	11.6	10.9						
Mali	% (brute)	31.4	13.6	18.8	21.3	25.2	20.2	14.9	22.0	25.7	6.3	18.5	21.4	41.7	16.7				
	% (tendance)	22.8	20.8	20.2	21.3	20.0	21.4	20.4	20.6	20.8	17.4	18.2	18.2	22.2					
Niger	% (brute)	35.4	12.6	16.5	21.2	23.3	13.2	24.7	15.7	28.6	9.9	29.1	23.0	39.0					
	% (cvs)	24.4	20.1	16.6	19.1	17.9	20.4	22.0	19.5	20.2	22.0	26.4	31.6	28.9					
	% (tendance)	18.7	20.3	20.5	21.7	18.7	18.9	21.0	19.3	20.3	19.3	22.7							
Sénégal	% (brute)				24.9	23.3	21.1	13.9	43.8	38.7	14.9	16.2	39.3	56.3	23.9				
	% (tendance)							20.4	24.7	28.6	26.9	27.1							
Autres pays																			
Guinée	% (brute)	5.1	9.3	9.2	18.1	15.5	11.1	18.2	28.1	11.0	9.7	13.7	12.9	13.3	11.6				
	% (cvs)	8.6	12.1	11.4	10.2	18.4	16.4	20.5	16.6	14.9	16.5	17.8	7.2	17.6	19.1				
	% (tendance)	11.2	11.6	12.5	10.4	12.9	13.3	15.9	18.9	17.3	15.9	14.3							



NOTES MÉTHODOLOGIQUES ET DÉFINITIONS

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Page 6 : Matières premières - En Dollars des États Unis

- (1) Indice A de Liverpool
- (2) Prix d'import en Europe du coton d'Afrique de l'Ouest.
- (3) Moyenne quotidienne des cotes au fixing de l'après-midi sur le marché de Londres
- (4) Moyenne des cours quotidiens de trois qualités différentes : West Texas Intermediate 40° API, Brent de mer du Nord 38° API et Dubaï Fateh 32° API
- (5) Prix au comptant du Brent du Royaume-Uni 38°API fab dans les ports du Royaume Uni
- (6) Prix à l'exportation FAB à Bangkok du riz thaïlandais A1 spécial
- (7) Prix à l'exportation FAB des États-Unis d'Amérique
- (8) Prix à l'exportation FAB des grands ports des Antilles
- (9) Prix à l'importation en UE en provenance des ACP
- (10) Prix à l'importation CAF de viandes australienne et néozélandaise dans les ports de la Côte Est des États-Unis d'Amérique
- (11) Prix à l'importation aux États-Unis d'Amérique des bananes d'origine latino-américaine
- (12) Prix à l'importation en France, CAF, des bananes d'origine africaine
- (13) Prix d'entrée dans les ports américains
- (14) Poisson pêché en Norvège
- (15) Prix à l'importation CAF à Rotterdam
- (16) Prix à l'importation CAF en France d'origine d'Afrique de l'Ouest
- (17) Prix à l'importation CAF à Rotterdam en provenance de Malaisie
- (18) Prix à l'importation CAF à Rotterdam en provenance de Malaisie
- (19) Prix à l'exportation FAB à Abidjan

Page 10 : Matières premières (suite) - En Dollars des États Unis

- (1) Prix indicatifs publiés par l'OIC : moyenne des prix à New York et en France
- (2) Prix à l'importation en France du café ivoirien de bonne qualité
- (3) Prix indicatifs publiés par l'OIC : moyenne des prix à New York et en France
- (4) Prix à l'importation en France des fèves de cacao ivoirien de bonne qualité
- (5) Cours relevés à Londres, tous thés
- (6) Prix à l'importation CAF au Japon d'essences indonésiennes (dark red meranti)
- (7) Prix à l'exportation FAB d'essences camerounaises (Fraké)
- (8) Prix à l'exportation FAB d'essences camerounaises (Banque Mondiale)
- (9) Prix à l'exportation FAS d'essences camerounaises Sapelli
- (10) Prix d'achat à Singapour du caoutchouc importé en Europe du Nord CAF
- (11) Prix à l'importation en France de phosphates maghrébins
- (12) Prix contractuel d'importation en Europe du minerai brésilien de Carajas à 67,55% de fer

- (13) Prix moyen des enchères à Londres (LME)
- (14) Prix à l'importation en France
- (15) Prix de l'enchère la moins chère sur l'Oxyde d'Uranium, transformé en fonction de la quantité d'uranium pur
- (16) Prix des importations en France d'origine comorienne
- (17) Prix des importations en France d'origine comorienne
- (18) Prix à l'importation en France d'origine Afrique de l'Ouest
- (19) Moyenne de prix en Afrique de l'Ouest

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Page 18 : Indice total - Séries brutes et corrigées des variations saisonnières (base 2000=100)

- (1) Les derniers chiffres disponibles remontent à juin 2003

PRIX À LA CONSOMMATION

Page 28 : Total - Glissements annuels

- (1) Les données historiques ont été recalculées pour prendre en compte la Guinée Bissau dans le calcul de l'indice des prix de la zone UEMOA (auparavant indice hors Guinée Bissau)

MONNAIE ET FINANCES

Page 36 : Monnaie et finances - Masse monétaire et cours des actions

- (1) Le BRVM10 est composé des 10 sociétés les plus actives du marché boursier de l'Afrique de l'Ouest.
- (2) Le BRVM composite est constitué de toutes les sociétés admises à la cote sur le marché boursier de l'Afrique de l'Ouest.

ANNEXE 2 : note de conjoncture de la Mauritanie

NOTE TRIMESTRIELLE de CONJONCTURE

RESUME :

L'environnement international est resté globalement favorable durant le 1^{er} trimestre 2006 en dépit de la hausse des prix du pétrole brut sur les marchés mondiaux.

La monnaie nationale a un comportement mitigé, enregistrant ainsi une dépréciation vis-à-vis de l'Euro, après une phase d'appréciation par rapport à celle-ci et de stabilité par rapport au Dollar. Les taux d'inflation très élevés enregistrés en mars (+9,1%) et avril (+8,3%) indique un début de nouvelles tensions inflationnistes qui pourraient être atténuées à terme compte tenu des espoirs affichés sur la campagne agricole 2005-2006.

La tendance à la hausse de la production d'énergie indique que l'activité économique n'est pas affectée par la vague d'inflation récente qui a sévi durant l'année 2005 et en début 2006. La progression des exportations du minerai de fer, l'amélioration de son cours sur le marché mondial et la reprise des exportations du poisson auxquelles s'ajoutent les exportations du pétrole sont autant de facteurs déterminants qui pourraient contribuer à résorber le déficit commercial.

Le début de l'exportation du pétrole et les bons résultats escomptés de la campagne agricole 2005-2006 contribueraient à rendre la conjoncture plus stable face à l'augmentation des prix des produits alimentaires et des hydrocarbures.

Table des matières

1. Un environnement international favorable malgré la hausse du prix du pétrole.....	3
1.1. La croissance est soutenue	3
1.2. Malgré un cours élevé du pétrole	3
2. Malgré une phase d'apaisement l'inflation reste élevée	4
2.1. Tendence mitigée pour l'Ouguiya	4
2.2. Des prix alimentaires en hausse	4
2.3. Une inflation moindre qu'en 2005.	4
3. L'activité ne semble pas affectée	5
3.1. Avec une production nette d'électricité toujours en hausse	5
3.2. Avec une prévision en hausse de la consommation	5
3.3. Un léger recul de la production du minerai de fer.....	5
3.4. Un cours mondial du fer qui s'améliore	6
4. La balance commerciale pourrait-elle s'améliorer avec l'exploitation pétrolière ? ..	6
4.1. Un repli des exportations en valeur du fer	6
4.2. Mais la reprise des exportations de poissons se confirme.....	6
4.3. Avec le début de l'exportation du pétrole	7
4.4. Le déficit commercial pourrait-il s'atténuer ?	7
5. Perspectives économiques.....	7
5.1. Une conjoncture internationale bonne.....	7
5.2. Des prix élevés des matières premières industrielles	7
5.3. Des prix élevés des denrées de base.....	8

ABREVIATIONS et CONVENTIONS

ABREVIATIONS :

ONS	Office National de la Statistique
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
SNIM	Société Nationale Industrielle et Minière
SOMELEC	Société Mauritanienne d'Electricité

UNITES DE MESURE :

Baril	Vaut 158,987 litres
UM	Ouguiya (Unité Monétaire nationale)
\$ E.U.	Dollar des États-Unis
Livre	Vaut 453,592 grammes
%	Pour cent
KWh	kilowattheure

SIGNES CONVENTIONNELS :

,	Sépare les unités des fractions décimales
Janv-96	Janvier 1996 (Idem pour les autres mois)
T1-96	Premier trimestre 1996 (Idem pour les autres trimestres)

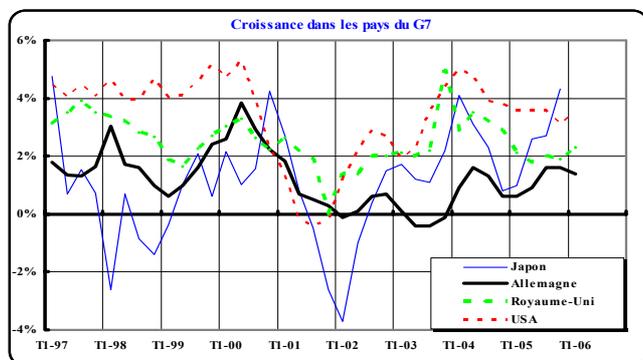
1. Un environnement international favorable malgré la hausse du prix du pétrole

1.1. La croissance est soutenue

En dépit de la hausse continue des cours du pétrole, l'activité économique internationale est restée globalement soutenue durant ce 1^{er} trimestre de l'année. Cette dynamique a été confortée par la vigueur des économies industrialisées. Ce pendant, des performances divergentes persistent quant à la tendance.

En effet, aux Etats-Unis l'activité économique est restée dynamique au cours des premiers mois de l'année 2006, tirée principalement par la consommation des ménages et le bon comportement des entreprises. Au terme du 1^{er} trimestre 2006, la croissance du produit intérieur brut américain s'est établie à 3,5%. L'inflation y est restée élevée (+4%) et la politique de resserrement monétaire en soutien au Dollar s'est poursuivie. La croissance est ainsi restée plus forte aux Etats-Unis qu'en Europe et au Japon.

Au Japon, l'économie continue à se redresser atteignant un niveau de 4,6% sur le 4^e trimestre de 2005, son taux le plus élevé durant les 5 dernières années. Soutenu par la consommation des ménages et l'investissement, ce redressement s'est poursuivi durant le 1^{er} trimestre 2006 mais avec moins d'intensité. La croissance du produit intérieur brut est estimée à 0,8% durant le 1^{er} trimestre 2006 et le niveau d'inflation est resté très faible.



S'agissant de la Zone Euro, principal partenaire économique et commercial de la Mauritanie, la croissance économique a été de 0,5% au 1^{er}

trimestre 2006, niveau inférieur à celui enregistré aux Etats-Unis, au cours de la même période.

La Banque centrale européenne a décidé de relever son taux de refinancement à 2,75%, c'est le 3^{ème} resserrement depuis décembre 2005. Toutefois, les prévisions de croissance y sont globalement inchangées pour l'année 2006 (2,1%) et les taux d'inflation ont été révisés légèrement à la hausse (2,3%) sous l'effet de la flambée des prix du pétrole.

L'Allemagne a enregistré un taux de croissance de 1,4% sur le 1^{er} trimestre contre 1,6% par rapport au trimestre précédent. En avril, le taux d'inflation y était de 2% contre 1,8 % pour le mois précédent.

Au Royaume Uni, le taux de croissance a été de 2,3% contre 1,9% sur le 4^{ème} trimestre 2005.

1.2. Malgré un cours élevé du pétrole

Loin d'être un cas isolé, la hausse du prix du pétrole brut correspond également celle des matières premières industrielles, dont les cours ont en moyenne plus que doublé sur ces dernières années.

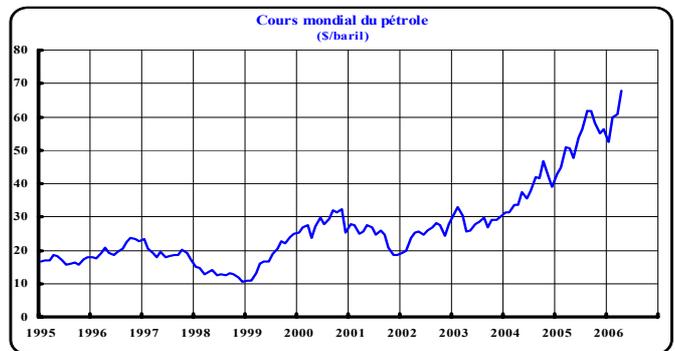
L'augmentation du prix du pétrole s'est poursuivie quand bien même l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) juge les niveaux des stocks de brut mondiaux très élevés. Ainsi, si les cours de brut demeurent volatiles, cela s'expliquerait plus par une demande mondiale qui demeure soutenue que par des facteurs géopolitiques (situation en Irak, au Nigeria, etc.). En effet, malgré l'augmentation des capacités d'offre des pays exportateurs (29,5 mb/j¹) de l'OPEP, cette demande mondiale continue à demeurer insatisfaite d'où l'emballement des marchés.

Si les économies des pays développés s'accommodent à cette hausse des prix du pétrole et adoptent des politiques visant à diminuer leur dépendance énergétique en vue de maintenir

¹ Mb/j : millions de baril par jour

l'équilibre macroéconomique, il est indéniable que la locomotive chinoise relayée par l'économie américaine pèse vigoureusement sur l'ensemble des marchés industriels et énergétiques en tirant les prix vers le haut.

La hausse des cours du pétrole affecte particulièrement les pays d'Afrique subsaharienne qui sont des importateurs nets d'hydrocarbures. Et dans le cas particulier de la Mauritanie, le prix du litre du gas-oil a enregistré des hausses successives de 4,3% en février, de 15,3% en mars 2006 et de 13,4% en mai. Soit une hausse cumulée de 33% depuis le début de l'année et 43% sur un an.



En avril 2006, le glissement annuel des prix du pétrole brut s'établissait à 34,2%.

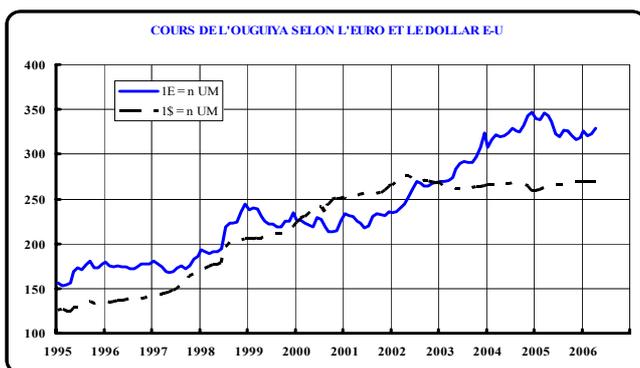
2. Malgré une phase d'apaisement l'inflation reste élevée

2.1. Tendence mitigée pour l'Ouguiya

La monnaie nationale qui s'était sans cesse raffermie par rapport à l'Euro sur le 2^{er} semestre 2005 a de nouveau entamé une phase de dépréciation. En moyenne, elle a enregistré une hausse de 1,4% au regard du 4^e trimestre 2005 et un repli de 5,4% par rapport au 1^{er} trimestre de 2006.

En effet, en avril 2006, l'Euro valait 329 UM contre 319 en décembre 2005 et 342 en avril 2005.

En terme de glissement annuel, l'Ouguiya a enregistré un repli de 3,8% en avril 2006.



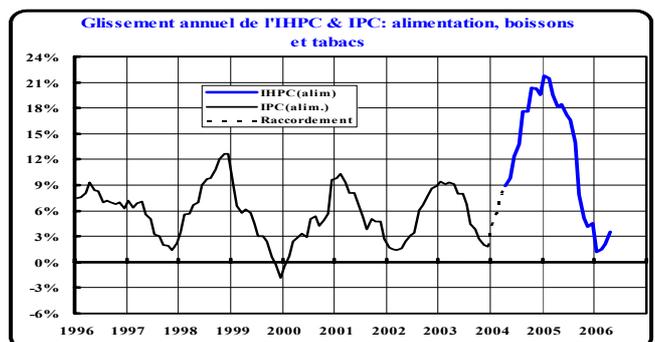
La bonne tenue de l'Ouguiya par rapport à l'Euro et sa stabilité par rapport au Dollar sont des facteurs qui devaient permettre d'améliorer la compétitivité des produits exportés et encourager ainsi les exportations.

2.2. Des prix alimentaires en hausse

Après les tensions inflationnistes enregistrées sur les huit premiers mois de 2005 (+7,9%), une détente sur le rythme mensuel de la croissance

des prix alimentaires avait été observée sur le reste de l'année. En effet, en moyenne sur 2005, les prix des produits alimentaires se sont accrus de 1% sur les huit premiers mois de l'année contre une baisse de 4,9% en septembre et une hausse moyenne de 0,6% sur les trois mois suivants.

Sur les 4 premiers mois de 2006, les produits alimentaires ont enregistré une hausse cumulée de 2,5% contre 3,5% un an plutôt. Sur cette période, les produits non alimentaires ont enregistré une plus forte hausse (+4,1%) que les alimentaires (+2,5%).



Au 30 avril 2006, le glissement annuel des prix des produits alimentaires s'établissait à 3,5% contre 18,1% il y a un an.

2.3. Une inflation moindre qu'en 2005.

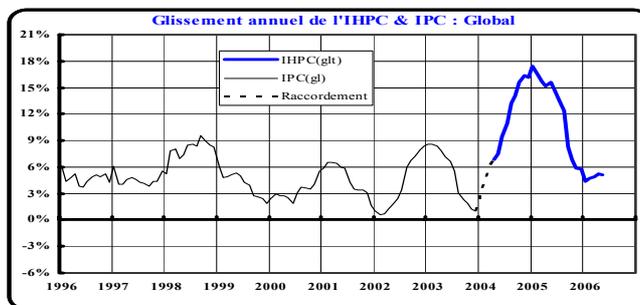
La bonne tenue de l'Ouguiya et la légère détente des prix alimentaires ont contribué à atténuer les tensions inflationnistes qui avaient prévalu en 2005.

Après un taux d'inflation en moyenne annuelle de 12,1% au 31 décembre 2005, le taux

d'inflation a progressivement régressé pour se situer à 8,3% en avril et 7,5% en mai.

Même si la tendance est à la baisse, ces taux demeurent relativement élevés.

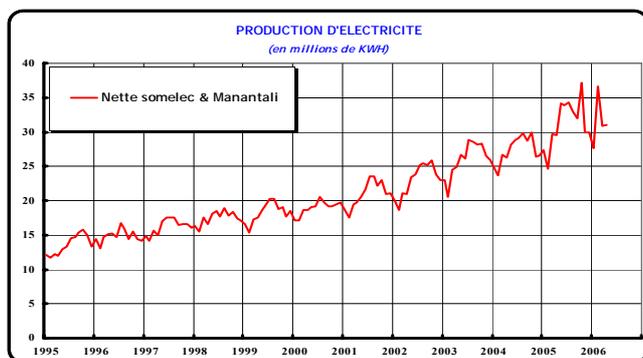
En mai 2006, le glissement annuel de l'IHPC a atteint 5,1 % contre 15,6% un an plus tôt.



3. L'activité ne semble pas affectée

3.1. Avec une production nette d'électricité toujours en hausse

La production nette d'électricité, qui n'a cessé de progresser au cours de ces dernières années, atteignant des niveaux de plus en plus élevés, confirme ainsi la volonté de satisfaire une demande sans cesse croissante des ménages et des entreprises.

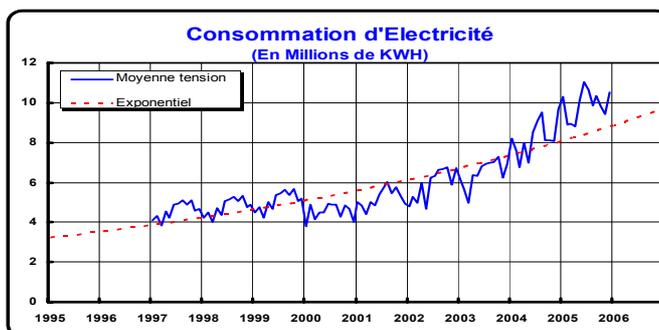


Ainsi sur le 1^{er} trimestre de 2006, cette production a enregistré une hausse de 28,9% par rapport au trimestre précédent et de 49,3% au regard du même trimestre de l'année dernière.

En avril 2006, la production nette d'électricité a atteint 31,7 millions de KWH, soit une hausse en glissement annuel de 56,5%.

3.2. Avec une prévision en hausse de la consommation

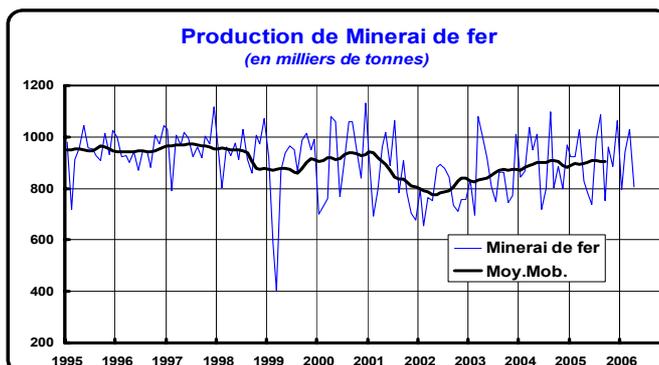
En attendant, l'établissement d'un indice de la production industrielle (IPI) dans les mois à venir, la consommation d'électricité - moyenne tension - reste le principal indicateur permettant d'apprécier l'activité des industries et des petites et moyennes entreprises en Mauritanie.



Cette consommation est une conséquence de la demande qui n'a cessé de croître durant les sept dernières années. Ainsi le niveau de production enregistré au cours du 1^{er} trimestre 2006, laisse entrevoir une hausse de la consommation d'électricité à moyenne tension sur la même période.

3.3. Un léger recul de la production du minerai de fer

Après avoir enregistré une évolution moyenne à la hausse au cours des trois premiers trimestres de 2005, le rebond enregistré sur le 4^e trimestre 2005 ne s'est pas confirmé pour autant sur le 1^{er} trimestre 2006 malgré la forte demande en minerai de fer du marché mondial. En effet, sur le 1^{er} trimestre 2006, la production du minerai de fer a atteint 2,8 millions de tonnes, correspondant à un repli de 3,8% par rapport au même trimestre de l'année dernière.

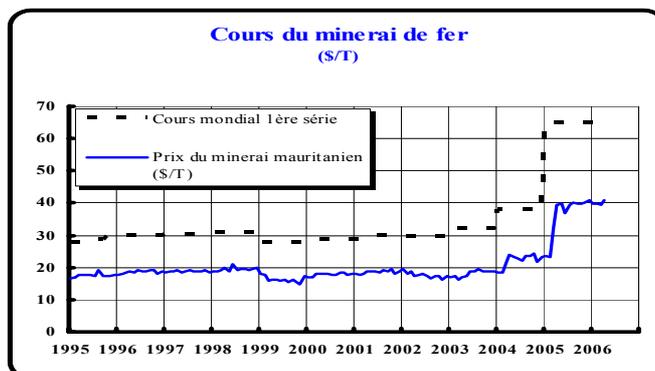


Les perspectives sont bonnes pour ce secteur qui est en perpétuelle mutation. En effet la SNIM s'est orientée vers l'amélioration de la qualité de sa production en mettant en place des procédés de séparation magnétiques et ce dans le but de fournir des produits de plus en plus compétitifs.

3.4. Un cours mondial du fer qui s'améliore

L'année 2005 a été marquée par une forte hausse des cours du minerai de fer (1ère série) sur les marchés mondiaux, se stabilisant aux environs de 65 \$ E.U. la tonne.

Globalement l'environnement international reste favorable au secteur minier. Le comportement des prix du minerai pourrait se justifier par la forte hausse de la demande mondiale, induite en particulier par la Chine.



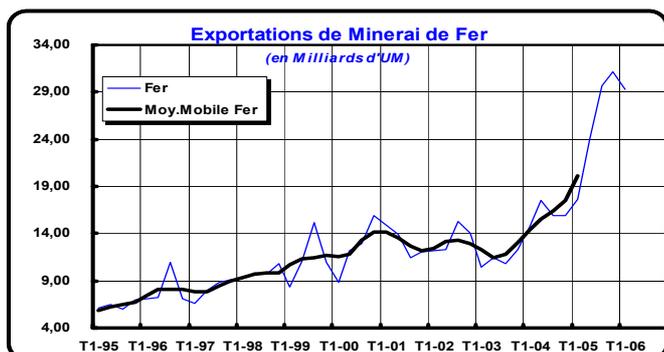
Sur le marché mondial, le cours du minerai de fer mauritanien a connu une nette amélioration durant les 5 dernières années. En effet, les cours du fer ont atteint un niveau de 41,1 \$ E.U la tonne en avril 2006, soit une progression de 4,4% en glissement annuel, contre 65,3 % il y a un an.

4. La balance commerciale pourrait-elle s'améliorer avec l'exploitation pétrolière ?

4.1. Un repli des exportations en valeur du fer

L'environnement international est resté favorable au secteur minier. La poussée tendancielle des exportations du minerai de fer mauritanien, observée en 2004, s'est maintenue en 2005 enregistrant en décembre son taux le plus élevé de ces cinq dernières années. Malgré un repli sur le 1^{er} trimestre 2006, ces exportations devraient augmenter de manière significative pour répondre à la demande du marché mondial.

Sur le 1^{er} trimestre 2006, les exportations de minerai de fer ont atteint 29,3 milliards d'Ouguiya contre 31,2 milliards sur le trimestre précédent. Par rapport au 1^{er} trimestre 2005, la hausse en valeur a été de 65,7%, due surtout à l'amélioration du cours du fer sur le marché mondial.

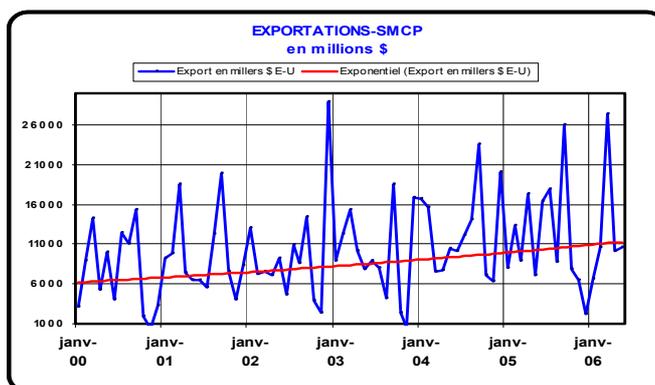


4.2. Mais la reprise des exportations de poissons se confirme

Après la tendance baissière constatée en 2004, les exportations de poissons en valeur se sont redressées en 2005 et cette reprise s'est encore confirmée au cours du 1^{er} trimestre 2006.

Cette relance des exportations s'explique entre autres, par l'amélioration de la gestion des ressources halieutiques et celle des prix des produits de la pêche sur le marché mondial.

Sur le 1^{er} trimestre 2006, les exportations de poissons (selon la Société mauritanienne de commercialisation des poissons) sont évaluées à près de 12 milliards d'Ouguiya, soit une hausse de 170,3% par rapport au dernier trimestre 2005 et 46,5% au regard de sa valeur un an plus tôt.



4.3. Avec le début de l'exportation du pétrole

La production pétrolière du champ « Chinguetti » a débuté le vendredi 24 février 2006, avec une moyenne de 25 466 barils/j en février et de 66 123 barils/jour en mars. La barre de 75 000 barils/jour, estimation de la production journalière a été atteinte une seule fois, le 7 mars.

Au 31 mars 2006, la production cumulée se chiffrait à 2 177 149 barils. A cette date, un volume de 987 348,3 barils a été exporté, au prix de 58,806 \$.E.U le baril. Rappelons que les recettes pétrolières prévisionnelles du gouvernement sont de l'ordre de 275,5 millions \$ E.U pour l'année 2006.

4.4. Le déficit commercial pourrait-il s'atténuer ?

Le déficit commercial constaté depuis le second semestre 2001 n'a cessé de se creuser, enregistrant ainsi des taux de couverture en deçà de cent pour cent.

C'est ainsi qu'en décembre 2005, il atteignait 24,2% contre 32,8% en décembre 2004.

5. Perspectives économiques

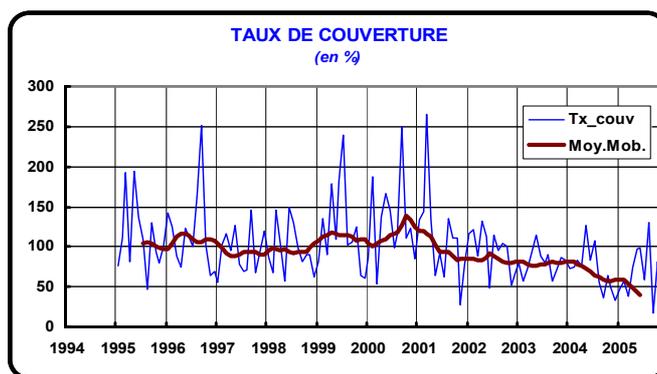
5.1. Une conjoncture internationale bonne

Après un premier trimestre de croissance soutenue (hausse de 4,8% du PIB américain en rythme annuel et de 10% en Chine), l'activité économique mondiale demeure bien orientée. Dans cet environnement globalement favorable, la forte hausse des prix du pétrole laisse toutefois planer des doutes sur l'avenir. La moindre dépendance des économies occidentales (moins d'énergie pour produire une unité de PIB aujourd'hui que dans les années 1970), grâce à la recomposition du tissu productif au profit des services et aux économies réalisées, donne un lieu d'espoir même si les prix du brut devraient demeurer tendus tout au long de l'année pour baisser en 2007, sous l'effet d'une moindre progression de la demande.

Le cycle de resserrement monétaire de la Réserve Fédérale américaine devrait s'essouffler à la fin du 1^{er} semestre 2006, ce qui pèserait encore sur le dollar. Toutefois, la

Cette dégradation qui était imputable essentiellement aux importations d'équipements des sociétés pour la mise en exploitation et la prospection pétrolière pourrait s'atténuer à court terme.

En effet, la reprise des exportations de poissons, la hausse continue de la demande mondiale du fer dans un contexte d'amélioration de son cours, conjuguée avec les exportations de pétrole dans une conjoncture particulièrement favorable (prix élevés du baril) sont autant de facteurs déterminants qui pourraient contrebalancer le déficit commercial.



croissance américaine demeurerait autour de 3,2% en 2006, pour fléchir à 2,6% en 2007 sous l'effet de la remontée des taux d'intérêt de long terme. Décélération de la croissance américaine qui pèserait cependant sur l'environnement international en 2007.

5.2. Malgré des prix élevés des matières premières industrielles

Au cours de ces dernières années, l'économie mondiale reste marquée par de fortes hausses des prix des matières premières industrielles.

Selon la Banque mondiale, le niveau moyen des prix du pétrole brut s'établira à 64 \$ E.U. le baril en 2006 et restera en dessous de 50 \$ E.U. dans les années à venir. On s'attend également à une augmentation modérée de la demande mondiale (1,5 à 2 mb/j). Pour faire face à cette demande et maintenir l'équilibre au niveau des marchés, les pays producteurs devraient atteindre un niveau d'approvisionnement d'au moins 2 mb/j en 2006.

Toutefois le secteur énergétique reste vulnérable aux perturbations. En effet, l'augmentation de l'offre risque d'être suivi par celle des impôts et des coûts. A cela pourraient s'ajouter les craintes liées au manque de matériel de forage et du personnel techniquement qualifié entravant ainsi les capacités de production pendant quelques années.

5.3. Des prix élevés des denrées de base

La campagne agricole 2005-2006 a connu une bonne pluviométrie, supérieure à la moyenne, bien répartie dans l'espace et dans le temps et n'a pas été affectée par les criquets pèlerins.

Celle de 2004-2005 avait été marquée par une production (76 067 tonnes) de loin inférieure aux besoins (seulement 13 % des besoins du pays avaient été couverts, niveau le plus bas enregistré durant les 11 dernières années).

La production céréalière nette, toutes spéculations confondues, pour la campagne 2005-2006, se chiffrerait à 144 068 tonnes, représentant une progression de 89,4% sur un an. Cette production céréalière, même si elle ne couvre pas tous les besoins, serait déterminante sur l'offre de produits céréaliers et le comportement des prix des produits alimentaires.

Une telle campagne agricole conjuguée avec le début de l'exportation pétrolière devait aider le pays à retrouver une conjoncture plus apaisée. Mais à terme, les taux d'inflation élevés enregistrés en début 2006 laisseraient à prévoir le retour de tensions inflationnistes dues surtout à la hausse des prix alimentaires.

Dans cette période de soudure, la situation alimentaire des populations demeure préoccupante compte tenu des prix élevés des produits alimentaires et de l'éloignement du milieu rural des centres de débarquement des denrées importées.

Ces prix continueraient à augmenter rendant ainsi ces produits inaccessibles à une grande partie de la population.

En effet, pour le Kg de sucre, un écart de prix de 20% est observé entre Nouakchott et certaines localités, dans le cas du moud (4 kg) de sorgho local, cet écart est de 75% entre certaines zones productrices.

Des études récentes du système d'alerte précoce contre les famines (FEWSNET, avril 2006) ont montré que les récoltes des cultures de décrues (bas fonds et barrages) réalisées en mars - avril ne permettraient de couvrir qu'un ou deux mois des besoins alimentaires des ménages concernés.

Dans le reste du pays, les marchés auxquelles dépendent les ménages non agricoles sont bien approvisionnés en céréales importées, mais leur prix reste élevé au regard du pouvoir d'achat des ménages.

La faiblesse de l'offre des céréales traditionnelles et la hausse continue du prix des céréales importées limitent l'accès des ménages à ces denrées aussi bien dans les centres urbains que dans les milieux ruraux et nomades.

Dans les zones pastorales, les ménages procèdent à la vente de leur bétail pour survivre, et vu la baisse des prix par tête des petits ruminants dans certains centres, leur pouvoir d'achat s'effrite davantage.

Cette conjoncture, qui coïncide avec la période de soudure, doit inciter les autorités à mettre en place des mesures d'accompagnement efficaces pour juguler la hausse des prix des denrées de première nécessité afin de faciliter l'accès à ces produits aux ménages tant ruraux qu'urbains.

ANNEXE 3 : Proposition méthodologique d'indice d'inflation sous-jacente pour les Etats de la Zone Franc, extrait de « Rapport aux Ministres, Les indicateurs complémentaires de convergence en Zone franc », septembre 2006

Elements sur l'inflation sous-jacente en Zone franc *[Contribution AFRISTAT]*

Les prix à la consommation suivent une dynamique très diverse en Europe et en Afrique, en particulier à cause du poids des produits alimentaires dans le panier de la ménagère. Décalquer un critère de convergence européen pour l'appliquer stricto sensu directement peut amener à des contresens graves au sein des unions économiques et monétaires africaines.

Les Instituts de Statistique des pays de l'UEMOA ont défini, avec l'aide d'AFRISTAT, un indice d'inflation sous-jacente, qui conserve grosso modo les caractéristiques de l'inflation à moyen-terme (la dimension importante pour la convergence économique) tout en étant débarrassé des fluctuations intempestives de court terme. Cet indice peut être calculé de façon semblable par tous les états de l'UEMOA parce que ceux-ci ont adopté une méthodologie commune de suivi des prix à la consommation avec l'indice IHPC.

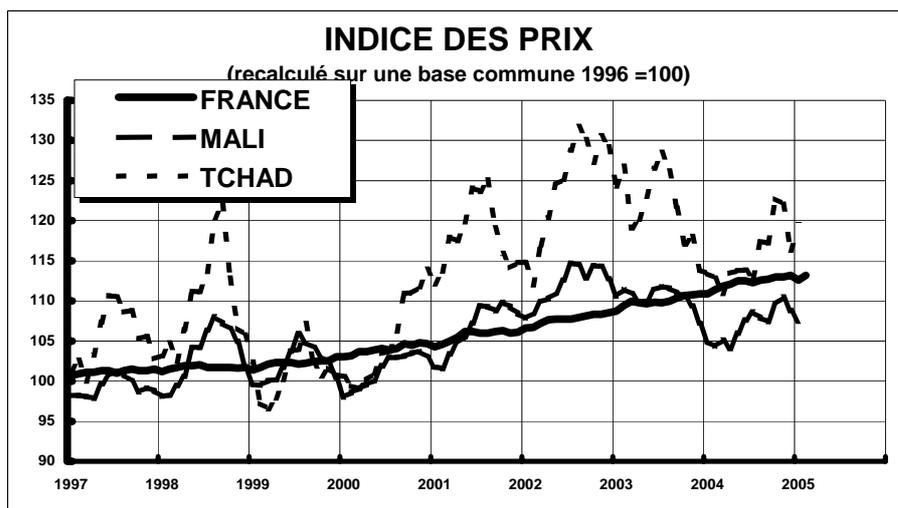
Cet indice IHPC, qui est maintenant également en vigueur en Guinée et en Mauritanie, est en voie d'adoption par les pays de la CEMAC. Le calcul d'inflation sous-jacente pourra donc à relativement court terme être généralisé pour les pays de la Zone franc.

L'indice d'inflation sous-jacente ne peut bien entendu pas se substituer à l'indice global des prix. Il ne mesure pas chaque mois le poids que fait subir à tous les ménages l'évolution des prix, mais il permet de mieux appréhender la tendance vers laquelle reviendront les prix une fois passées les perturbations de court terme, ce qui intéresse plus les observateurs de la convergence des conjonctures économiques au sein de chaque union..

Dans l'immédiat, l'indice d'inflation sous-jacente (hors énergie et produits frais) peut être suivi pour tous les états de l'UEMOA. En attendant qu'il puisse l'être dans les pays de la CEMAC, une solution d'attente consisterait à suivre un indice des prix hors produits alimentaires.

I – Les prix à la consommation suivent une dynamique très différente en Europe et en Afrique

La France, le Mali et le Tchad par exemple connaissent depuis 1996 une inflation moyenne sur la période très voisine de l'ordre de 1,5% à 2% par an. Toutefois, la dynamique des indices est extrêmement différente entre la France (et tous les pays européens) d'une part et les pays africains. La courbe des indices est très régulière en Europe (même si ce n'est pas l'avis des conjoncturistes européens). Elle est très fluctuante dans les pays africains.



Cette divergence du comportement des indices n'est pas due à un manque d'habileté des statisticiens africains, la ressemblance des fluctuations au Mali et au Tchad suffit à le démontrer, mais bien plutôt à la fluctuation même du phénomène observé (les statisticiens africains n'en ont que plus de mérite à tenter d'appréhender une évolution infiniment plus variable qu'en Europe avec des moyens très inférieurs).

Elle tient pour une part au caractère beaucoup moins formel du commerce de détail africain au niveau duquel les prix se débattent achat par achat, client par client que dans les boutiques européennes où les prix sont affichés et où est peu susceptible d'être négocié. Les techniques de relevé permettent de minimiser cet inconvénient. Mais l'essentiel de cette fluctuation vient de la composition du « panier de la ménagère africaine » qui est différent du « panier de la ménagère européenne » en d'autres termes aux conditions économiques objectivement différentes entre l'Europe et l'Afrique.

Le poids des achats alimentaires est prépondérant en Afrique, pour des populations parfois à la limite de faire face à leur subsistance. Il est devenu très minoritaire en Europe (En France, cette fonction est quasiment égale aux dépenses de transport, à celles consenties pour le logement ou pour la santé). Les dépenses alimentaires pèsent pour à peine 20% dans le budget moyen d'un ménage français ; elles atteignent 32% en Côte d'Ivoire, 50% au Mali et plus de 60% en Guinée-Bissau.

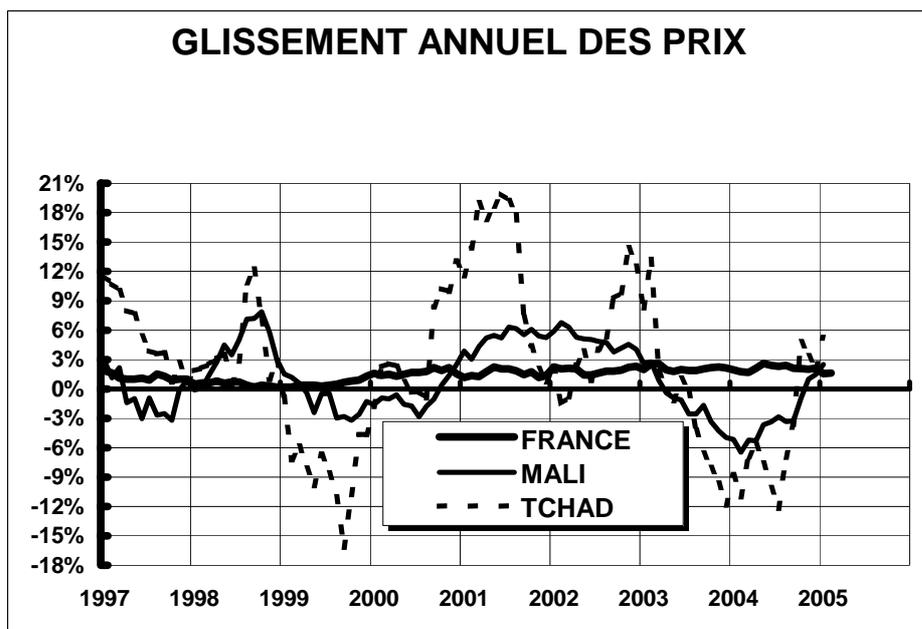
Bien plus, à l'intérieur de ces dépenses alimentaires, le poids des produits frais, aux prix beaucoup plus fluctuants, est bien plus important en Afrique (60% environ des produits alimentaires) qu'en Europe (de l'ordre de 20%).

De plus, les déséquilibres entre offre et demande de produits agricoles sont bien plus aigus au moins dans la portion sahélienne de l'Afrique qu'en Europe et induisent donc des tensions plus marquées sur les produits de première nécessité.

	France	RCI	Burkina Faso	Guinée-Bissau	Niger
Alimentation	19,2%	32,2%	33,9%	61,5%	43,6%
Hors alimentation	80,8%	67,8%	66,1%	38,5%	56,5%
Céréales non transformées	0,0%	6,9%			16,0%
Poissons	1,2%	4,7%			1,1%
Fruits	1,0%	0,7%			0,8%
Légumes et tubercules	1,4%	5,0%			3,0%
Epices et condiments	0,6%	1,5%			4,9%
TOTAL « PRODUITS FRAIS »	4,1%	18,8%	19,0%	37,3%	25,8%
Electricité	2,0%	2,6%			
Gaz	1,1%	0,5%			
Combustibles liquides	0,7%	0,2%			
Autres combustibles	0,1%	1,8%			
Carburants et lubrifiants	3,9%	1,4%			
TOTAL ENERGIE	7,8%	6,5%	11,1%	7,2%	8,9%
Hors Energie et Produits Frais	88,1%	74,7%	69,9%	55,5%	65,3%

A l'inverse, les ménages africains consacrent par rapport aux européens, une part équivalente de leur budget à l'achat d'énergie. Cela ne veut évidemment pas dire qu'ils consomment autant d'énergie que leurs homologues, mais seulement que cette dépense a une part aussi importante dans un budget nettement plus restreint. Les produits consommés ne sont pas identiques non plus : moins de carburants, mais beaucoup plus de combustibles « domestiques » : pétrole lampant et charbon de bois, produit dont la volatilité des prix est encore plus élevée que celle des carburants. Pour les combustibles classiques, la volatilité est créée non pas par des fluctuations importantes comme dans le cas des produits alimentaires mais par les à-coups violents qui peuvent résulter d'une politique trop focalisée sur les prix « à la pompe ». Le charbon de bois se rapproche au contraire des produits alimentaires saisonniers avec des hausses et des baisses importantes et variables en durée et intensité en cours d'année.

Au total, tout en gardant une évolution de moyen/long terme parallèle, les prix français ne sont jamais sortis sur la période sous revue d'une fourchette allant d'une hausse annuelle de 0,2% (début 1999) à 2,6% (mai 2004), tandis que les prix maliens fluctuaient entre -6,5% (février 2004) et +7,9% (octobre 1998) et les prix tchadiens sur une fourchette encore bien plus large. Les prix alimentaires au Mali ayant aux mêmes instants atteint -12% et +14%. Représentant 50% de l'indice, il est clair qu'ils expliquent à eux seuls la quasi-totalité de la baisse de 2004 et une part prépondérante de la hausse de 1994.



II – Un indicateur de convergence décalqué de celui de l’UE n’a pas la même signification économique en Afrique.

En Europe, il est admis que l’inflation procède soit d’une augmentation des coûts, soit d’un emballement trop marqué de la demande pour que l’offre puisse y répondre. Hors cas d’inflation importée et celle-ci ne peut en gros venir que des importations énergétiques, une inflation dépassant la norme dans un pays est donc la conséquence d’un laxisme de la politique économique en général : politique salariale, politique budgétaire ou politique monétaire. Il revient donc aux autorités de la pallier par une politique plus restrictive, ou bien d’être sanctionnés par les pairs.

En Zone franc, les fluctuations de l’indice sont fonction à la fois de l’inflation importée et de l’offre agricole. Celle-là, comme en Europe est verrouillée par la politique monétaire qui concourt à défendre une parité fixe vis-à-vis de l’Euro. L’offre agricole est au contraire tout à fait aléatoire et dépend à court terme principalement de la météorologie. Il pleut et l’offre est bonne, voire excédentaire (globalement dans la sous-région). La sécheresse survient (ou bien les criquets) et l’offre insuffisante induit l’envolée des prix.

Des réponses politiques existent : maîtrise de l’eau, stockage de précaution et/ou importations, mais elles sont soit trop coûteuses, soit inopérantes à court terme.

Sanctionner un pays européen pour dépassement du critère d’inflation revient à l’inciter à revenir dans le droit chemin de l’orthodoxie économique (aux dépens de quelques dixièmes de croissance hétérodoxe). Sanctionner un pays africain pour le même écart, ce serait souvent sanctionner un pays en grande difficulté, avec probablement plusieurs poches de famine sur son territoire, c’est donc le sanctionner au moment où la solidarité internationale et premièrement régionale devrait se manifester en sa faveur.

III – Un indicateur plus pertinent ?

III-1 Méthode

Dans le double souci de trouver une indication plus stable de la tendance de l'inflation à moyen et long terme et de retrouver une dimension de l'inflation plus dépendante de la politique économique menée par les autorités nationales, la DCPE de Côte d'Ivoire recalculait depuis longtemps à partir des indices des prix publiés par l'INS un indice « hors alimentation » qui consistait à sortir de l'indice général la totalité de la fonction « alimentation ». Cette méthode donne pour la Côte d'Ivoire de bons résultats. Elle a été reprise plus tard pour l'ensemble des pays par la BCEAO qui calcule et publie sur son site un indice « hors alimentation ».

Les responsables des indices de prix à la consommation des pays de l'UEMOA¹, rassemblés en 2000 à AFRISTAT en séminaire sur l'analyse des indices, ont estimé que cette méthode était difficilement généralisable à l'ensemble des pays, et ceci pour trois raisons :

- 1) Le poids de la fonction alimentaire qui n'est en Côte d'Ivoire que (!) d'environ 1/3 de l'indice global atteint voire dépasse les 50% dans certains pays. Eliminer une majorité de l'indice pour en lisser les fluctuations indésirables pourrait donner dans ces conditions un nouvel indice peu significatif et sans trop de garanties qu'il conserve la qualité recherchée, à savoir une évolution de moyen terme parallèle à l'indice global ;
- 2) Il existe dans la fonction alimentaire une bonne part de produits qui n'ont aucun caractère de volatilité (en gros les productions des industries agro-alimentaires), regroupant environ 40% des dépenses attachées à cette fonction.
- 3) D'autres postes de consommation présentent un caractère de volatilité importante (par exemple le charbon de bois) qu'il conviendrait d'éliminer dans l'esprit d'une analyse de moyen terme.

Profitant du fait que l'instrument commun IHPC offrait une nomenclature rigoureusement identique sur les quatre premiers niveaux (ensuite, à un détail plus fin, les relevés des divers produits se font en fonction des réalités nationales), les pays ont pu déterminer une démarche commune qui assure la comparabilité du nouvel indice d'inflation sous-jacente :

- 1) Déterminer pour chaque pays les postes de consommation les plus perturbateurs de la tendance à moyen terme, sur l'expérience des quatre premières années d'utilisation (1997-2000) et les classer du plus au moins perturbateur.
- 2) Comparer les résultats obtenus dans chaque pays.
- 3) Adopter, en cas de convergence des résultats, une liste commune des postes à retirer de l'indice pour obtenir un indice d'inflation sous-jacente. La contrainte que l'on s'est fixée était de ne pas dépasser un ordre de grandeur d'un tiers de l'indice global pour chaque pays².

La méthode a donné de bons résultats. Les travaux ont permis de constater :

- 1) que les postes perturbateurs de la tendance étaient largement les mêmes d'un pays à l'autre, sauf quelques particularités nationales sur lesquelles il a fallu arbitrer.
- 2) Que ces postes se répartissaient en deux catégories :
 - a. Des produits alimentaires non (ou peu) transformés ;
 - b. Des dépenses d'acquisition d'énergie.

Il est à noter que la volatilité des carburants peut s'exprimer de deux façons radicalement différentes : soit les pays ont développé un système de fixation des prix à la pompe étroitement dépendant des fluctuations internationales du pétrole et on constate au détail la volatilité importante du marché international, soit les pays ont conservé un système de fixation rigide des prix à la pompe et les réajustements se font par à-coups violents après de longues périodes de stabilité artificielle. La rigidité économique se traduit alors par une volatilité statistique (écart entre l'évolution à court terme et la tendance de moyen terme).

¹ A l'époque, la Guinée-Bissau n'avait pas encore l'indice IHPC et ne participait pas à ce séminaire, mais son cas particulier (61% des dépenses totales affectées à la seule alimentation) aurait encore renforcé la nécessité de définir un indicateur ad-hoc.

² Lors de l'application de cette méthode à la Guinée-Bissau, lorsque ce pays a eu son IHPC, on a constaté que la transposition de la méthode définie à 7 revenait à supprimer près de 45% de l'indice, soit une part un peu élevée de l'indice global.

III-2 Résultats : L'indice « Hors énergie et produits frais » ou « d'inflation sous-jacente »

A l'issue des travaux, il a été décidé d'éliminer de l'indice global les postes suivants :

Fonction	Fonction (intitulé)	Groupe	Sous-groupe	Poste	Intitulé du poste
1	Alimentation	1	1	1	Céréales non transformées
		1	3	1	Poissons et autres produits frais de la pêche
		1	3	2	Poissons et autres produits de la pêche, séchés ou fumés, conserves de poissons
		1	6	0	Fruits
		1	7	1	Légumes frais
		1	8	1	Pommes de terre, manioc, autres tubercules, bananes plantain,...
		1	11	0	Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a.
3	Logement, eau, électricité, gaz, autres combustibles	4	1	0	Electricité
		4	2	0	Gaz
		4	3	0	Combustibles liquides
		4	4	0	Autres combustibles
6	Transports	2	2	0	Carburants et lubrifiants

Ces éléments enlevés ont été rassemblés dans deux catégories définissant ainsi une nomenclature secondaire de l'IHPC :

- Les postes perturbateurs de la fonction « Alimentation » qui ont été regroupés sous l'appellation « Produits Frais ». Cette dénomination, employée faute d'avoir trouvé un terme simple et parlant plus adapté, est un abus de langage. Ces « produits frais » n'incluent ni les laitages ni les œufs, qui sont bien des produits frais mais qui connaissent une évolution des prix bien plus régulière. Ils incluent le sel, les conserves de poissons et divers produits alimentaires qu'on ne peut distinguer des autres produits frais à ce niveau de la nomenclature où il a fallu travailler car c'est le dernier niveau commun à tous les pays de l'Union.
- Les postes perturbateurs des fonctions « Logement » et « Transports » rassemblés sous l'appellation « Energie »
- Le reste de l'indice dénommé « Hors énergie et produits frais » qui donne l'estimation de l'inflation sous-jacente.

L'opération revient à supprimer selon les pays entre 25% (Côte d'Ivoire) et 35% (Niger) de l'indice. L'application ultérieure de la méthode à la Guinée-Bissau conduit à enlever 45% de l'indice pour ce pays.

A noter que l'OCDE opère d'une façon similaire, mais un peu plus simple, pour calculer un indicateur d'inflation sous-jacente pour ses pays membres. Elle enlève en effet l'énergie et tous les produits alimentaires. Ce faisant, elle n'enlève qu'environ 25% du panier de consommation dans ces pays ? Copier la méthode de l'OCDE aurait conduit à enlever 48% de l'indice ivoirien à 60% des indices maliens et nigériens (68% de l'indice bissao-guinéen), ce qui est manifestement trop pour garantir le parallélisme de moyen terme recherché.

III-3 Les faiblesses de l'indice

L'indice d'inflation sous-jacente ainsi obtenu n'est pas parfait, mais il présente un compromis nécessaire entre la simplicité et la transparence d'une part, l'efficacité d'autre part.

- a) *L'indice est un compromis et non pas un optimum pour chaque pays pris individuellement*

Le but du travail étant l'obtention d'un outil d'observation communautaire et non un instrument d'analyse spécialisé pour un seul pays, la méthode a contraint à certains compromis. Il aurait été difficile de conserver la crédibilité de la surveillance communautaire si l'on avait extrait ici les poissons, et là la viande par exemple. L'essentiel des groupes perturbateurs était largement commun à tous les pays. Néanmoins, certains pays ont été amenés à conserver des éléments perturbateurs dans la mesure où ils étaient tendanciellement ailleurs.

b) *La cohérence communautaire impose de travailler au niveau du poste.*

Dans le même ordre d'idées, on a été amené à travailler au niveau du poste de consommation (4^{ème} niveau de la nomenclature), dernier niveau commun dans la classification internationale COICOP qui a servi de base à l'IHPC. Or ces postes peuvent se révéler hétérogènes vis-à-vis de l'objectif recherché, comprenant des éléments perturbateurs (poissons séchés ou fumés ou condiments divers) et des éléments stables (conserves ou sel).

c) *Tous les produits perturbateurs ne sont pas éliminés*

On s'est limité à éliminer les groupes de consommation les plus perturbateurs, en se donnant pour contrainte de ne pas dépasser un tiers du panier (Cette limite a été dépassée lors de la généralisation de la méthode à la Guinée-Bissau). Or, des éléments perturbateurs ont été conservés, soit parce qu'ils étaient stables dans d'autres pays, soit parce qu'ils étaient moins perturbateurs que d'autres postes qu'il fallait supprimer. Ainsi la viande aurait pu être éliminée comme les services de transport (locaux ou à longue distance), mais ces postes se sont montrés finalement moins généralement perturbateurs que ceux que l'on a enlevés. Il en est de même des médicaments traditionnels de la fonction « Santé » qui, pour l'essentiel, sont des plantes dont l'offre est variable en fonction des aléas climatiques. Leur caractère perturbateur est très variable d'un pays à l'autre. On n'a pas retenu leur éviction de l'indice d'inflation sous-jacente.

Il ne faut pas sous-estimer le fait que, pour une grande part du commerce informel, le but du vendeur est tout d'abord de réaliser une somme permettant l'achat des denrées alimentaires de la famille. Sur un grand nombre de produits divers, la négociation des prix peut donc être plus rude en période de tension sur les produits alimentaires qu'en période d'abondance.

d) *Des produits non perturbateurs sont enlevés*

Réciproquement, des produits non perturbateurs peuvent se voir enlevés du panier, soit parce qu'ils appartiennent à un groupe perturbateur, (sel, produits alimentaires divers, lubrifiants,...), soit parce qu'ils sont perturbateurs dans la majorité des pays mis pas dans le pays considéré.

III-4 Résultats : Les enseignements de l'indice sur le passé.

Les détails sur la comparaison entre l'indice officiel (séries chiffrées et graphiques) sont donnés en annexe. Les résultats annuels donnés dans le tableau ci-dessous démontrent la correction opérée sur l'évolution à court terme (un an) tandis que la tendance de moyen terme calculée dans la dernière colonne est quasiment identique dans tous les pays, exception faite du Togo où les prix alimentaires semblent avoir été très élevés lors de la période de base (1996), avec un réaligement très prononcé en 1999 ? Depuis lors, les tendances sont parallèles.

On peut en déduire que, sur la période, la moitié environ des dépassements de la norme communautaire en terme d'inflation ressortait de situations purement passagères. Seuls les dépassements constatés en 2001 pour le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Togo et en 2002 pour la Côte d'Ivoire encore et pour le Mali correspondent à des problèmes inflationnistes véritables. A l'inverse, au Togo en 1999, l'apparente stagnation des prix masquait une tendance inflationniste sérieuse (qui va d'ailleurs perdurer au voisinage immédiat de la limite communautaire pendant les trois années suivantes).

Réciproquement, la grande majorité des baisses de prix constatées sont éliminées, éloignant ainsi l'hypothèse déflationniste.

		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Moyenne (sur la période commune)
BENIN	<u>Global</u>	5,8%	0,3%	4,2%	4,0%	2,4%	1,5%	0,9%	5,4%	2,8%
	ss-jacent	N. D.	1,4%	2,4%	5,1%	2,1%	1,9%	1,0	2,5%	1,8%
BURKINA FASO	<u>Global</u>	4,9%	-1,1%	-0,3%	4,9%	2,3%	2,0%	-0,4%	6,4%	3,0%
	ss-jacent	N. D.	N. D.	N. D.	3,7%	1,2%	2,6%	0,1%	2,7%	2,0%
COTE d'IVOIRE	<u>Global</u>	4,6%	0,7%	2,5%	4,4%	3,1%	3,3%	1,5%	3,9%	3,2%
	ss-jacent	N. D.	N. D.	2,3%	4,0%	3,4%	2,4%	3,0%	4,0%	3,4%
GUINEE BISSAU	<u>Global</u>	N. D.	0,9%	3,4%						
	ss-jacent	N. D.	0,3%	2,8%						
MALI	<u>Global</u>	4,0%	-1,1%	-0,7%	5,2%	5,0%	-1,3%	-3,1%	6,4%	2,4%
	ss-jacent	1,5%	0,7%	1,2%	2,6%	3,0%	0,1%	-1,0%	1,5%	1,2%
NIGER	<u>Global</u>	4,5%	-2,3%	2,9%	4,0%	2,6%	-1,6%	0,2%	7,8%	2,6%
	ss-jacent	N. D.	-0,3%	2,8%	2,0%	1,8%	0,2%	0,5%	2,7%	1,4%
SENEGAL	<u>Global</u>	1,2%	0,8%	0,8%	3,0%	2,3%	0,0%	0,5%	1,7%	1,5%
	ss-jacent	1,6%	0,7%	1,2%	2,4%	2,0%	0,2%	0,8%	0,4%	1,2%
TOGO	<u>Global</u>	1,0%	-0,1%	1,9%	3,9%	3,1%	-1,0%	0,4%	6,8%	2,6%
	ss-jacent	1,6%	3,4%	2,3%	3,3%	2,5%	0,3%	0,7%	4,4%	2,2%

En outre, la tendance de l'indice d'inflation sous-jacente est beaucoup plus nette et stable que la tendance fluctuante de l'indice global. Elle est beaucoup plus facile à interpréter et se prête plus facilement à l'anticipation pour les mois à venir :

- **Au Bénin**, après la tendance inflationniste de 2000-2001, on est depuis la mi-2001 jusqu'à la mi-2005 dans une tendance stable d'inflation modérée. Depuis, le second semestre 2005, on assiste à une tendance plus inflationniste.
- **Au Burkina Faso**, là aussi, une tendance inflationniste nette en 2000 et au premier semestre 2001, suivie de deux paliers entrecoupés par un épisode de réajustement en fin 2002 et début 2003, lié probablement à la crise ivoirienne. Depuis le second semestre 2004, on semble engagé dans une nouvelle tendance d'inflation modérée.
- **En Côte d'Ivoire**, les tendances inflationnistes se sont maintenues jusqu'en fin de 2001. Elles ont fait place à trois paliers entrecoupés par de fortes hausses ponctuelles en fin 2002 et à la mi-2004. La reprise de la hausse initiée en novembre 2004 perdure jusqu'à la fin 2005. Tandis qu'en 2003, la forte hausse de l'indice global était relativisée par le palier de l'inflation sous-jacente qui annonçait une normalisation à venir, les hausses de la fin 2004 sont accompagnées par la hausse de l'inflation sous-jacente, ce qui n'incite pas à parier sur un recul rapide de l'inflation.
- **Au Mali**, malgré le lissage très marqué des fortes fluctuations à court terme de l'indice global, l'indice d'inflation sous-jacente reste marqué par des fluctuations de court-terme, beaucoup moins marquées, mais réelles (voir l'évolution à la baisse de 2000 ou 2004 ou, inversement, les hausses de 1998 et 2002. La tendance à la stabilité constatée depuis 2002 ne semble pas réellement remise en cause par les dernières informations disponibles.
- **Au Niger**, le comportement de l'indice d'inflation sous-jacente semble, de façon inexplicée, s'améliorer à partir de 2000. Alors qu'il épousait assez étroitement les fluctuations à court terme de l'indice global, il suit désormais une tendance plus régulière. Une hausse ponctuelle en mi-2004 interrompt le palier qui prévalait depuis 2002. L'indice d'inflation sous-jacente a conservé une tendance modérée alors que l'inflation globale, influencée par la crise alimentaire a fortement accélérée en 2005. Depuis, l'indice d'inflation sous-jacente annonce une tendance à la normalisation

- **Au Sénégal**, les fluctuations saisonnières de l'indice le plus régulier de la sous-région (le Sénégal est largement price-taker même s'agissant de son alimentation) sont gommées par l'indice d'inflation sous-jacente. Depuis 2002, les prix sont sur une tendance de hausse très faible (2% de hausse en trois ans)
- **Au Togo**, la hausse des prix constatée au début de 2005 n'a d'équivalent que les hausses enregistrées en fin 1998 ou début 2000 et au second semestre 2001, au contraire des hausses saisonnières de même ampleur qui interviennent chaque année selon la plus ou moins bonne pluviométrie de l'une ou l'autre des deux saisons des pluies.

III-5 Résultats : Anticipation d'inflation sur l'année 2006.

Alors que les indices globaux de l'IHPC laissent entrevoir en 2005 une mauvaise performance d'ensemble de tous les pays de l'UEMOA, l'étude de l'indicateur d'inflation sous-jacente permettaient de relativiser le diagnostic. Bien sûr, la hausse des prix supportée effectivement par les ménages est bien celle de l'IHPC global et la violence de cette hausse rend la situation extrêmement difficile pour les populations les plus fragiles, mais cette hausse semblaient ne devoir être que ponctuelle et la situation devrait pouvoir se retourner très vite pour peu que la campagne agricole soit cette année favorable et plus encore si le cours international de l'énergie venait à se stabiliser.

A la fin juillet 2006, le cours international de l'énergie est loin de se stabiliser et les ajustements des prix à la pompe ont fait remonter l'indice d'inflation sous-jacente dans certains pays, laissant entrevoir des risques d'une tendance lourde à la remontée dans les Etats.

Au niveau de l'indice global, 3 pays sur 8 sont quasiment certains de respecter la norme fixée (et pour deux autres le diagnostic est a priori favorable). Seul le Bénin est pratiquement assuré de ne pas remplir le critère. Trois pays pourraient le respecter si la campagne agricole se poursuit normalement ou alors ne pas le respecter si la campagne se solde par une production en dessous de la moyenne.

Selon l'indice d'inflation sous-jacente, trois pays sont quasiment assurés de respecter la norme de 3% et tous les autres peuvent la respecter si la tension se modère en fin d'année ou ne pas la respecter si la tension perdure. La tendance sur l'indice global plutôt légèrement supérieure à la norme en Côte d'Ivoire et au Bénin, est confortée par un résultat équivalent pour l'inflation sous-jacente. Il ne pèse cependant un risque important que sur le Bénin.

		Inflation 2005	Dernier mois connu	Dernier glissement connu	Estimation 2006	Respect du critère
BENIN	<u>Global</u>	5,4%	Mai	5,9%	4 -6,5%	Probablement non
	ss-jacent	2,5%	Mai	4,3%	3,5-5,5%	Probablement non
BURKINA FASO	<u>Global</u>	6,4%	juillet	2,6%	2,0 – 3,5%	Indécis
	ss-jacent	2,7%	juillet	2,6%	1,5 - 3,5%	Favorable
COTE d'IVOIRE	<u>Global</u>	3,9%	Juillet	3,6%	2 - 4,5%	Indécis
	ss-jacent	4,0%	Juillet	3,2%	2 – 4,5%	Indécis
GUINEE BISSAU	<u>Global</u>	3,4%	Juillet	2,7%	1,5 – 3,0%	Probablement Oui
	ss-jacent	2,8%	Juin	3,2%	2,0 – 3,5%	Indécis
MALI	<u>Global</u>	6,4%	Juillet	-1,6%	1,5 – 2,5%	Favorable
	ss-jacent	1,5%	Juillet	3,3%	2,5 – 3,5%	Oui
NIGER	<u>Global</u>	7,8%	Juillet	--2;4%	0,0 – 1,5%	Oui
	ss-jacent	2,7%	Juin	-0,4%	0 –1,5%	Oui
SENEGAL	<u>Global</u>	1,7%	Juillet	1,2%	0,5 – 2,5%	Oui
	ss-jacent	0,4%	Juillet	2,2%	< 1%	Oui
TOGO	<u>Global</u>	6,8%	Mai	2,5%	2 – 3,5%	Indécis
	ss-jacent	4,4%	Mars	2,8%	2 – 3,5%	Indécis

IV – L'indice d'inflation sous-jacente est-il généralisable à la CEMAC ?

L'indice d'inflation sous-jacente a été établi par les responsables des indices de prix des pays de l'UEMOA, en profitant de la structure semblable de tous les indices de prix officiels de la sous-région (IHPC). Cet indice

s'appuie sur la définition même de l'IHPC et, en particulier sur la nomenclature de base de l'IHPC, directement dérivée de la nomenclature internationale COICOP. Il ne peut pas actuellement être calculé pour tous les pays de la CEMAC ou pour les Comores.

Cependant la CEMAC est engagée dans un processus d'harmonisation des indices de prix de ses Etats membres, fondé sur la mise en œuvre d'un indice comparable à l'IHPC de l'UEMOA. Déjà le Cameroun et la Guinée équatoriale sont en mesure de calculer cet indice nouveau et donc pourraient en déduire un indice d'inflation sous-jacente très semblable à ceux des pays de l'UEMOA³.

Dans un avenir plus ou moins proche, tous les pays de la CEMAC devraient avoir à leur disposition un indice de ce type, généralisant ainsi le calcul de l'indice d'inflation sous-jacente. L'opération de mise en oeuvre de cet indice n'a pu être centralisée en CEMAC comme elle l'a été en UEMOA et chaque Etat est responsable de trouver le financement de l'enquête nécessaire et d'organiser avec le bailleur concerné le calendrier des travaux.

Donc, à un terme que l'on ne peut assurer à 100%, mais qui dépend de la capacité de décaissement des différents bailleurs concernés, tous les pays de la CEMAC seront en mesure de calculer un indice rénové aux normes de l'IHPC et donc susceptibles de produire un indice d'inflation sous-jacente comparable à ceux de l'UEMOA.

En attendant, il est toujours possible de calculer un indice « hors alimentation » ou « hors alimentation et énergie » qui sera une approche provisoire de cet indice d'inflation sous-jacente. Cet indice provisoire sera fragile d'autant qu'une des critiques qu'on peut faire aux indices actuels des pays de la CEMAC est qu'ils surestiment la part de l'alimentation dans les dépenses totales (et sous-estiment en particulier la part des services). Donc, calculer un indice « hors alimentation » et a fortiori « hors alimentation et énergie » reviendra à éliminer 50 à 60, voire 70% de l'indice global, sans véritable garantie d'un parallélisme des évolutions de moyen terme.

V – Travaux à envisager

Pour calculer un indice d'inflation sous-jacente qui ne remplacera pas l'indice officiel (celui-ci est la vraie mesure de la contrainte subie par les ménages pour la croissance de leur pouvoir d'achat ou la réduction de la pauvreté), il convient dans un premier temps d'accélérer la mise au point de l'IHPC de la CEMAC. Cette tâche incombe chacun en ce qui le concerne, aux Instituts Nationaux de Statistique de la Communauté, au secrétariat Exécutif de la CEMAC, à AFRISTAT et aux bailleurs de fonds engagés dans l'opération.

L'extension aux Comores pourrait être envisagée pour assurer une cohérence totale de la surveillance au sein de la Zone Franc.

En attendant, le calcul d'un indice provisoire « hors alimentation » ou « hors alimentation et énergie » pourrait être mené à bien sans délai, sous la coordination du Secrétariat exécutif de la CEMAC et avec l'appui technique d'AFRISTAT.

Enfin, il faudrait poursuivre le toilettage de l'indice IHPC de l'UEMOA dont les pondérations datant de 1996 sont maintenant un peu anciennes pour garantir une précision suffisante de l'indice lui-même et de ses dérivés (dont l'indice d'inflation sous-jacente)

³ Il en est d'ailleurs de même de la République de Guinée (Conakry) et de la Mauritanie.

ANNEXE 4 : Article paru sur La Lettre d'AFRISTAT n°37 sur la nécessité d'un indice des prix à la consommation des ménages pauvres

De la nécessité d'un indice des prix à la consommation des ménages pauvres

Par Djoret Biaka Tedang, expert macro-économiste

Dans les Etats d'Afrique subsaharienne, les gouvernements et leurs partenaires ont placé le suivi/évaluation des stratégies de lutte contre la pauvreté au centre de leurs préoccupations. Cependant, l'observation de l'évolution des conditions de vie des ménages nécessite la mobilisation de ressources financières importantes pour l'organisation périodique d'enquêtes lourdes, opérations dont le financement récurrent n'est souvent pas garanti. Il est alors tentant de recourir à des indicateurs moins onéreux et pouvant être disponibles plus régulièrement. En outre, il peut être nécessaire d'affiner certains indicateurs, tels que le taux d'inflation, retenus dans les dispositifs de suivi de la pauvreté. Dans un contexte marqué par la réalisation en cours du Programme de comparaison internationale et la perspective de mise en place de projets de rénovation des indices des prix à la consommation pour les Etats membres d'AFRISTAT, cet article expose la justification et propose une méthodologie pour l'élaboration d'un outil permettant d'observer l'évolution des prix des biens et services consommés ou susceptibles de l'être par les ménages les plus vulnérables[1].

Une structure des dépenses différente pour les ménages pauvres.

Structure de dépenses de consommation dans trois Etats membres d'AFRISTAT

	Congo		Guinée (urbain)			Cameroun (rural)	
	Pauvres	Non pauvres	Très pauvres	Pauvre	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
Alimentation et boisson non alcoolisés	50,6	48,5	62,5	60,0	50,4	53,3	49,8
Boisson alcoolisée et tabac	1,1	1,5	1,9	1,7	1,1	1,1	1,6
Habillement et chaussure	4,0	5,0	10,1	10,0	9,5	6,3	6,5
Logement, eau et électricité	20,9	14,6	8,7	8,2	7,8	16,7	12,7
Meuble et équipement	3,5	4,1	5,8	6,0	7,0	4,2	4,8
Santé	4,2	3,7	4,9	6,8	10,0	5,6	6,1
Transport	4,8	7,1	0,8	1,4	4,7		
Communication	1,6	3,5	0,0	0,0	0,3	4,3	7,7
Loisir et culture	1,4	1,8	0,1	0,2	0,6	0,3	0,8
Enseignement	1,7	1,9	3,1	3,3	3,6	3,3	3,4
Hôtel et restaurant	2,2	4,0	0,0	0,0	0,0	2,0	3,4
Biens et services divers	4,0	4,2	2,0	2,4	5,1	2,9	3,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Congo : ECOM 2005.
Cameroun : deuxième enquête camerounaise auprès des ménages, 2001.
Guinée : EIBEP, 2001/2002

Sources : Congo : ECOM 2005.
Cameroun : deuxième enquête camerounaise auprès des ménages, 2001.
Guinée : EIBEP, 2001/2002

Dans sa conception, l'indice harmonisé des prix à la consommation des ménages, tel que calculé dans la plupart des Etats membres d'AFRISTAT, est un indicateur macroéconomique utilisé dans le cadre du suivi de la stabilité monétaire. Dans la pratique, il sert à la fois comme un indice du coût de la vie (abusivement), comme un thermomètre de l'activité économique et comme un indicateur permettant d'orienter la politique monétaire.

L'indice des prix à la consommation est en outre de plus en plus utilisé dans le calcul et la révision annuelle des indices de pauvreté (seuil de pauvreté monétaire notamment) et pour l'évaluation des conditions de vie des ménages.

Or, utiliser l'indice global des prix à la consommation comme déflateur suppose que les structures des dépenses de consommation des ménages pauvres et des ménages non pauvres sont similaires d'une part et que l'évolution des prix agit de la même façon sur les pauvres et les non pauvres d'autre part.

Etant donné que la pauvreté monétaire est définie comme l'absence ou l'insuffisance de revenus monétaires ou de moyens de consommation, on peut s'attendre à ce que les pauvres et les riches n'aient pas les mêmes habitudes de consommation. Tandis que pour les ménages pauvres, le poids du poste alimentation est prépondérant au détriment des postes tels que les loisirs ou l'ameublement, pour les ménages non-pauvres, le poste alimentation est relativement moins important et les possibilités de substitution entre produits sont plus grandes.

Le tableau suivant donne la structure des dépenses totales de consommation des ménages au Cameroun, au Congo et en Guinée.

On constate ainsi que la structure de la consommation varie suivant le niveau de pauvreté. Trois fonctions absorbent plus de 70% des dépenses d'un ménage congolais : l'alimentation (49%), le logement, l'eau et l'électricité (16,1%) et le transport (6,6%). Les ménages pauvres y consacrent en moyenne 76% contre 70% pour les ménages non pauvres. En Guinée, dans le milieu urbain, 70% des dépenses des ménages pauvres sont consacrées à ces postes contre 63% chez les ménages non pauvres. Les mêmes tendances sont observées en milieu rural au Cameroun.

En outre, les lieux d'achat des ménages pauvres diffèrent largement de celles des ménages non pauvres. Tandis que les premiers s'approvisionnent principalement sur les marchés africains à des quantités très fragmentées, les ménages non pauvres, même s'ils se fournissent aussi sur les mêmes marchés, fréquentent également des lieux de vente moderne et achètent des quantités plus importantes de produits. Ceci peut s'expliquer par des contraintes de budget mais également des capacités de conservation des produits acquis.

En définitive, le budget des ménages pauvres est grevé principalement par les coûts de l'alimentation et du logement. Les ménages non pauvres supportent en plus de ces coûts, les charges liées aux dépenses de transport et de santé. Ces résultats permettent d'indexer des axes possibles d'une politique socio-économique qui serait favorable aux pauvres et qui aurait pour objectif d'accroître l'accessibilité au logement, de maîtriser les prix des produits de première nécessité, de réduire les coûts des prestations de transport, etc. Ce résultat montre la nécessité d'affiner les outils de ciblage des pauvres afin de contribuer à la formulation des politiques socio-économiques effectivement pro-pauvres.

La mise en place d'un indice des prix des ménages pauvres serait une contribution très importante pour un meilleur suivi des conditions de vie des ménages et une estimation plus rigoureuse des différents indicateurs de pauvreté régulièrement calculés dans le cadre des dispositifs de suivi des DSRP. Une approche d'indice suivant des classes de revenu est déjà mise en œuvre dans des Etats comme l'Israël et la Bulgarie et plus anciennement dans certains Etats africains (indice des ménages SMIG au Burkina, en Côte d'Ivoire ; indice des prix à la consommation des ménages de condition moyenne au Cameroun, etc.). C'est d'ailleurs une recommandation implicite de la résolution concernant les indices de prix à la consommation prise lors de la 17ème Conférence internationale des statisticiens du travail en 2003.

Objectifs de l'indice des prix à la consommation des ménages pauvres (IPCMP)

Un indice des prix des ménages pauvres serait un instrument de mesure de l'évolution des prix à la consommation des ménages pauvres de la capitale ou des principales agglomérations des pays en voie de développement. Cet indicateur pourrait contribuer à l'analyse de l'évolution des conditions de vie de ces ménages et à la mise en place des mécanismes de protection appropriés. Il permettrait également d'avoir une plus grande précision dans l'actualisation des seuils de pauvreté. De manière plus précise, les objectifs pourraient être : (i) d'accroître les possibilités d'effectuer des analyses qualitatives plus complètes et plus fines des processus socioéconomiques en cours dans un pays ; (ii) de faciliter les négociations régulières entre partenaires sociaux en fournissant des informations plus détaillées (par exemple pour la fixation du SMIG) ; (iii) d'élargir l'analyse de l'inflation officiellement mesurée dans le pays ; (iv) d'affiner l'actualisation des seuils de pauvreté et (v) de servir de base pour les comparaisons et l'évaluation de politiques socio-économiques menées dans les Etats dans le domaine de la pauvreté.

La mise en place d'un tel indice peut également servir de test pour la définition d'une méthodologie d'indices des prix selon les tranches de revenu.

Esquisse méthodologique

Dans son élaboration, l'IPCMP suivrait les mêmes principes que l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) mis en place dans les Etats membres d'AFRISTAT. Les procédures de calcul, la nomenclature de produits, les méthodologies de collecte, de remplacement des produits, d'ajustement de la qualité, etc. pourraient être rigoureusement identiques pour les deux indices. Les principales différences tiendraient à la détermination des coefficients de pondération, à la composition des «paniers de consommation» et aux points de relevés à sélectionner.

Coefficients de pondération

Les coefficients de pondération des dépenses de consommation utilisés pour le calcul de l'IHPC sont dérivés d'enquêtes sur les dépenses des ménages. Les pondérations de l'IHPC cadrent dans une large mesure avec les dépenses de consommation monétaire finale des ménages

Les pondérations de l'IPCMP quant à elles correspondraient à la consommation des ménages économiquement faibles. On pourrait à partir de l'approche du coût des biens essentiels (sur la base d'un seuil calorique donné) ou du seuil de pauvreté relatif (quintile de revenu) identifier les ménages pauvres et déterminer les coefficients de pondération. La méthode devra être suffisamment simple, transparente et harmonisée entre les Etats pour assurer une comparabilité des résultats.

Paniers

Dans une première approche, la composition du panier pour le calcul de l'IPCMP devrait refléter, comme pour l'IHPC, la structure de consommation des ménages pauvres soit les biens et services qui constituent une part importante de leurs dépenses. L'indice produit contribuerait à fournir des signaux aux autorités sur l'amélioration ou la dégradation des conditions de vie des ménages vulnérables.

Cependant, on peut concevoir la construction d'un indicateur où seraient également représentés les biens et services permettant à ces ménages d'atteindre un niveau de vie satisfaisant (biens et services publics universels tels que l'accès à l'eau potable, au réseau d'électricité, etc.).

À l'inverse, pour certains produits comme l'alcool et le tabac qui peuvent ne pas être considérés comme indispensables pour l'existence humaine, on peut mettre en place des nomenclatures secondaires (indice hors tabac et alcool) appropriées.

Une approche harmonisée dans la détermination du seuil de pauvreté et du panier à suivre permettrait d'aboutir à un indice utile pour la conception et le suivi des politiques à l'échelle régionale.

Echantillon de points de vente

Le panier à suivre et les points de relevés à retenir doivent être représentatifs des habitudes de consommation de l'ensemble de la population de référence. Lorsque l'on découpe cette population de référence en des groupes plus ou moins distincts, il n'est plus assuré que ce panier soit représentatif de chacun des sous-groupes définis.

En effet, les ménages pauvres s'approvisionnent principalement sur les marchés de type africain ou dans les boutiques de quartier pour de plus faibles quantités de produits quand les ménages non pauvres achètent des quantités plus importantes.

Dans les points de vente à retenir pour l'IPCMP, il conviendrait qu'il y ait une plus grande représentativité des points de vente les plus fréquentés par les ménages pauvres et une prise en compte des unités de mesure utilisées dans les transactions de très petites quantités. Le seul coût récurrent supplémentaire induit par cet indice tient à l'objectif d'une meilleure représentativité de la consommation des ménages visés.

Produits saisonniers et produits à prix saisonniers

La démarche proposée ci-dessus considère que le caractère saisonnier des prix de certains produits ne justifiait pas la mise en place d'une méthodologie avec un système de pondérations mensuelles variables. Or, les fluctuations saisonnières de grande ampleur affectant l'évolution des prix de certains produits, le caractère non substituable de ces produits dans le panier des ménages pauvres, combiné à la faiblesse des revenus des ménages appelle à la mise en place d'un indice à pondération mensuelle ou trimestrielle variable. En effet, la pauvreté accentue l'ampleur de la saisonnalité des dotations budgétaires mensuelles. Cette saisonnalité se manifeste sous deux aspects : les produits saisonniers et les produits à prix saisonniers.

Dans la définition du produit saisonnier classique, il y a une substituabilité forte entre les variétés d'un même poste, mais le poste garde grosso modo la même part dans la dépense globale. C'est le cas des fruits, des légumes et des poissons frais. La banane remplace l'orange ou la mangue lorsque celle-ci disparaît des marchés, mais le budget fruits reste constant. Le phénomène de la saisonnalité classique est accentué dans les pays africains où les conditions de conservation sont très rudimentaires.

Les produits à prix saisonniers sont pour l'essentiel des produits alimentaires dont le rythme de production dépend des saisons mais dont l'abondance sur les marchés varie considérablement dans le temps. La caractéristique essentielle pour ces produits est que les quantités consommées sont très peu élastiques aux prix alors que ces prix ont une forte variation saisonnière. Ce sont les produits tels que les céréales, les tubercules, les condiments, les poissons secs ou fumés,.... Les hausses de la dotation budgétaire pour ces produits se font au détriment des autres produits tels que les loisirs, l'habillement, les services de l'hôtellerie et de la restauration.

Une amélioration de cette méthodologie résiderait dans la mise en place d'une pondération mensuelle tirée d'une enquête consommation idéalement étalée sur 12 mois. On obtiendrait un indice dont l'analyse sera faite principalement en glissement annuel et en tendance de moyen terme.

Et les ménages ruraux ?

Cette démarche a néanmoins une limite importante, son inadéquation à la zone rurale dans laquelle pourtant les pauvres sont en plus grand nombre. En effet, dans un milieu où l'autoconsommation est importante et où le volume des échanges monétaires est plus limité, l'interprétation d'un indicateur de suivi du coût de la vie élaboré à partir des dépenses monétaires s'avère plus que délicate. Ceci vaut d'ailleurs également pour les IHPC.

De la nécessité d'un plan de développement des statistiques des prix

La définition d'un indice des prix, son champ d'application et sa construction dépendent de l'utilisation précise à laquelle cet indice est destiné. Les pays publient généralement une série d'indices des prix (indice des prix à la consommation, indice des prix de gros, indice des prix à l'importation, etc.). Mais ces indices sont souvent présentés séparément et considérés comme des mesures autonomes correspondant à un domaine particulier. Cette démarche peut imposer des limites à l'utilisation qui est faite de la grande quantité de données sur les prix qui sont rassemblées en permanence. En rapprochant sur le plan méthodologique les différentes séries et en les présentant sous forme de système ou «famille» d'indices des prix à partir d'un cadre statistique cohérent, par exemple le SCN93 (qui définit les différents échanges entre secteurs, les concepts et opérations), on assure une meilleure visibilité de ces informations et la pertinence de leur utilisation. Dans une démarche stratégique, on pourrait ainsi hiérarchiser les besoins en matière de statistique des prix, dresser la liste des indices des prix disponibles et celle de ceux qui peuvent être produits sans coûts additionnels ni investissements techniques importants et construire ces indices en suivant des paramètres fondamentaux harmonisés.

Dans les économies en voie de développement où les moyens des systèmes statistiques sont limités, cette démarche permettrait d'optimiser les ressources consacrées à la mise en place d'un indice particulier et de concevoir une stratégie globale de développement des statistiques des prix. Ainsi, dans le cadre du projet de rénovation de l'indice harmonisé des prix à la consommation en cours pour les Etats de l'UEMOA, un des moyens d'y parvenir serait de définir toute la famille d'indices et sous-indices des prix qui peuvent être conçus à partir des données collectées pour la mise en place de l'indicateur macroéconomique de mesure de l'inflation qu'est l'IHPC. Pour cela il faut analyser les besoins des utilisateurs (comptables nationaux, décideurs politiques, organisations d'intégration sous-régionale, etc.) et identifier ceux qui peuvent être satisfaits à moindres coûts. A une étape ultérieure, il conviendra d'ouvrir d'autres chantiers pour enrichir la famille d'indices des prix qui se limite aujourd'hui dans la plupart des Etats membres à l'indice des prix à la consommation.

Annexe 5 : deux exemples de graphiques d'évolution de la masse monétaire et de la masse monétaire en termes réels

